



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND



Ensemble pour l'avenir

Rapport annuel 2022-2023 du FMV

Un programme de la/
A program of

FCM

Financé par/
Funded by

Canada

A vertical illustration on the left side of the page depicts a sustainable community. At the top, a green sun is connected by a blue cord to a blue plug and a lightbulb. Below, various houses in shades of blue, green, and white are arranged on a green hillside. A large green leaf is prominent in the middle. At the bottom, a blue house is shown with a green tree next to it.

Lettre à nos partenaires

Les gouvernements municipaux comprennent qu'il faut s'engager dès maintenant dans l'action climatique. Aux quatre coins du pays, des collectivités ont déjà subi le choc des changements climatiques, car les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses. Au Canada, les températures augmentent deux fois plus vite que la moyenne mondiale, et trois fois plus vite dans nos régions nordiques. C'est la raison pour laquelle le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, et à devenir carboneutre d'ici 2050. Ce sont des objectifs ambitieux. Le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM entend donc demeurer un partenaire crucial en ralliant les municipalités autour de ces objectifs, tout en les aidant à bâtir des collectivités résilientes et vigoureuses malgré les impacts déjà visibles des dérèglements climatiques.

Nos partenaires fédéraux comprennent cette absolue nécessité, et savent qu'ils peuvent compter sur la FCM pour fournir aux municipalités les outils dont elles ont besoin, tant pour contrer les répercussions des changements climatiques que pour s'y adapter. Nous nous sommes donc réjouis du nouvel investissement qu'a accordé le gouvernement fédéral au FMV en novembre 2022, par l'entremise du Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada (PAAGC). Cette injection de 530 millions de dollars au FMV a pour but d'aider les municipalités à soutenir, à accélérer et à élargir les initiatives communautaires d'adaptation au climat.

Un tel montant de financement donne de grands moyens, et nous sommes prêts à en faire bon usage. Mais l'ampleur des défis qui nous attendent est énorme, et il est de plus en plus évident que les deniers publics ne seront pas suffisants pour en soutenir les coûts. Pour maintenir les progrès, nous devons trouver de nouvelles sources de capitaux et mobiliser des investissements du secteur privé.

Les approches collaboratives, la coopération et l'esprit communautaire ont toujours été au cœur de nos activités. Aujourd'hui, ce n'est qu'en nous associant à de nouvelles industries et en poursuivant tous les mêmes objectifs que nous pourrons faire face à cette menace mondiale que sont les changements climatiques. Le FMV a développé un vaste réseau de gouvernements municipaux et d'associations municipales dans toutes les régions du pays, et est particulièrement bien placé pour fédérer des acteurs de tous les secteurs afin qu'ils puissent s'écouter, partager des connaissances et s'inspirer les uns les autres pour renforcer nos collectivités.

Nous en avons eu un bon exemple en février 2023 lorsque, pour la première fois depuis 2018, nous avons réuni un grand nombre de ces acteurs à notre Conférence sur les collectivités durables (CCD). La conférence a été une



véritable source d'inspiration, suscitant une énergie et un enthousiasme comme jamais auparavant. Durant trois jours, près de 600 champions du développement durable et acteurs du changement ont échangé des idées et acquis de nouvelles perspectives pour s'attaquer aux problèmes de développement durable les plus urgents du pays. L'organisation d'événements comme la CCD devient de plus en plus importante, car de plus en plus de collectivités ainsi que leurs partenaires veulent se regrouper afin de mieux comprendre et d'atténuer les effets des inondations, des vagues de chaleur, des tempêtes et des incendies de forêt.

L'exercice 2022-2023 a coïncidé avec la fin de notre précédent plan quinquennal. Nous avons accompli des progrès considérables au cours de ces cinq ans, en lançant de nouvelles initiatives et en élevant nos niveaux de financement afin d'aider un plus grand nombre de collectivités dans l'ensemble du Canada. Nous entreprenons maintenant un nouveau plan triennal, et celui-ci transformera le secteur de façon entièrement nouvelle.

Cet exercice a aussi marqué la reconnaissance de notre excellence opérationnelle, le conseil du FMV s'étant vu décerner le Prix d'excellence en gouvernance 2022 par Governance Professionals of Canada. En soulignant nos réalisations en gouvernance organisationnelle, ce prix a démontré à quel point une administration efficace des programmes est essentielle pour soutenir les gouvernements municipaux dans la lutte contre les changements climatiques.

Dans l'avenir, nous voulons être un partenaire encore plus solide, non seulement pour les gouvernements municipaux, mais aussi pour les autres gouvernements du pays et le secteur privé. Nous avons à cœur de découvrir de nouveaux moyens de produire des avantages multiples, de préparer un avenir sobre en carbone et d'intégrer la résilience des collectivités dans tout l'éventail de nos programmes.

En collaboration avec les municipalités de l'ensemble du pays, nous parviendrons à un résultat envisageable seulement en mettant tous nos efforts en commun : assurer un avenir prospère et durable à toute la population canadienne.

Alan DeSousa
Président du conseil du FMV
Maire de l'Arrondissement
de Saint-Laurent (Québec)

Scott Pearce
Président de la FCM
Maire du canton
de Gore (Québec)

Table des matières

2	Lettre à nos partenaires	19	Un centre communautaire de la Nouvelle-Écosse en voie de remplir ses promesses grâce à des rénovations opportunes
5	La trajectoire du FMV	21	Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3)
5	Notre vision	21	Mettre en pratique les connaissances en vue de résultats à fort impact
5	Nos grands objectifs décennaux	22	Climat et équité – Renforcer les capacités pour faire passer l'action climatique au prochain niveau
6	Nos initiatives clés	23	Réduction des émissions incorporées : initiative de l'agglomération de Vancouver pour réduire les émissions de GES liées à la construction de bâtiments par le biais de programmes incitatifs
8	Renforcement des capacités	24	Volet de financement initial
8	Un renforcement des compétences municipales à la hauteur des défis de l'action climatique	24	Tester des solutions, élargir des technologies éprouvées et porter l'innovation à un niveau supérieur
10	Rassembler les champions et les agents de changement du développement durable municipal	26	Un transport collectif plus vert pour relier des communautés rurales du Québec
12	Logement abordable durable (LAD)	27	Impact du FMV à l'échelle du pays
12	Une approche de résolution multiple pour contrer la crise du logement et les changements climatiques	27	Avantages environnementaux
14	Des logements abordables durables pour des personnes âgées de Vancouver	28	Avantages économiques
15	Financement de l'efficacité communautaire (FEC)	28	Investissements par province et territoire
15	Donner aux municipalités les moyens d'aider les propriétaires à réaliser des améliorations écoénergétiques abordables	29	Avantages sociaux
16	L'élargissement, gage de succès : des partenariats privés pour rendre les améliorations écoénergétiques plus accessibles aux propriétaires d'Ottawa	30	Impact du FMV à l'échelle du pays : les chiffres
18	Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)	30	Investissements par secteur et équilibre urbain/rural
18	Des solutions carboneutres pour donner un nouveau souffle aux centres communautaires	33	Concrétiser l'avenir que nous voulons
		36	Annexes



La trajectoire du FMV

Les collectivités représentent les lieux d’ancrage de la vie de la population canadienne – les lieux où nous vivons, travaillons et nous réunissons. Dans ces milieux que nous partageons, nos gestes peuvent avoir une portée qui nous dépasse. Nos villes, nos collectivités et nos municipalités de toutes tailles doivent participer à l’action climatique en tant que centres économiques, pôles du savoir, consommatrices de produits et de matières, et productrices de matières résiduelles. Or, s’il est vrai que nous devons tous affronter des défis semblables, nos contextes, nos expériences et nos perspectives n’en demeurent pas moins très différents. En raison de ces différences, nous cernons de nouvelles possibilités et approches innovantes pour faire front devant les dérèglements climatiques.

Depuis plus de vingt ans, le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM offre aux collectivités canadiennes une combinaison unique de financement et de renforcement des capacités pour catalyser leur action climatique. Le FMV rassemble les municipalités de toutes tailles et de toutes les régions canadiennes, et les relie les unes aux autres ainsi qu’aux ressources dont elles ont besoin pour avoir un impact tangible et durable sur les changements climatiques. Le FMV met à profit l’investissement de 1,65 milliard de dollars (et croissant) que lui a confié le gouvernement du Canada en fournissant aux municipalités les outils requis pour accélérer leur transition vers un avenir résilient, carboneutre et durable – et ainsi aider le pays à atteindre ses cibles menant à la carboneutralité d’ici 2050. En profitant de notre soutien, des collectivités de tout le pays adoptent plus rapidement des solutions et des pratiques climatiques performantes qui réduisent la pollution, améliorent l’efficacité énergétique et revitalisent les infrastructures publiques.

Notre vision

Dans la vision du FMV, les municipalités tracent la voie vers l’atteinte des cibles de lutte contre les changements climatiques et de développement durable que s’est fixé le Canada. Le FMV vise à devenir la ressource et le partenaire incontournables des municipalités canadiennes, en accélérant leur transformation en collectivités carboneutres et résilientes. Le FMV stimule les progrès des municipalités en appliquant des solutions qui procurent des résultats plus vastes dans les différents secteurs d’activité municipale. Il adhère aux principes d’antiracisme, d’équité, d’inclusion et de réconciliation entre les populations autochtones et non autochtones.

Nos grands objectifs décennaux

Le nouveau plan triennal 2023-2026 du FMV définit nos grands objectifs sous forme de principes directeurs qui guideront notre travail de transformation du secteur au cours de la prochaine décennie :

1. Les municipalités ont accès à des solutions innovantes et viables sur les plans technique et économique afin de relever leurs défis d’atténuation des effets des changements climatiques, d’adaptation et de développement durable.
2. Les municipalités ont élaboré des plans d’atténuation et d’adaptation climatiques, et tout comme leurs partenaires, elles ont la capacité, le savoir, les outils décisionnels et le soutien requis pour élargir la mise en œuvre de solutions durables, résilientes et carboneutres.
3. Les municipalités ont accès à des capitaux suffisants pour investir dans des solutions durables, résilientes et carboneutres ou pour en financer.
4. Le FMV a les moyens, les ressources et le soutien des partenaires nécessaires pour mener la transition vers des collectivités canadiennes durables, résilientes et carboneutres.

Nos initiatives clés

Financement de l'efficacité communautaire (FEC)

Cette initiative de 300 millions de dollars aide les municipalités à atteindre leurs objectifs environnementaux et à offrir des programmes de financement d'améliorations écoénergétiques d'habitations de faible hauteur. En soutenant des projets, de la planification à la mise en œuvre à pleine échelle, le volet FEC crée des emplois pour les collectivités et aide les citoyens à améliorer leur qualité de vie.

Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3)

Le réseau LC3 est une initiative de 183 millions de dollars ayant pour mission d'aider les villes et les collectivités de toutes les régions du pays à accélérer leur adoption de solutions climatiques équitables. Ce partenariat entre la FCM et sept centres urbains vise à généraliser l'adoption de solutions sobres en carbone qui ont fait leurs preuves.

Logement abordable durable (LAD)

Dotée d'un budget de 300 millions de dollars, cette initiative offre du soutien aux fournisseurs de logements abordables pour l'amélioration écoénergétique de logements abordables ou la construction de logements écoénergétiques qui produisent moins d'émissions de GES.

Partenaires dans la protection du climat (PPC)

Avec un réseau de plus de 500 municipalités canadiennes engagées dans la lutte contre les changements climatiques, le programme PPC aide les gouvernements municipaux à réduire leurs émissions de GES et à contribuer à la protection du climat. Le programme PPC est un partenariat entre la FCM et ICLEI - Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada).

Initiative des Villes et des régions circulaires (IVRC)

L'IVRC est une initiative collaborative dirigée par le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM, le Conseil national zéro déchet, le Recycling Council of Alberta et RECYC-QUÉBEC ayant pour but de fournir aux gouvernements municipaux canadiens les connaissances et les outils nécessaires pour créer des plans d'action locaux afin d'accélérer la mise en œuvre de solutions d'économie circulaire.

Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)

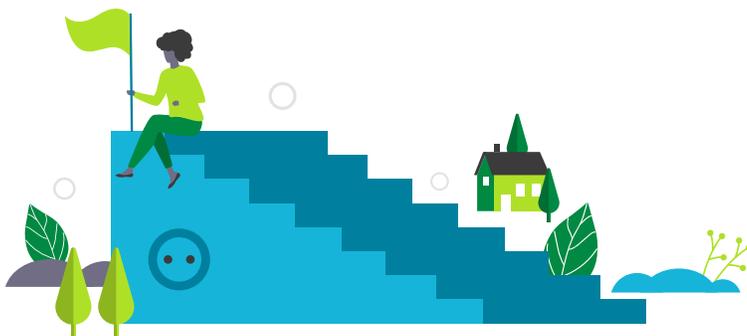
Cette initiative de 167 millions de dollars soutient les gouvernements municipaux et les organismes à but non lucratif dans la rénovation des bâtiments publics afin d'en améliorer le rendement énergétique, d'en diminuer les coûts d'exploitation et d'entretien, d'en prolonger la durée utile et d'intégrer des solutions énergétiques plus propres au fil du temps.

Volet de financement initial du FMV

Offerte par le FMV depuis son établissement, cette initiative assure le financement de plans, d'études de faisabilité, de projets pilotes et de projets d'immobilisations conçus pour améliorer le développement durable dans cinq secteurs d'activité municipale, soit l'énergie, les transports, les matières résiduelles, l'eau et l'aménagement des terres.

Partenariat de recherche-action pour la carboneutralité municipale (P-RAC)

Le programme P-RAC est un partenariat de recherche dirigé conjointement par l'Université de Waterloo, le FMV et ICLEI Canada, en collaboration avec 11 autres universités, 8 organismes nationaux et 13 partenaires municipaux. Ce programme étudie et crée des méthodes améliorées de suivi, de mesure et de réduction d'émissions locales de GES, afin que les municipalités puissent déterminer, développer et évaluer plus facilement les initiatives de décarbonation appropriées et les harmoniser aux engagements nationaux.



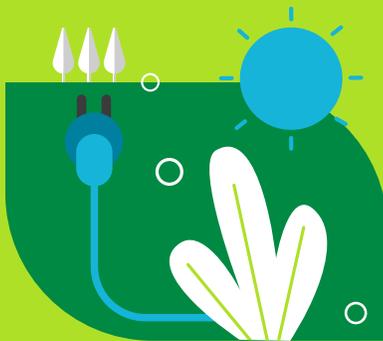


Un impact tangible depuis les débuts

Établi en 2000, le FMV a misé dès le départ sur une approche à résolution multiple incitant les gouvernements municipaux à repousser les limites et à produire des résultats qui améliorent la qualité de vie de la population. Le bilan de nos réalisations durant ces deux premières décennies démontre le

solide rôle de chef de file que nous avons joué et que nous continuons de jouer pour susciter des projets locaux qui procurent d'importants avantages environnementaux, économiques et sociaux aux municipalités de toutes tailles et de partout au pays.

2 100 projets de développement durable approuvés depuis 2000



AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

2,87 millions de tonnes d'émissions de GES évitées



AVANTAGES ÉCONOMIQUES

665 millions de dollars en salaires versés à des ménages à l'échelle nationale grâce aux projets soutenus par le FMV



AVANTAGES SOCIAUX

41 initiatives visant des cibles précises d'impact social



Renforcement des capacités

Un renforcement des compétences municipales à la hauteur des défis de l'action climatique

Tant par des subventions que par d'autres formes de financement, nous aidons les municipalités à cerner les possibilités d'initiatives à fort impact sur le climat et à réduire les risques liés à l'innovation. Toutefois, dans l'optique de réaliser l'objectif du FMV de créer un écosystème dans lequel les solutions durables locales sont facilement reproduites et étendues, il faut assurer aux élus et aux employés municipaux le soutien requis pour franchir les prochaines étapes. Le FMV leur apporte ce soutien par le biais de programmes d'apprentissage structurés, d'un soutien par les pairs, de ressources d'information et d'un accès à la formation et au renforcement des compétences.

Peu importe le point où en sont les municipalités dans leur parcours d'action climatique – que ce soit à l'étape de la sensibilisation initiale, de la mise en œuvre de projets ou de l'élargissement de solutions éprouvées –, notre programme de renforcement des capacités offre de multiples voies et produits d'apprentissage pour les aider à renforcer leurs connaissances et leurs compétences à chaque étape. L'exercice 2022-2023 a été la première année de mise en œuvre complète de notre nouvelle stratégie de renforcement des capacités. Celle-ci s'articule autour de trois axes :

- **Relier et rassembler des** des collectivités pour créer un mouvement municipal au pays afin de favoriser la collaboration, l'apprentissage et le renforcement des capacités.
- **Améliorer** la mise en œuvre, les résultats et l'élargissement des projets financés par le FMV
- **Inspirer, informer et amplifier** les solutions climatiques locales pour en faciliter la reproduction et l'élargissement.

L'an dernier, nous avons misé sur cette stratégie pour rassembler davantage de collectivités, travailler avec de nouveaux partenaires et partager plus largement

notre expertise, de façon à garantir que les municipalités aient le soutien, les connaissances et les outils nécessaires pour améliorer leurs projets de développement durable et les mettre en œuvre.

RÉSULTATS CLÉS :

Renforcement des capacités en 2022-2023

- **4 111 participants** à nos webinaires, ateliers, séances de formation et séances d'apprentissage entre pairs
- **309 participants** aux activités des communautés de pratique entre pairs du FMV
- **534 délégués** à la Conférence sur les collectivités durables (473 en présentiel et 61 virtuellement)

Relier et rassembler des collectivités pour leur faire profiter de l'apprentissage entre pairs

Aider les municipalités à collaborer et à acquérir de nouvelles compétences est essentiel pour accroître l'impact des solutions locales de développement durable et leur élargissement dans tout le pays. En 2022-2023, nous avons lancé plusieurs nouveaux services et mis sur pied des initiatives fructueuses pour remplir ce mandat :

- Notre programme pilote des **accompagnateurs régionaux en énergie** offre un accompagnement et un soutien individuels aux fournisseurs de logements abordables de tout le pays pour les aider à planifier et à mettre en chantier la rénovation écoénergétique de logements abordables et de nouveaux logements de haute efficacité

énergétique. (Voir la section [Logement abordable durable \[LAD\]](#) du présent rapport pour plus de détails.)

- Le programme pilote des **services consultatifs du volet RBL** a été instauré l'an dernier à l'intention des municipalités qui bénéficient du financement du volet RBL du FMV afin de les aider à renforcer leurs capacités et à réaliser leurs projets avec succès. La demande de ces services a été plus élevée que prévu, de sorte que le programme a rapidement atteint sa cible de 20 collectivités soutenues. L'aide apportée a amélioré la qualité des projets de RBL en appuyant le personnel municipal dans la communication de ses résultats au conseil municipal, en améliorant sa compréhension des aspects techniques de la RBL et en le soutenant dans les diverses étapes de mise en œuvre de son projet d'immobilisations. (Voir la section [Rénovation de bâtiments de loisirs \[RBL\]](#) du présent rapport pour plus de détails.)
- Les **communautés de pratique** des volets FEC et LAD ont franchi une deuxième année fructueuse en continuant de réunir des municipalités et des bénéficiaires de financement afin qu'ils puissent partager leurs connaissances et leurs expériences. La communauté de pratique du volet FEC a doublé son effectif, et a accueilli des municipalités rendues à une étape moins avancée dans l'élaboration de leurs programmes de financement, en plus de s'adresser à celles qui en sont déjà à la mise en œuvre de leur programme pilote ou programme d'investissement. (Voir les sections [Financement de l'efficacité communautaire](#) et [Logement abordable durable](#) du présent rapport pour plus de détails.)

Améliorer la mise en œuvre des projets grâce au raffermissement des partenariats

Après une année inaugurale fructueuse en 2021-2022, **l'Initiative des Villes et des régions circulaires (IVRC)** a accueilli 10 autres collectivités des différentes régions du pays afin de les aider à cerner leurs priorités locales en matière d'économie circulaire ou à intégrer des mesures précises d'économie circulaire dans leurs plans directeurs et politiques en vigueur. Dans le cadre d'un partenariat entre le FMV, le Conseil national zéro déchet, RECYC-QUÉBEC et le Recycling Council of Alberta, l'IVRC offre aux leaders communautaires l'accès à de la formation et à de la sensibilisation en économie circulaire, de même qu'à du mentorat

et à du soutien afin de leur permettre d'apprendre et de partager les meilleures pratiques de mise en œuvre des stratégies et des politiques d'économie circulaire. De plus, l'IVRC offre également des ateliers communautaires pour cerner et prioriser les possibilités d'économie circulaire à l'échelle locale. En reconnaissance de son leadership en développement durable d'excellence, l'IVRC a reçu un prix [Clean50 du Canada pour 2023](#).

Dans leur parcours vers la carboneutralité, les municipalités canadiennes pourront suivre, mesurer et atteindre plus efficacement leurs objectifs de réduction des GES grâce au travail du nouveau [Partenariat de recherche-action pour la carboneutralité municipale \(P-RAC\)](#). Lancé en 2022 en collaboration avec ICLEI Canada et l'Université de Waterloo, P-RAC réunit 12 universités canadiennes, 10 organismes nationaux et plus de 13 municipalités dans le but d'aider à renforcer les capacités locales de ciblage des possibilités d'atténuation des émissions de GES et d'évaluation de l'efficacité de telles possibilités. Au cours des cinq prochaines années, le partenariat P-RAC atteindra des milliers de collectivités canadiennes par le biais de la publication de ressources, de séances de formation et de programmes pilotes.

Informer et inspirer pour accroître les connaissances et reproduire les succès

En ayant un meilleur accès aux renseignements sur les projets en cours partout au pays, les collectivités peuvent envisager beaucoup plus facilement la mise en œuvre de leurs propres projets. C'est dans ce but que nous avons mis sur pied la [Base de données de projets du FMV](#). Cette base de données consultable présente des renseignements détaillés sur les plans, les études, les projets pilotes et les projets d'immobilisations soutenus par le FMV dans l'ensemble du pays, y compris les résultats et les leçons retenues.

Au cours de 2023, les projets financés par le programme **Municipalités pour l'innovation climatique (MIC)**, programme qui a pris fin l'an dernier, seront ajoutés à la base de données. Au cours des six dernières années (2016 à 2022), le programme MIC a distribué plus de 75 millions de dollars en financement, en ressources et en formation à plus de 700 collectivités locales afin de les aider à s'attaquer aux changements climatiques. Les enseignements tirés du programme MIC sont désormais accessibles au public dans [un rapport de synthèse publié en 2022](#).

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE : le forum d'apprentissage du volet FEC

En février 2023, le Forum d'apprentissage du Financement de l'efficacité communautaire a été le premier événement d'apprentissage entre pairs de ce volet à se tenir en présentiel. Il a réuni 83 employés de municipalités canadiennes et de partenaires à but non lucratif. Organisé dans le cadre de la Conférence sur les collectivités durables 2023, cet événement a permis aux participants de partager des pratiques exemplaires naissantes et d'examiner les lacunes de conception, de mise en œuvre et d'élargissement de programmes de financement de l'efficacité énergétique résidentielle.

Lors d'ateliers et de tables rondes, les participants ont découvert des modèles, des ressources et des outils qu'ils pourraient appliquer à leurs propres programmes et ont établi de nouveaux liens avec des pairs et des partenaires qui mettent en œuvre des programmes similaires un peu partout au pays. Le forum a également comporté un atelier portant sur l'intégration de l'équité dans les programmes de financement de l'efficacité énergétique, présenté par un expert en prêts équitables. Cet atelier a recueilli un taux de satisfaction ou de grande satisfaction auprès de 92 % des répondants au sondage tenu subséquemment.

Tous les participants ont été invités à adhérer à la communauté de pratique du volet FEC pour profiter d'occasions de formation continue. Les informations et les points de vue recueillis lors du forum serviront également à l'élaboration de nouvelles ressources qui seront partagées avec les municipalités et les partenaires à l'échelle canadienne.

Rassembler les champions et les agents de changement du développement durable municipal

Conférence sur les collectivités durables 2023

Pour la première fois, la FCM a présenté une Conférence sur les collectivités durables entièrement hybride. Cet événement a attiré une participation en personne phénoménale, tout en offrant l'option d'y assister virtuellement. La conférence a renouvelé l'énergie et la détermination des champions du développement durable et des acteurs du changement de tout le pays qui y ont participé, après de nombreuses années à travailler de façon isolée à cause de la pandémie. Cette année, l'événement hybride a réuni plus de 500 délégués inscrits de partout au Canada, dont près de 90 % y ont participé en personne. Le programme a comporté des conférenciers passionnants, des discussions d'experts, des ateliers interactifs et plusieurs possibilités de réseautage et de visites de sites de la région. Ce dynamique événement a accru la résonance des appels à l'action pour faire avancer les objectifs de carboneutralité du Canada, de l'adaptation des collectivités à un climat changeant, et pour tenir compte des liens importants entre les droits de la personne, les droits autochtones et le droit au logement.



Conférences et séances plénières

La conférence a regroupé des conférenciers et des panélistes de renom, notamment des maires, des conseillers municipaux et des directeurs généraux d'organismes à but non lucratif. Tous ont souligné le travail important en cours dans les collectivités pour élaborer des solutions innovantes et équitables pour un développement durable. La conférence a ainsi présenté :

- Une allocution captivante de **Søren Hermansen**, expert en transition énergétique et grand artisan de la transformation de Samsø, qui a décrit comment cette île du Danemark s'est convertie à une énergie entièrement renouvelable.
- Un exposé passionnant de **Margaret Pfoh**, directrice générale, Aboriginal Housing and Management Association, dans lequel elle a traité de la justice autochtone et du rôle qui revient à tous de se mobiliser et de participer énergiquement, de façon à recentrer la sagesse autochtone en vue d'aider à transformer les systèmes (processus qu'elle aime désigner sous le nom de la « réconciliACTION »).
- Un groupe de leaders autochtones et municipaux a suscité la réflexion au cours d'un débat sur les points de vue, les mesures et les possibilités de réconciliation, ainsi que les façons de les intégrer dans une optique de développement durable des collectivités.
- Une autre table ronde formée de plusieurs participants d'envergure, dont le maire d'Edmonton, **Amarjeet Sohi**, a exploré les efforts déployés par les municipalités devant les menaces qui s'accumulent, comme les changements climatiques, la pandémie et les déficits d'infrastructure, tout en faisant valoir qu'une action concertée de grande portée s'impose.

En plus des allocutions, tables rondes et ateliers habituels, le programme de la conférence comptait plusieurs éléments nouveaux cette année. Un petit-déjeuner a été ajouté au programme, au cours duquel les délégués ont pu côtoyer plus de 50 députés de tous les partis fédéraux, ainsi qu'une exposition industrielle de fournisseurs du secteur privé du domaine du développement durable sélectionnés en fonction des critères exigeants du FMV en matière de rendement, et une présentation mettant en relief 22 projets municipaux. Plusieurs activités populaires ont aussi été présentées cette année, notamment les séances de formation approfondie et les visites pédagogiques, portant sur des réalisations durables de la région de la Capitale-Nationale, de même que

les activités sociales et de réseautage en version améliorée. Bref, l'éventail des activités avait été conçu afin de faire de cette conférence 2023 un événement vraiment mémorable.

RÉSULTATS CLÉS :

- Plus grand nombre de participants depuis 2011 : **534 délégués inscrits** (473 en présentiel et 61 virtuellement)
- **83 %** des répondants ont été satisfaits ou très satisfaits
- **86 %** des répondants ont dit que la conférence était pertinente et inclusive
- **71 % de nouveaux participants**, 29 % d'anciens participants
- **21 600 visites uniques** sur le site Web de la conférence
- 35 publicités numériques qui ont engendré **1,2 million d'impressions** en 14 semaines

Prix des collectivités durables

Nos Prix des collectivités durables récompensent les initiatives municipales les plus innovantes et responsables au chapitre environnemental. Cette année, les projets gagnants sont très diversifiés, allant des mesures de protection des tortues dans les travaux routiers à la valorisation des déchets organiques comme moyen de lutte contre les changements climatiques et la pénurie alimentaire. Des prix ont été décernés dans cinq catégories :

- Gestion des actifs naturels
- Atténuation des changements climatiques
- Matières résiduelles
- Amélioration écoénergétique de logements abordables
- Amélioration écoénergétique de bâtiments communautaires

Les prix ont été remis en personne dans le cadre de la conférence de cette année. En outre, les lauréats ont été conviés à décrire les faits saillants de leurs projets au cours de trois séances de type *TED Talk* consacrées aux initiatives primées et ouvertes à tous les délégués participant à la conférence. Une étude de cas sur chacune de ces initiatives, ainsi que les enregistrements vidéo des séances connexes ont également été publiés après l'annonce des gagnants.



Logement abordable durable (LAD)

Une approche de résolution multiple pour contrer la crise du logement et les changements climatiques

Les changements climatiques et la crise du logement abordable sont intimement reliés. Les impacts des bouleversements climatiques causent plus rapidement et plus fortement des problèmes de logement aux plus vulnérables. Les bâtiments vieillissants, les coûts en hausse de l'énergie et la demande croissante de logements abordables engendrent des défis d'une complexité croissante pour les municipalités et les fournisseurs de logements abordables. La nécessité de réinvestir dans le logement abordable afin de réduire les risques climatiques et favoriser la transition vers la carboneutralité est évidente, mais pour y parvenir sans pour autant compromettre l'accessibilité financière, de nouvelles solutions s'imposent.

Le volet Logement abordable durable (LAD) a été la première initiative d'envergure nationale de ce genre au Canada. Elle offre du financement aux fournisseurs de logements abordables partout au pays pour l'amélioration écoénergétique de leurs logements actuels ou la construction de logements supplémentaires, en faisant avancer des solutions pour atténuer les dérèglements climatiques qui assurent des économies profondes d'énergie et réduisent les émissions de GES. Le financement et les ressources disponibles dans le cadre du volet LAD aident les collectivités à réduire la consommation d'énergie et l'intensité des émissions de GES, à améliorer l'abordabilité des logements, à hausser la qualité des logements construits et à améliorer la santé et le confort des occupants.

La clé de la réussite de cette initiative est liée à sa conception unique. Dans le cas de projets de construction, le volet tire parti d'autres investissements pour amortir les coûts supplémentaires des bâtiments visant un bilan carboneutre. Dans le cas des projets d'amélioration écoénergétique, notre financement favorise

de meilleurs résultats au chapitre environnemental en modulant le soutien financier en fonction du degré d'efficacité énergétique incorporé dans les bâtiments.

RÉSULTATS CLÉS : volet LAD en 2022-2023

- **53,5 millions de dollars** en financement approuvé pour 61 projets
- **3 908 logements abordables** améliorés ou construits
- **2 995 tonnes** d'émissions de GES évitées
- **55 % des logements financés projetés** auront un loyer ne dépassant pas 80 % du loyer médian

Premier complexe de logements abordables neutres en carbone de la Saskatchewan

Soutenue par une subvention de 500 000 \$ du volet LAD, la National Affordable Housing Corporation (NAHC) entreprend un projet pilote à Regina constituant **le premier complexe de logements abordables de la Saskatchewan à atteindre la carboneutralité**, ce qui lui a valu le Prix du développement durable 2022 de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU). Les six logements carboneutres (de ce complexe de 48 logements) seront dotés d'une enveloppe de bâtiment de haute efficacité, d'une chaudière et d'une thermopompe à haut rendement, d'un système amélioré de chauffage de l'eau domestique et

d'un système de récupération des eaux de drainage, de thermostats intelligents et d'un éclairage à DEL. La conception en panneaux préfabriqués rendra ce projet facilement reproductible, ce qui contribuera à accélérer le développement des solutions carboneutres de ce genre dans l'ensemble de la province. Deux des six logements seront davantage subventionnés pour les familles ayant des besoins médicaux complexes.

Renforcer les capacités des fournisseurs de logements abordables en vue d'un impact accru

En collaboration avec la Saskatchewan Environmental Society et le Centre de transformation du logement communautaire, le volet LAD a lancé l'année dernière une version personnalisée du programme de formation des exploitants d'immeubles. Ce cours autodidacte en ligne initie les concierges, le personnel d'entretien et les exploitants d'immeuble du secteur du logement abordable aux nouvelles technologies écoefficaces et aux améliorations écoénergétiques. Accessible gratuitement et pouvant être suivi au rythme souhaité, le cours se concentre sur certaines des mesures les plus coûteuses pour les fournisseurs de logements abordables : la conservation de l'eau, la facturation électrique, l'éclairage, l'équipement électrique et les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC). Les participants apprennent à mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique, à cerner les possibilités d'économies d'énergie et de coûts, à découvrir les meilleures pratiques de valorisation de l'eau et de l'énergie, et à utiliser les calculs d'économies pour créer des plans d'efficacité énergétique à long terme. Depuis son lancement à l'automne 2022, 32 participants ont mené à bien le cours avec succès, et de nouveaux inscrits s'inscrivent chaque mois.

Le volet LAD a également publié Comprendre l'efficacité énergétique : Un guide pour les fournisseurs de logements abordables, qui propose des mesures pratiques pour aider ces fournisseurs de logements à accroître l'efficacité énergétique, à réduire les coûts, à améliorer le confort des locataires et à réduire les émissions de GES. À l'aide de ce guide, les promoteurs de logements abordables pourront mieux comprendre les possibilités offertes pour tirer parti d'avantages et d'économies, et acquerront les connaissances nécessaires pour lancer des projets d'efficacité énergétique.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE : les accompagnateurs régionaux en énergie et la communauté de pratique du volet LAD

Nos accompagnateurs régionaux en énergie aident les fournisseurs de logements abordables à planifier et à réaliser la rénovation et la construction de logements à haute efficacité énergétique en leur assurant un soutien en gestion de projets, un soutien technique et des évaluations énergétiques. Ils aident les fournisseurs de logements abordables à définir les possibilités d'améliorations écoénergétiques et à en évaluer la faisabilité. Ils leur présentent les technologies pertinentes, les conseillent dans l'élaboration des demandes de financement, et bien plus encore. Au cours de la deuxième année du projet pilote, les accompagnateurs ont soutenu 124 fournisseurs de logements et ont eu 395 interactions individuelles. Un pourcentage élevé (72 %) des clients des accompagnateurs ont dit se sentir motivés d'appliquer à leurs projets les connaissances acquises grâce à leurs interactions avec leur accompagnateur.

Le réseau des accompagnateurs régionaux en énergie du volet LAD est le fruit d'un partenariat entre le FMV et la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, le Centre de transformation du logement communautaire et la BC Non-Profit Housing Association.

La communauté de pratique du volet LAD regroupe 13 organisations assurant la formation, l'accompagnement et les échanges entre pairs en matière d'efficacité énergétique des logements abordables. Cinq séances ont été offertes aux participants l'an dernier, soit deux au printemps 2022, deux à l'automne 2022 et une en février 2023. Celles-ci traitaient d'un projet pilote financé par le volet LAD et qui est en construction actuellement. Les participants ont aussi reçu des présentations sur le financement de projets majeurs d'améliorations écoénergétiques, ainsi qu'un accompagnement de la part du personnel de la FCM. Une séance d'information sur la manière de hiérarchiser les mesures d'économie d'énergie a également été organisée de concert avec le volet Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL). Les participants à cette séance ont accru leurs connaissances sur les énergies renouvelables, les enveloppes de bâtiments et la récupération de chaleur.

Des logements abordables durables pour des personnes âgées de Vancouver

Brightside Community Homes Foundation

Parmi les résidents de logements sociaux, 17 % ont du mal à payer leurs factures de services publics et vivent en situation de pauvreté énergétique. Les personnes âgées à faible revenu peuvent être les plus fortement touchées, car les factures de services publics représentent généralement leur dépense mensuelle la plus élevée après le logement. En investissant dans des logements abordables et écoénergétiques, nous pouvons faire d'une pierre deux coups, soit protéger à la fois l'environnement et les plus vulnérables.

Brightside Community Homes Foundation (BCHF) est l'une des plus grandes et des plus anciennes sociétés de logements de Vancouver. Elle fournit des logements à plus de 1 150 résidents des diverses parties de la ville. Les personnes âgées représentent 70 % des résidents de la BCHF, les personnes vivant avec un handicap en représentant 20 %, tandis que les familles forment les 10 % restants. En mars 2022, en partenariat avec le gouvernement du Canada, le FMV a annoncé un investissement de 10 millions de dollars pour aider la BCHF à construire deux immeubles de six étages à Vancouver-Est, qui comprendront 157 logements destinés à des personnes âgées à revenu faible ou modeste et à des personnes à mobilité réduite.



Non seulement ce projet fournira des logements abordables à des personnes âgées autonomes, mais il deviendra également l'un des premiers projets locatifs de Vancouver à obtenir la certification en fonction de la norme internationale Maison passive.

La norme internationale Maison passive encourage la construction de structures résistantes pouvant réduire considérablement les émissions de GES. Cette norme a été décrite par les Nations Unies comme étant optimale pour la construction de bâtiments sains, résistants aux dérèglements climatiques, abordables et écoefficaces. Ce projet vise à obtenir la certification Maison passive en améliorant le rendement de l'enveloppe thermique et l'ombrage naturel afin de réduire le risque de surchauffe estivale. Le bâtiment alliera un faible rapport fenêtre/mur à un triple vitrage sans cadre métallique et à des systèmes mécaniques et électriques à haut rendement énergétique. La demande de chauffage et de climatisation du bâtiment sera moins élevée globalement que celle des bâtiments conventionnels, ce qui en réduira la consommation d'énergie de 50 % et les émissions de GES de 93 % par rapport aux bâtiments conventionnels.

La construction devrait être achevée au printemps 2024. La BCHF se servira de ce projet comme modèle pour d'autres projets écoénergétiques qu'elle prépare présentement. Elle consignera les résultats et les enseignements du projet à toutes les étapes de la construction et les partagera avec ses partenaires de financement et la collectivité.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

- > 50 % de réduction de l'intensité de consommation totale d'énergie (TEUI) par rapport à un bâtiment type
- > 93 % d'émissions de GES évitées
- > 54 % de réduction d'énergie consommée



Financement de l'efficacité communautaire (FEC)

Donner aux municipalités les moyens d'aider les propriétaires à réaliser des améliorations écoénergétiques abordables

Les programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle sont bénéfiques pour les municipalités comme pour les citoyens. Ils contribuent à réduire les émissions de GES et les coûts de l'énergie et à rendre les milieux de vie plus sains et plus confortables, et cela, tout en augmentant la résistance des habitations aux bouleversements climatiques. Il est indéniable que les propriétaires canadiens souhaitent améliorer le rendement énergétique de leur habitation, mais ils hésitent souvent à aller de l'avant à cause des coûts en hausse et d'un manque de connaissances accessibles. Toutefois, si les municipalités reçoivent le soutien voulu, elles peuvent les aider à financer et à entreprendre les rénovations requises. Notre initiative Financement de l'efficacité communautaire (FEC) offre aux municipalités le financement et les ressources dont elles ont besoin pour mettre en œuvre leurs propres programmes de financement de l'efficacité énergétique pour les immeubles résidentiels de faible hauteur. Le volet FEC tient compte du contexte local, en offrant une large gamme de modèles de financement à impact, notamment le financement sur facture des services publics et les partenariats de prêts par des tiers, de façon à permettre aux municipalités de choisir l'approche qui convient le mieux à leur région.

Depuis son lancement, le volet FEC a fait bondir le nombre de programmes locaux de financement de l'efficacité énergétique au pays : ceux-ci sont passés de deux programmes à l'échelle nationale à plus de vingt programmes financés par le volet FEC, ce qui a permis de soutenir l'amélioration écoénergétique et les installations d'énergie renouvelable de plus de 6 000 maisons individuelles. Ce faisant, le FEC a servi

de catalyseur en testant et en validant un éventail de modèles de financement de l'efficacité énergétique adaptés à la législation municipale et régionale, réduisant ainsi les risques liés à l'adoption d'un tel programme pour les municipalités, et leur permettant d'en tirer plus facilement des avantages économiques, environnementaux et sociaux pour leur population.

En tant qu'intermédiaire entre les municipalités et les prêteurs et investisseurs privés, le FMV est en mesure d'offrir un éventail de solutions de financement, dont des prêts, des subventions et des garanties de prêt. Celles-ci répondent aux besoins et aux réalités des petites et moyennes municipalités, mais elles ont la souplesse voulue pour soutenir de nouvelles possibilités et des projets particulièrement transformateurs. En formant de nouveaux partenariats et en explorant de nouveaux outils financiers, le FMV améliorera les arguments justifiant les investissements dans les infrastructures à faibles émissions de carbone et résistantes aux dérèglements climatiques, et définira des points de transfert pour divers types d'investisseurs qui élargiront les solutions efficaces.

À ce jour, les programmes soutenus par le volet FEC ont mobilisé près de 45 millions de dollars de capitaux privés, dont un investissement impressionnant de la Vancity Community Investment Bank dans le programme de prêts Maisons durables Ottawa. À elle seule, cette initiative aide déjà quelque 500 ménages d'Ottawa à obtenir un prêt à faible taux d'intérêt échelonné sur 20 ans pour entreprendre des travaux d'amélioration écoénergétique et d'autres rénovations dans leur maison.

RÉSULTATS CLÉS :

volet FEC 2022-2023

- **37 millions de dollars** en programmes et études approuvés
- Les programmes approuvés peuvent permettre d'éviter plus de **15 000 tonnes d'émissions de GES par an**
- Possibilité de **réduction moyenne des émissions de GES de plus de 38 %** pour chaque habitation

Aider les collectivités à justifier les programmes d'efficacité énergétique résidentiels

En 2022, nous avons publié un nouveau guide intitulé Évaluer le potentiel de la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle dans votre collectivité afin d'aider les municipalités et leurs partenaires à évaluer la possibilité d'établir un programme local d'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle. Celui-ci formule des conseils étape par étape permettant aux municipalités de déterminer si ce type de programme convient à leur collectivité et de monter un dossier à l'intention du conseil municipal.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE :

Communauté de pratique du volet FEC

Misant sur l'apprentissage entre pairs en personne et en ligne, la communauté de pratique du volet FEC arrime des municipalités et des partenaires qui ont entrepris le développement ou la mise en œuvre d'un programme de financement de l'efficacité énergétique afin de partager des expériences, des outils et des connaissances sur la manière de lancer et d'étendre avec succès leurs programmes. L'année dernière, nous avons organisé cinq rencontres de cette communauté, soit en mai, juillet, septembre et novembre 2022 ainsi qu'en mars 2023. Les participants ont pris connaissance des programmes de financement de l'efficacité énergétique offerts avec succès à Kingston (Ontario) et à Fort Collins (Colorado), de même que de la façon dont la région de Waterloo a intégré des considérations d'équité dans la conception de son programme. Nous avons également organisé une séance d'information sur le programme de Prêt canadien pour des maisons plus vertes et sur la possibilité d'utiliser ce programme pour compléter les programmes financés par le FEC.

Afin d'accroître encore notre impact, nous avons donné l'accès à cette communauté de pratique aux municipalités moins avancées dans le développement du programme, ce qui a permis d'accueillir 45 nouveaux membres et de doubler ainsi la taille du groupe.

L'élargissement, gage de succès : des partenariats privés pour rendre les améliorations écoénergétiques plus accessibles aux propriétaires d'Ottawa

Le programme de prêts Maisons durables Ottawa

L'inefficacité énergétique d'une habitation entraîne non seulement des dépenses inutiles, mais aussi de fortes quantités d'émissions de GES. Au Canada, 17 % des émissions de GES produites proviennent de nos maisons et de nos bâtiments. Certes, l'amélioration écoénergétique d'une maison procure des

avantages considérables au chapitre de l'environnement et du confort, mais les coûts initiaux sont souvent hors de portée pour les propriétaires.

À l'heure où le coût de la vie grimpe et où les bouleversements météorologiques surviennent plus fréquemment, il est plus que temps de repenser l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel. En 2022, le FMV, la Vancity Community Investment Bank (VCIB) et la Ville d'Ottawa se sont associées pour réduire les obstacles financiers et ainsi inciter un plus grand nombre de propriétaires à entreprendre l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison. En partenariat avec le gouvernement du Canada, le volet FEC a contribué au financement à hauteur de 12,2 millions de dollars, en plus des 33,9 millions de dollars du VCIB, afin d'aider la Ville d'Ottawa à mettre en œuvre un programme spécialisé qui finance un large éventail d'améliorations énergétiques résidentielles, y compris les fenêtres et les portes, les thermopompes et d'autres appareils

à haut rendement énergétique, ainsi que les technologies solaires et géothermiques axées sur l'énergie renouvelable. Les rénovations qui seront menées à bien dans le cadre du programme de prêts Maisons durables d'Ottawa devraient réduire les émissions de GES des ménages de 30 % par année et retrancher jusqu'à 48 % de leur consommation énergétique.

Le programme propose des prêts à faible taux d'intérêt de 15 000 \$ à 125 000 \$ échelonnés sur 20 ans. Les prêts sont liés à la propriété (et donc à la facture d'impôt foncier) et non au propriétaire actuel. Il s'agit d'un avantage pour les propriétaires, puisqu'ils ne sont pas tenus de continuer de payer les rénovations s'ils décident de vendre leur maison plus tard. Il reviendra plutôt au nouveau propriétaire d'assumer le solde du prêt tout en profitant d'une maison plus écoénergétique et plus confortable.

La collaboration entre le FMV, la Ville d'Ottawa et la VCIB donne une idée des modèles, des outils et des partenariats innovants pouvant être mis à profit par le biais du FEC pour créer des infrastructures plus résistantes aux changements climatiques et soutenir les importantes améliorations de l'efficacité énergétique requises pour atteindre l'objectif de carboneutralité du Canada d'ici 2050.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

- > **Jusqu'à 48 %** de réduction de la consommation énergétique et des coûts connexes
- > **30 %** de réduction annuelle des émissions de GES de chaque ménage
- > **500 maisons** profiteront des prêts pour l'amélioration écoénergétique





Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)

Des solutions carboneutres pour donner un nouveau souffle aux centres communautaires

Les bâtiments communautaires sont au cœur des collectivités canadiennes, et pourtant ce sont souvent ces mêmes bâtiments qui ont le plus besoin d'être modernisés. Les arénas, les piscines, les bibliothèques et les centres de loisirs vieillissants nécessitent de profondes rénovations pour en améliorer le rendement énergétique, réduire les coûts d'exploitation et d'entretien et les doter de solutions énergétiques plus propres au fil du temps.

Notre initiative Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL) soutient les gouvernements municipaux et les organismes à but non lucratif dans la modernisation de leurs installations communautaires en vue d'un bilan carboneutre. En mettant l'accent sur les pratiques de gestion durable des actifs et les décisions fondées sur des faits probants, le volet RBL fournit des fonds et des ressources à toutes les étapes de ces projets de rénovation, aidant ainsi les collectivités de toutes tailles à réduire leurs émissions de GES, à prolonger la durée utile de leurs bâtiments et à améliorer les services à la population. Ce volet les incite à adopter une perspective à long terme dans la planification, la conception et la mise en œuvre d'un parcours adapté à leurs objectifs particuliers, à leurs contraintes et aux mesures qu'ils privilégient.

Un parcours jalonné pour atteindre des objectifs de décarbonation ambitieux

Le volet RBL accroît la décarbonation des bâtiments communautaires en proposant une approche de réduction des GES à long terme fondée sur une série de mesures. Les municipalités peuvent ainsi cibler, évaluer et mettre en œuvre de nombreuses améliorations à leurs bâtiments communautaires qui mèneront progressivement à d'importantes réductions de GES. Cette approche permet aux municipalités et aux décideurs d'organismes à but non lucratif d'aller plus loin dans leurs efforts d'atténuation des émissions de GES en prenant, dès le départ, des décisions de planification des investissements bien informées et adaptées à leurs objectifs organisationnels. Les améliorations évaluées et financées dans le cadre de l'approche de réduction des GES du volet RBL réduiront les émissions de GES des bâtiments d'au moins 50 % en 10 ans et d'au moins 80 % en 20 ans, tout en facilitant la gestion des coûts d'investissement et d'exploitation.

Depuis son lancement en 2021, le volet RBL a financé 34 études de faisabilité de parcours, dont deux sont passées à la phase d'immobilisations en 2022-2023. Bien que l'initiative s'adresse aux municipalités de toutes tailles, sa mission est fortement axée sur les municipalités rurales et de petite taille. C'est ainsi que 12 des études ont appuyé de petites municipalités d'une population de moins de 20 000 résidents, tandis que neuf visaient des municipalités rurales de moins de 10 000 résidents.

RÉSULTATS CLÉS :

volet RBL 2022-2023

- **3 717 tonnes** éq. CO₂/an d'émissions de GES évitées
- **25 millions de dollars** en financement approuvés pour 25 bâtiments communautaires
- **21 projets** de financement approuvés pour des municipalités rurales et de petite taille

Une nouvelle façon d'améliorer votre patinoire

Les patinoires intérieures figurent souvent parmi les plus grands émetteurs de GES et représentent

habituellement de 20 à 30 % de la consommation énergétique totale des portefeuilles de bâtiments municipaux. En 2022, le volet RBL a publié un nouveau guide, *Feuille de route vers des patinoires intérieures à consommation nette zéro*, dans le but d'aider les municipalités à s'engager dans un parcours réalisable vers l'atteinte d'un bilan carbone zéro dans leurs arénas locaux. Élaboré en partenariat avec le Climate Challenge Network, ce guide présente une marche à suivre pratique, étape par étape, décrivant comment les municipalités peuvent proposer, planifier et exécuter des rénovations à faibles émissions de carbone dans leurs patinoires communautaires, de façon à générer des économies, à améliorer la qualité des services et à soutenir les cibles climatiques du Canada.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE : services consultatifs du volet RBL

Durant l'exercice 2022-2023, nous avons mis sur pied un projet pilote intitulé *Service-conseil dans le cadre de l'initiative Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)* afin d'aider les municipalités à réaliser avec succès des projets de réduction des émissions dans les bâtiments communautaires. Les bénéficiaires d'un financement de ce volet ont été invités à y adhérer afin d'obtenir un accompagnement personnalisé de la part de nos conseillers et ainsi combler des lacunes et améliorer les résultats de leurs projets. Ils ont ainsi reçu des conseils dans tous les domaines, de la mobilisation des parties prenantes à l'approvisionnement et à la dotation en personnel jusqu'au suivi et à l'analyse, en passant par l'établissement de paramètres pour les émissions de GES et la remise en service des bâtiments.

À la suite de ce projet pilote fructueux, il a été décidé d'étendre les services consultatifs à tous les clients qui explorent les possibilités de financement du volet RBL. Aujourd'hui, 20 municipalités participantes reçoivent ce soutien. Nous avons également recruté plusieurs nouveaux accompagnateurs externes qui aideront à développer les services consultatifs en prévision du lancement officiel du programme en 2023-2024.

Un centre communautaire de la Nouvelle-Écosse en voie de remplir ses promesses grâce à des rénovations opportunes

Centre de bien-être du comté de Pictou

Lorsqu'il a été conçu, le centre de bien-être du comté de Pictou devait être l'une des installations du genre les plus écoénergétiques du pays. Malheureusement, des systèmes incompatibles et des équipements vieillissants ont nui à cet objectif. Des améliorations indispensables sont en cours avec le financement obtenu du volet RBL, ce qui permettra de corriger enfin le tir.

Construite en 2012, cette installation de 155 000 pi² comprend deux arénas, un grand centre aquatique, un centre de conditionnement physique et divers espaces communautaires. Certains des équipements installés à l'origine n'étaient pas entièrement compatibles avec les systèmes d'exploitation du bâtiment, ce qui a entraîné des coûts de fonctionnement élevés et une consommation d'énergie intenable. Comme plusieurs équipements et systèmes approchaient de la fin de leur durée utile, le moment a été jugé idéal pour les remplacer et moderniser l'installation afin qu'elle puisse atteindre son plein potentiel.

L'autorité responsable du bâtiment a mené une étude de faisabilité du parcours de réduction des émissions de GES envisagé à l'aide du soutien financier du volet RBL, et a reçu une subvention de 180 000 \$ du FMV et du gouvernement du Canada afin d'identifier les améliorations d'équipement et les mesures de conservation d'énergie nécessaires pour atteindre ses

cibles d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES. Les améliorations retenues sont les suivantes : chauffage de la piscine à l'aide de la chaleur perdue des aréas du bâtiment, production et stockage d'énergie sur place pour économiser l'énergie pendant les périodes de pointe, et régulation dynamique de la ventilation, de la température et des équipements en fonction de l'utilisation. Une fois achevé, le projet devrait entraîner une réduction de 34 % de la consommation d'énergie et des émissions de GES en plus d'économies en coûts d'exploitation de plus de 5 millions de dollars en 15 ans, ce qui représente des économies annuelles moyennes estimées à 356 000 \$.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

- > **34 %** de réduction d'émissions de GES
- > **34 %** de réduction d'énergie consommée
- > **5 millions de dollars** de réduction des coûts en 15 ans

À l'aide de conseils, de documents d'instructions de démarrage et de visites du site, le projet du centre de bien-être du comté de Pictou partagera les leçons retenues avec d'autres municipalités canadiennes dont les complexes multiusages ont des systèmes de chauffage et de refroidissement ayant besoin de mises à niveau et d'améliorations.





Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3)

Mettre en pratique les connaissances en vue de résultats à fort impact

La [Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone \(LC3\)](#) aide sept grands centres urbains canadiens à réaliser leur plein potentiel en matière de réduction des émissions de carbone. Ce réseau collabore avec les communautés et les partenaires locaux afin de valider, de réduire les risques et de favoriser l'adoption à grande échelle de solutions climatiques locales qui réduisent les principales sources d'émissions tout en procurant des avantages équitables à la communauté.

Les sept centres LC3 du pays étant maintenant en pleine activité, le réseau a progressé considérablement dans l'avancement des stratégies locales et nationales ayant le plus fort impact sur les réductions de carbone ainsi que les mesures visant à les faire adopter à grande échelle. Chaque centre a offert des subventions, des investissements et des programmes adaptés au contexte local ainsi qu'aux priorités et aux besoins de la collectivité. En 2022-2023, les centres ont distribué globalement plus de 2,4 millions de dollars en subventions, 1,6 million de dollars en investissements directs et 1,1 million de dollars en initiatives menées par les centres LC3 pour des projets dans des domaines prioritaires, notamment les bâtiments, l'électrification des transports, les systèmes d'énergie renouvelable et les efforts de renforcement des capacités.

Chaque centre LC3 est géré localement, mais tous les centres appliquent un ensemble commun de mesures servant de critères pour la sélection des projets subventionnés, des programmes et des décisions d'investissement d'impact. Ces mesures tiennent

compte de la réduction des émissions de carbone, des possibilités de reproduction, de la création d'emplois et du potentiel d'avantages pour la collectivité. Elles permettront également de cerner les lacunes et les défis à l'échelle du réseau, de même que les tendances et les possibilités d'améliorer l'impact collectif de celui-ci.

En se basant sur les données des 12 mois précédents, des leçons ont été tirées des efforts locaux dans le premier rapport annuel présentant les apprentissages du réseau LC3. Ce rapport a mis en lumière des aspects importants liés au développement organisationnel, notamment la communication des impacts des centres LC3, l'excellence en gouvernance et les efforts de mobilisation de la collectivité.

Le rapport a fait ressortir des domaines qui feront l'objet d'une collaboration ciblée entre les centres. Ils se pencheront en particulier sur les offres de subventions, afin de partager leurs pratiques exemplaires et leurs principes respectifs dans le but de faire évoluer leurs offres et d'être encore plus réactifs aux compétences, aux idées et aux besoins locaux. Leur collaboration se poursuivra aussi au chapitre du protocole de quantification des GES du réseau LC3, tant pour mesurer et cibler les initiatives de réduction des GES à fort impact que pour mieux adapter le processus à leurs contextes locaux particuliers, tout en garantissant la qualité des analyses. De plus, en 2023-2024, le réseau s'attachera à améliorer ce protocole dans le cadre d'une nouvelle communauté de pratique du réseau LC3 sur la quantification des GES.

RÉSULTATS CLÉS :

réseau LC3 2022-2023

- **2,4 millions de dollars** in subventions
- **1,6 million de dollars** en investissements directs
- **1,1 million de dollars** n initiatives menées par les centres LC3

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE : action collaborative pour faire avancer des solutions durables

La collaboration s'est intensifiée au sein du réseau LC3 au cours de l'année écoulée dans la foulée des deux sommets en présentiel tenus à Ottawa et de ses réunions régulières toutes les deux semaines au cours desquelles les pairs des centres partagent des idées ainsi que des leçons, et se soutiennent mutuellement.

Le réseau concentre ses efforts sur des objectifs communs tout en renforçant les capacités avec des chefs de file locaux afin d'accélérer la transition vers la carboneutralité. L'un des premiers projets du réseau LC3 portait sur l'élaboration d'un guide dans le cadre d'un partenariat entre le FMV et les sept centres afin de créer le guide intitulé *Le rôle essentiel des villes canadiennes en matière d'accélération de la transition vers des moyens de transport à zéro émission.* Ce guide décrit les mesures les plus efficaces que peuvent mettre en œuvre les villes pour accélérer l'adoption des véhicules zéro émission.

Les centres LC3 ont également financé conjointement les efforts d'Efficacité Canada pour faire avancer les recherches en matière de codes du bâtiment et de normes de rendement, ceux-ci représentant un domaine de politique public crucial pour les villes qui souhaitent stimuler la transition vers la carboneutralité. Le réseau LC3 et Efficacité Canada ont organisé conjointement deux webinaires et publié des guides d'accompagnement sur les principaux aspects techniques des codes visant des bâtiments prêts au bilan carbone zéro et sur les politiques connexes, afin d'informer, de renforcer les capacités et d'inciter les principales parties prenantes à passer aux niveaux plus ambitieux du Code national du bâtiment. Consultez le guide municipal des codes du bâtiment prêt pour la consommation énergétique nette zéro et le guide intitulé Ce que les municipalités doivent savoir à propos des codes du bâtiment à émissions nettes nulles pour de plus amples détails. Un troisième guide et un webinaire seront lancés au cours de l'année prochaine.

Climat et équité – Renforcer les capacités pour faire passer l'action climatique au prochain niveau

Les groupes de population en quête d'équité sont souvent les personnes les plus touchées par les changements climatiques, et l'une des caractéristiques du travail des centres LC3 est de soutenir des initiatives qui s'attaquent aux principales sources d'émissions de carbone dans les villes, tout en produisant des avantages communautaires au moyen de la résolution multiple, en visant de plus en plus les communautés méritant l'équité. Le réseau vient tout récemment de lancer une mesure de prise de décision centrée sur l'équité sociale à la fin de l'année 2022. Sur ce plan, les centres LC3 travaillent déjà à renforcer les capacités des dirigeants locaux dans ce domaine, notamment avec :

- le Zero Emissions Innovation Centre (ZEIC) de l'agglomération de Vancouver, qui travaille avec le programme de mentorat **Women4Climate* afin de promouvoir l'accès des femmes noires, autochtones et de couleur aux rôles de leadership en matière de climat
- l'Alberta Ecotrust Climate Innovation Fund, qui collabore avec **l'ACORN Institute Canada* pour stimuler la participation des locataires à la rénovation de leur logement
- le TAF (The Atmospheric Fund), qui travaille avec l'organisme à but non lucratif **Building Up* à l'intégration d'un programme de construction verte dans le programme de préapprentissage de celui-ci
- le Fonds d'action climatique d'Ottawa (FACO), qui met sur pied **l'initiative d'équité climatique d'Ottawa* afin de réunir les figures de proue de l'inclusion sociale et des changements climatiques
- l'Halifax Climate Investment Innovation and Impact Fund (HCi3), qui procure du soutien à **l'initiative ONE + ReCover* en cherchant à combler l'écart du taux d'emploi des Afro-Néo-Écossais et en assurant une formation en changements climatiques à des membres de cette communauté.

*Site Web disponible en anglais seulement

De plus, en décembre 2022, alors que le réseau LC3 avait atteint une étape clé dans ses efforts pour intégrer l'équité dans son travail, il a été encouragé en recevant 5 millions de dollars sur 5 ans de la part de la Fondation McConnell. Cet investissement permettra d'approfondir le travail d'intégration de l'équité sociale et de la réconciliation entre les Autochtones et les non-Autochtones

dans l'action climatique. Les fonds seront distribués à l'échelle locale par le biais d'une nouvelle subvention aux leaders communautaires et seront utilisés pour établir des relations avec les dirigeants et les collaborateurs locaux afin de cerner, de stimuler et de soutenir de façon substantielle des projets intégrés.

Durant la prochaine année, les centres poursuivront ce travail de ciblage, de codéveloppement et d'élargissement des projets ayant les plus grandes possibilités d'impact en collaboration avec les partenaires communautaires et les municipalités, afin d'assurer l'intégration des principes fondamentaux de la ligue LC3 (mise à l'échelle et équité) tout en renforçant les avantages sociaux et économiques de ces projets.

Réduction des émissions incorporées : initiative de l'agglomération de Vancouver pour réduire les émissions de GES liées à la construction de bâtiments par le biais de programmes incitatifs

Le carbone incorporé désigne les émissions résultant de l'extraction, de la fabrication et du transport des matériaux de construction et de la construction même d'un bâtiment. Il est de plus en plus évident que les émissions de carbone incorporées sont équivalentes à celles générées par les bâtiments et leur exploitation une fois la construction achevée, pourtant considérés comme les plus importantes sources d'émissions dans la plupart des villes canadiennes.

En février 2023, le centre LC3 Zero Emissions Innovation Centre (ZEIC) de l'agglomération de Vancouver a lancé une initiative innovante visant à réduire de 40 % le carbone incorporé dans les maisons construites. Dirigé par le centre de connaissances spécialisées dans les bâtiments zéro émission du ZEIC, le ZEBx, et en étroite collaboration avec la Ville de Vancouver, le deuxième volet du programme NearZero rassemblera l'expertise des constructeurs d'habitations locaux afin de réduire de manière substantielle l'impact carbone de la construction de bâtiments à l'échelle locale.

Dans le cadre de ce programme, les constructeurs locaux recevront une formation et des ressources en matière de matériaux de construction et de techniques de construction à faible émission de carbone, notamment des pratiques conçues pour simplifier la conception et utiliser plus judicieusement les matériaux. Ils choisiront leur propre approche d'intégration de ces stratégies dans leurs projets, et y seront incités par la perspective de recevoir des montants allant de 5 000 \$ pour une réduction de carbone de 30 % à 40 000 \$ pour une réduction de 80 % à 100 %. Ce programme créera également des occasions d'échanges entre pairs et élaborera un guide d'approvisionnement en matériaux à faible teneur en carbone afin d'aider les constructeurs à cerner les sources d'approvisionnement et les prix de ces produits.

En retour, les participants rendront compte des aspects pratiques de leur approche au stade de la conception et, une fois la construction achevée, contribueront à dresser un tableau de l'adoption de ces nouvelles idées sur le terrain. Ce programme constituera donc aussi un programme de recherche appliquée, puisqu'il fournira de nouvelles données qui pourront orienter les futures normes de construction de la Ville de Vancouver tout en soutenant l'innovation en matière de matériaux de construction qui pourra être étendue à l'ensemble de la ville.





Volet de financement initial

Tester des solutions, élargir des technologies éprouvées et porter l'innovation à un niveau supérieur

Depuis l'établissement du FMV, notre offre du volet de financement initial a formé l'assise de toutes nos activités : fournir un soutien financier, offrir des produits adaptés aux besoins particuliers et assurer le renforcement des compétences, de façon à aider les municipalités à concevoir, à lancer et à mener à bien un large éventail de projets de développement durable. L'an dernier, nous avons approuvé plus de 71 millions de dollars afin de soutenir 52 projets se situant dans nos cinq secteurs clés : l'énergie, les transports, les matières résiduelles, l'eau et l'aménagement du territoire.

Ces trois dernières années, nous avons élaboré des stratégies sectorielles individuelles pour l'énergie, les matières résiduelles, les transports et l'aménagement du territoire. Les travaux relatifs à la stratégie pour le secteur de l'eau se sont poursuivis l'année dernière et devraient se terminer en 2023-2024. De telles stratégies ciblées ont pour but de faire ressortir les principaux défis et obstacles des municipalités dans ces secteurs au chapitre du développement durable et de l'action climatique, de même que les solutions qu'elles devront déployer afin de les surmonter.

RÉSULTATS CLÉS :

financement initial 2022-2023

- **9 685 tonnes éq. CO₂/an** d'émissions de GES évitées
- **24 400 tonnes/an** de matières résiduelles valorisées
- **469 300 m³/an** de réduction d'eau consommée

Renouveler notre offre du volet de financement initial, redoubler nos efforts en matière carboneutralité

Durant le dernier exercice, nous avons lancé le processus de renouvellement et de refonte de notre offre du volet de financement initial afin d'assurer encore une plus grande aide aux municipalités pour qu'elles réalisent leurs objectifs climatiques et soutiennent l'objectif de carboneutralité visé par le Canada d'ici 2050. En appliquant les leçons tirées de nos autres programmes et collaborations, l'offre de financement que nous élaborons sera encore plus efficace pour amplifier les résultats des projets, faire avancer des solutions éprouvées et soutenir la transformation du secteur municipal.

L'exercice 2022-2023 a été consacré en grande partie aux recherches pour la conception de la nouvelle offre. Au départ, nous avons examiné le potentiel de reproduction des projets soutenus par le FMV ainsi que les stratégies d'autres fonds climatiques. Nos constatations ont démontré clairement l'importance du renforcement des capacités et du partage des connaissances, ainsi que d'une meilleure intégration, dans nos propres processus, des options et des contraintes des municipalités dans leurs décisions de financement. Nous avons également mobilisé plusieurs partenaires municipaux afin de mieux comprendre la façon dont nous pouvons les aider à faire valoir le bien-fondé du développement durable et à s'attaquer en priorité aux initiatives de développement durable dans leurs collectivités.

De plus, conformément à l'engagement de notre plan triennal 2023-2026 visant à intégrer les avantages de la résolution multiple dans l'ensemble de notre travail, nous avons élaboré un groupe d'indicateurs des avantages collectifs – notamment en matière

d'équité, d'inclusion et de lutte contre le racisme –, afin d'améliorer l'évaluation des impacts économiques et sociaux des projets soutenus par le FMV. Ces indicateurs seront mis au point formellement et intégrés dans toutes nos offres de financement actuelles et futures à compter de l'exercice 2023-2024.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE : Partenaires dans la protection du climat (PPC)

Depuis plus de 25 ans, le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), une collaboration entre ICLEI – Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada) et la FCM, s'emploie à apporter aux collectivités le soutien nécessaire pour réduire les émissions locales de GES et lutter contre les changements climatiques.

Avec un réseau de plus de 510 municipalités canadiennes, le programme PCP offre des conseils personnalisés, des activités d'apprentissage entre pairs, des outils de soutien technique, une aide pour accéder aux possibilités de financement, ainsi que des ateliers et de la formation pour aider les collectivités participantes à mettre en œuvre des changements durables et respectueux de l'environnement.

En 2022-2023, le programme PPC a organisé six ateliers virtuels, six séances libres et deux webinaires sur divers sujets, dont l'établissement de cibles climatiques plus ambitieuses, le financement d'un plan d'action climatique et l'amélioration écoénergétique des bâtiments communautaires. Dans les sondages qui ont suivi ces activités, 94 % des participants ont déclaré être encore plus conscients de la nécessité de réduire les émissions de GES.

Le programme a également publié le guide *Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion à l'action climatique municipale*. Celui-ci renferme quantité de définitions, de concepts clés et d'études de cas afin d'aider les gouvernements municipaux à mieux comprendre la façon d'élaborer des plans d'action climatique qui prennent en compte et représentent les besoins de toute leur population. Conçue pour encourager la collaboration et l'apprentissage, cette ressource peut aider les municipalités à franchir les premières étapes de leur parcours axé sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Au cours de la dernière année, nous avons par ailleurs lancé un nouveau système de gestion des subventions et des prêts en ligne, permettant aux municipalités de soumettre, de suivre et de réviser leurs demandes de financement par l'intermédiaire d'un portail numérique. Le logiciel offre également des possibilités accrues de mesure et de suivi des données, en plus d'améliorer nos prévisions de décaissement et d'évaluation de notre réservoir de demandes de financement.

Un transport collectif plus vert pour relier des communautés rurales du Québec

Électrification du parc d'autobus de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Les services de transport intermunicipaux constituent des liens essentiels entre les communautés des régions rurales de tout le Canada, y compris celles des régions de l'Atlantique, au Québec. Les autobus électriques sont toutefois rarement des options envisageables dans ces régions, étant donné les longs trajets, les faibles densités de population et le manque d'infrastructures. Des mesures plus durables et plus rentables peuvent néanmoins étirer les petits budgets pour accroître les circuits assurés dans les milieux ruraux, tout en soutenant les objectifs de développement durable locaux et provinciaux ainsi que l'objectif de carboneutralité du Canada à l'horizon 2050.

Le service de transport collectif de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM), assure environ 18 circuits de 15 à 105 km. Desservie par des autobus conventionnels et limitée par un budget de fonctionnement qui restreint les itinéraires offerts, la collectivité veut améliorer les services en mettant sur pied un réseau d'autobus entièrement électrique équipé de bornes de recharge réparties dans des endroits stratégiques sur tout le territoire pour assurer une expérience utilisateur sans faille.

Soutenue par un financement de 1,75 million de dollars du FMV et du gouvernement du Canada, la RÉGIM électrifiera entièrement son réseau avec l'achat de 21 autobus électriques, dont 10 véhicules de transport adapté. Douze bornes de recharge seront construites et partagées avec les collectivités participantes voisines, ce qui améliorera l'accès et les connaissances à l'échelle locale.

Il est prévu qu'une fois achevé, le nouveau parc d'autobus aura des effets positifs considérables sur l'environnement et sur les coûts, notamment en réduisant les émissions locales de GES de 98 %, en diminuant la consommation d'énergie de 72 % et en réduisant les coûts énergétiques de 64 %. Le réaménagement du réseau pourrait accroître la mobilité de la population, ce qui pourrait ainsi profiter à la création d'emplois et à l'économie.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

- > **98 %** d'émissions de GES évitées
- > **72 %** de réduction d'énergie consommée
- > **64 %** de réduction des coûts énergétiques du parc d'autobus





Impact du FMV à l'échelle du pays

Avantages environnementaux

Pour combler l'écart de réduction d'émissions et éviter les effets les plus dévastateurs des changements climatiques, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005, et ce, d'ici 2030. Pour aider les gouvernements

municipaux à contribuer à cet objectif, le FMV inclut des objectifs environnementaux dans toutes les initiatives qu'il finance. Les données ci-dessous illustrent les principaux avantages environnementaux des projets financés par le FMV depuis son établissement.



Réductions d'émissions de GES :

2,87 millions de tonnes d'émissions de GES évitées, équivalent à éliminer les émissions de 880 547 voitures pendant un an, ou de la plantation de 3,37 millions d'acres de forêt boréale.



Économies d'énergie :

895 893 GJ d'économies d'énergie par année, équivalent à la consommation d'énergie annuelle moyenne de 166 aréna.



Traitement d'eaux usées et d'eau potable :

280 478 907 m³ d'eau traitée par an, équivalent au volume d'eau passant par les chutes du Niagara durant 27,5 heures de pointe.



Valorisation de l'eau :

653 136 m³ d'eau économisée par an, soit autant que la quantité d'eau potable consommée en moyenne durant une année par 7 124 personnes.



Valorisation des matières résiduelles :

224 217 tonnes de déchets détournés par an, équivalent au poids de 20 269 autobus scolaires de taille normale.



Gestion des matières :

191 768 m³ de matières (sol, eaux souterraines et sédiments) gérées depuis la création du FMV, de quoi remplir 4 900 conteneurs.



Réhabilitation de terrains :

94 hectares de terrains régénérés depuis la création du FMV, une étendue correspondant à 158 terrains de football.



Traitement des déchets solides :

34 675 m³ de déchets traités depuis l'établissement du FMV, de quoi remplir 15 piscines olympiques.

Avantages économiques

Grâce à nos prêts et à nos subventions, nous aidons les municipalités à mettre en œuvre leurs projets de réduction des émissions de GES et de développement durable – et à en tirer en même temps des avantages financiers. Par exemple, elles réduisent les coûts d'exploitation de leurs bâtiments et de leurs infrastructures, créent des emplois à l'échelle locale et modernisent des actifs vieillissants. Dans le calcul des données ci-dessous sur les retombées économiques de nos investissements dans les plans, études, projets pilotes et projets d'immobilisations municipaux, nous avons appliqué le modèle du Développement économique local (DÉL).

Depuis l'établissement du FMV

1 447 initiatives achevées

1 262 plans, études et projets pilotes achevés

185 projets d'immobilisations achevés

Effet de levier financier

L'impact financier des 1 124 initiatives menées à bien dans l'ensemble du pays et dans lesquelles les investissements du FMV ont représenté au moins 30 % des coûts totaux se présente comme suit (ces chiffres englobent les résultats directs et indirects, mais sans les effets induits).

1,2 milliard de dollars

en contribution au PIB national

12 622

années-personnes d'emploi créées

665 millions de dollars

en rémunération et salaires payés aux ménages à l'échelle nationale

Investissements par province et territoire

Tous les chiffres englobent les résultats directs et indirects, mais sans les effets induits.



Colombie-Britannique

265 projets achevés

265,2 millions

de dollars en PIB

2 759 années-personnes d'emploi national



Alberta

128 projets achevés

90,8 millions

de dollars en PIB

856 années-personnes d'emploi national



Saskatchewan

53 projets achevés

15,7 millions

de dollars en PIB

159 années-personnes d'emploi national



Manitoba

58 projets achevés

32,9 millions

de dollars en PIB

335 années-personnes d'emploi national



Ontario

487 projets achevés

407,3 millions

de dollars en PIB

4 222 années-personnes d'emploi national



Québec

270 projets achevés

191,8 millions

de dollars en PIB

2 142 années-personnes d'emploi national



l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard)

161 projets achevés

159,5 millions

de dollars en PIB

1 911 années-personnes d'emploi national



Territoires (Yukon, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest)

25 projets achevés

32,1 millions

de dollars en PIB

237 années-personnes d'emploi national

Avantages sociaux

Notre approche de résolution multiple vise à inciter la réalisation de projets qui stimulent et soutiennent le dynamisme et la vigueur des collectivités en favorisant des infrastructures inclusives et des avantages pour tous. Le FMV s'efforce résolument d'élargir son impact social en soutenant des projets novateurs pour aider les jeunes vulnérables, les personnes souffrant de troubles mentaux et de toxicomanie, les personnes âgées à faible revenu, les femmes et les parents sans conjoint, les populations autochtones ainsi que les immigrants récents.



CENTRES COMMUNAUTAIRES, CENTRES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES

- **19** projets d'immobilisations achevés
- **55 482 578 \$** investis
- Avantages sociaux concrétisés :
 - Amélioration de la qualité de vie
 - Resserrement des liens communautaires
 - Soutien de la vitalité culturelle
 - Préservation du patrimoine
 - Soutien des activités éducatives
 - Création d'emplois locaux et de postes de bénévoles

TRANSPORT ACTIF (VOIES POUR CYCLISTES ET PIÉTONS)

- **3** projets d'immobilisations achevés
- **12 600 000 \$** investis
- Avantages sociaux concrétisés :
 - Promotion de la santé publique par le biais de l'activité physique
 - Amélioration de la sécurité publique
 - Renforcement de la fierté communautaire

LOGEMENTS ABORDABLES (CONSTRUCTION ET AMÉLIORATION ÉCOÉNERGÉTIQUE DE LOGEMENTS EXISTANTS)

- **5** projets d'immobilisations achevés
- **3 908** projets d'immobilisations achevés
- **12 526 955 \$** investis
- Avantages sociaux concrétisés :
 - Aménagement d'espaces accueillants pour vivre, travailler et lancer une entreprise
 - Moyen de combattre la pauvreté
 - Moyen d'assurer la sécurité et le confort des populations vulnérables
 - Rétention de travailleurs et attrait de nouveaux arrivants
 - Enrichissement des quartiers et stimulation de la croissance économique

CENTRES RÉCRÉATIFS, PISCINES ET PATINOIRES

- **14** projets d'immobilisations achevés
- **49 638 566 \$** investis
- Avantages sociaux concrétisés :
 - Promotion de la santé publique par le biais de l'activité physique
 - Amélioration de la qualité de vie
 - Promotion de la croissance économique en attirant des événements et des visiteurs



Impact du FMV à l'échelle du pays : les chiffres

Dans l'ensemble du Canada, des collectivités de toutes tailles ont reçu l'aide du FMV pour adopter des solutions de développement durable. Nous sommes conscients que pour atteindre la carboneutralité au Canada d'ici 2050, toutes les municipalités sans exception doivent être en mesure de réduire leur empreinte écologique, de relever leurs défis particuliers et de répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'inondations, de feux de forêt, de pénurie d'eau ou d'accès à des sources abordables de chauffage et de climatisation. Il est donc impératif qu'elles s'équipent d'infrastructures résistantes et adaptent leurs systèmes et leurs processus pour assurer leur résistance aux impacts déjà tangibles des changements climatiques.

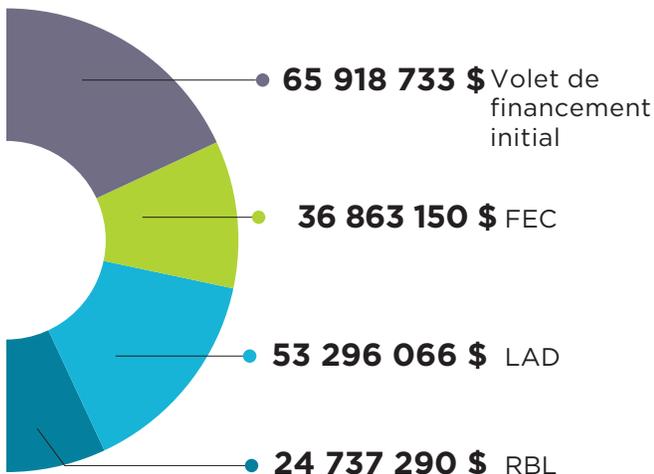
Dans ce but, le FMV est déterminé à distribuer équitablement ses fonds et ses initiatives de renforcement des capacités entre les municipalités, en fonction du poids démographique de chaque région dans la population nationale. De plus, nous cherchons à maintenir une distribution équitable entre les municipalités rurales et urbaines, tout en apportant notre aide pour assurer la représentation des minorités et des personnes et communautés vulnérables.

Les paragraphes ci-dessous présentent des renseignements sur les secteurs que nous soutenons ainsi que sur la ventilation de notre financement entre les régions, de même qu'entre les municipalités urbaines et rurales.

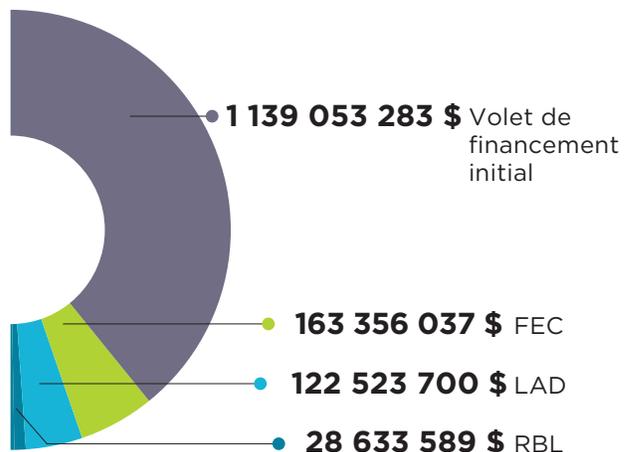
Investissements par secteur et équilibre urbain/rural

Notre travail dans les cinq secteurs d'activité suivants a pour effet d'accélérer la transition des municipalités canadiennes vers des solutions plus durables.

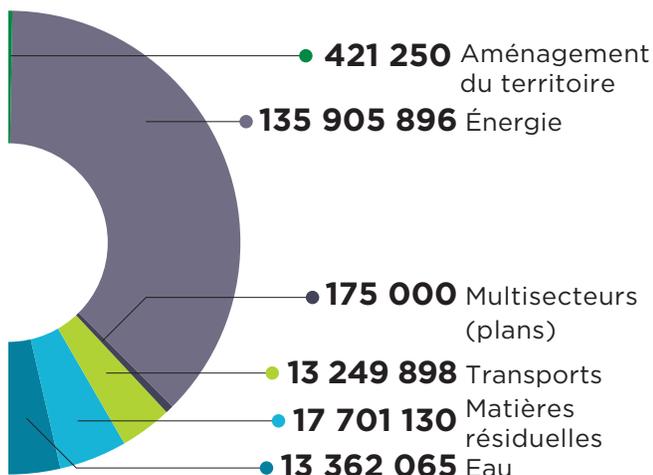
Montant total net approuvé en 2022-2023, par volet de financement



Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par volet de financement

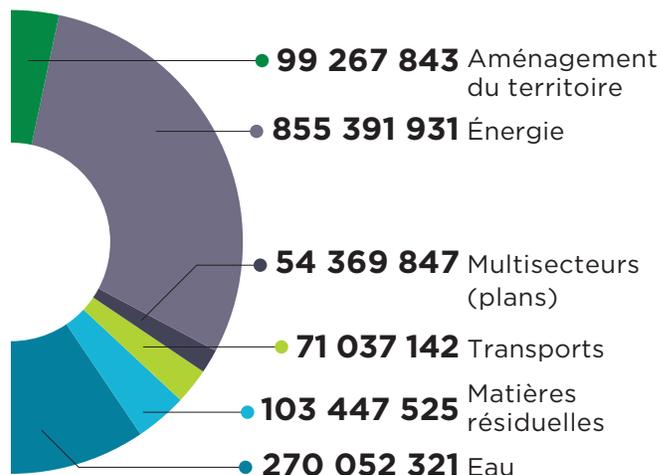


Montant total net approuvé en 2022-2023, par secteur



Volet de financement	Montant total net approuvé en 2022-2023, par volet de financement	Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par volet de financement
Volet de financement initial	65 918 733 \$	1 139 053 283 \$
FEC	36 863 150 \$	163 356 037 \$
LAD	53 296 066 \$	122 523 700 \$
RBL	24 737 290 \$	28 633 589 \$

Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par secteur

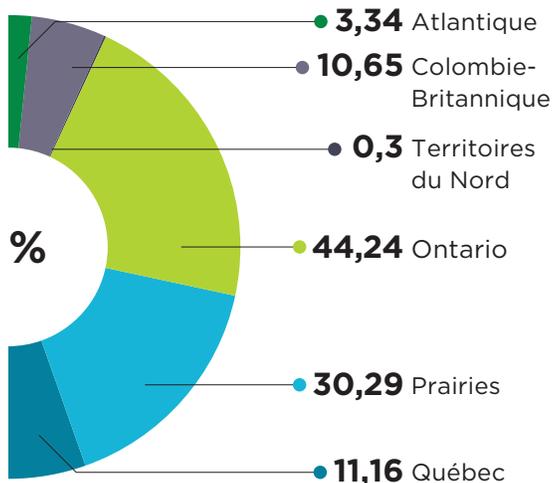


Secteur	Montant total net approuvé en 2022-2023, par secteur	Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par secteur
Aménagement du territoire	421 250	99 267 843
Énergie	135 905 896	855 391 931
Multisecteurs (plans)	175 000	54 369 847
Transports	13 249 898	71 037 142
Matières résiduelles	17 701 130	103 447 525
Eau	13 362 065	270 052 321

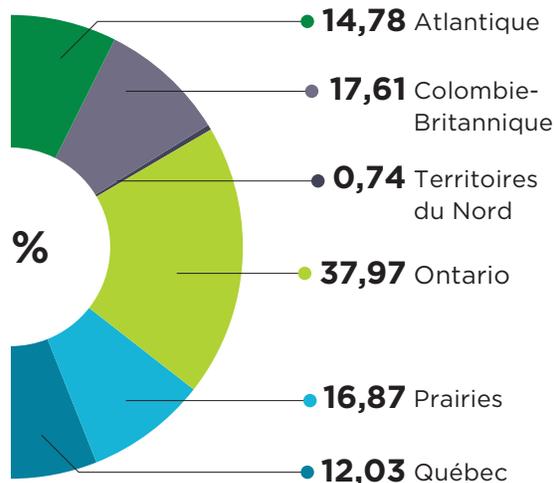
Répartition régionale du financement du FMV

Le tableau ci-dessous présente la répartition régionale des prêts et subventions accordés en 2022-2023 pour des plans de collectivités durables, des études de faisabilité, des projets pilotes et des projets d'immobilisations.

Montant total net approuvé en 2022-2023, par secteur/volet de financement



Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par secteur/volet de financement



Province/Territoire	2022-2023 % de population	2022-2023 Montant total (subv. et prêts)	2022-2023 % du total (subv. et prêts)	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds* (subv. et prêts)	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds* % du total
Atlantique	6,5	6 065 440	3,34	214 882 171	14,78
Colombie-Britannique	13,5	19 264 235	10,65	255 952 041	17,61
Territoires du Nord	0,3	542 500	0,3	10 705 398	0,74
Ontario	38,5	79 986 086	44,24	551 887 792	37,97
Prairies	18,2	54 770 070	30,29	245 204 075	16,87
Québec	23	20 186 908	11,16	174 935 132	12,03

* Le montant de subventions et de prêts en 2022-2023 tient compte de modifications à la portée de neuf projets d'immobilisations approuvés durant des exercices antérieurs.

Équilibre urbain/rural des initiatives approuvées

Le tableau ci-dessous présente la répartition urbaine/rurale des prêts et subventions accordés en 2022-2023 pour des plans de collectivités durables, des études de faisabilité, des projets pilotes et des projets d'immobilisations.

Rurale/ Urbain	% de population	2022-2023 Total (subv. et prêts)	2022-2023 % du total	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds* (subv. et prêts)	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds* % du total
Municipalités : petites, rurales et éloignées (rurale) ¹	17,8	24 468 170	13,53	215 668 996	14,84
Villes : moyennes et de grande taille (urbain)	82,2	156 347 069	86,47	1 237 897 612	85,16

* Le montant de subventions et de prêts en 2022-2023 tient compte de modifications à la portée de neuf projets d'immobilisations approuvés durant des exercices antérieurs.

1 Les municipalités d'une population de moins de 10 000 résidents sont classées dans les municipalités rurales. Dans le cas des gouvernements municipaux régionaux, chaque municipalité membre doit compter une population de moins de 10 000 résidents pour que la municipalité régionale soit considérée comme une municipalité rurale. Les municipalités régionales classées comme urbaines comptent au moins une municipalité membre d'une population de 10 000 résidents ou plus.



Concrétiser l'avenir que nous voulons

Le FMV envisage un avenir dans lequel les municipalités canadiennes ouvriront la voie menant à l'atteinte des cibles climatiques du Canada. Il faudra pour cela accélérer la transformation du secteur municipal et élargir l'adoption des solutions les plus prometteuses pour bâtir des collectivités résilientes, durables et carboneutres dans tout le Canada. Pour y parvenir, les secteurs public et privé doivent unir leurs efforts et leurs ressources afin d'aider les gouvernements municipaux à passer plus rapidement à des pratiques axées sur un bilan carboneutre et à des solutions innovantes pour relever les défis environnementaux.

En nous concentrant sur la tâche à accomplir et en nous appuyant sur deux décennies de succès, nous posons maintenant les jalons des initiatives encore plus importantes et audacieuses qui s'imposeront dans les années à venir.

- Nous amorçons notre **nouveau plan triennal 2023-2026**, dans lequel sont définis les nouveaux objectifs et priorités qui accroîtront encore l'impact de nos programmes et de nos initiatives. Plus précisément, ce plan énonce quatre nouveaux objectifs stratégiques qui guideront notre travail au cours des trois prochaines années :
 - *Permettre la transformation en offrant un éventail complet de programmes* : nous continuerons de faire progresser l'innovation et les nouvelles solutions, et ce, de l'étape de la conception à celle de la planification, de l'évaluation de la faisabilité, du projet pilote et de la validation, jusqu'à leur démonstration à pleine échelle et, enfin, à leur vaste adoption ou mobilisation.
 - *Accélérer la transformation en mobilisant des capitaux par effet de levier* : la réalisation des objectifs climatiques nationaux et locaux exige une collaboration avec des bailleurs de fonds des secteurs des investissements et des finances, car

les besoins des municipalités dépassent de beaucoup les fonds publics accessibles. Il est donc impératif que le FMV accélère les investissements d'autres acteurs.

- *Faire progresser de nombreuses priorités de développement durable à l'aide d'une approche de résolution multiple* : nous appliquerons les principes de résolution multiple dans nos processus d'évaluation, de sélection et de suivi du rendement des projets. Nous nous attaquerons à des problèmes multiples dans plusieurs secteurs au moyen d'une seule politique ou d'un seul investissement. Nous veillerons à intégrer et à mesurer les principes d'antiracisme, d'équité, d'inclusion et de réconciliation, ainsi qu'à promouvoir et à mesurer la biodiversité dans l'ensemble de nos activités de renforcement des capacités et de financement du FMV.
- *S'appuyer sur les succès et donner l'impulsion* : nous stimulerons, dans l'ensemble du secteur municipal, les mécanismes qui accélèrent l'adoption et la demande de solutions à fort impact. Nous utiliserons également la force de notre marque pour inciter d'autres secteurs à saisir les possibilités qui se présentent. À mesure de la croissance de ce marché, nous confierons des possibilités à des partenaires qui ont les moyens et l'accès au marché voulus pour mener ces solutions jusqu'à leur adoption à grande échelle.
- Le nouveau plan triennal a été élaboré en mettant délibérément l'accent sur la **l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme (ÉILCR)**, en mettant à profit les points de vue et les idées des membres de notre personnel. La FCM a collaboré avec la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) pour faire progresser l'ÉILCR dans les municipalités du Canada. Dorénavant, nous nous engageons à écouter, à partager et à avoir des conversations importantes

afin de nous assurer que chaque membre de la population canadienne est intégré dans nos propres efforts et initiatives.

- Nous serons des partenaires fiables pour le gouvernement fédéral afin d'aider à atteindre les objectifs du **Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada** en soutenant, en accélérant et en élargissant les initiatives d'adaptation aux changements climatiques des collectivités. En mettant à profit les 530 millions de dollars investis par le gouvernement fédéral et nos larges réseaux de municipalités et d'associations municipales à la grandeur du pays, nous renforcerons les capacités des gouvernements municipaux et leur fournirons des subventions pour les aider à construire des infrastructures résistantes aux changements climatiques.
- Notre nouvelle offre de financement soutiendra plus de 1 400 initiatives communautaires d'adaptation au climat d'ici 2031. Nous chercherons également à réduire au minimum les coûts liés aux répercussions climatiques en :
 - soutenant la planification des mesures d'adaptation, le renforcement des capacités en matière d'adaptation ainsi que l'intégration institutionnelle connexe
 - accélérant la mise en œuvre des solutions axées sur l'adaptation à l'échelle locale
 - élaborant des projets d'adaptation à financer dans l'optique d'accroître la participation du secteur privé.

En outre, notre travail dans ce domaine permettra de faire avancer les objectifs et priorités poursuivis dans la stratégie nationale d'adaptation du Canada :

- Tous les Canadiennes et Canadiens ont un accès équitable aux outils et au soutien dont ils ont besoin pour se préparer aux répercussions des changements climatiques, les réduire et y réagir.
- Un financement public et privé durable, suffisant et équitable est en place pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques.
- La capacité d'adaptation locale, régionale et institutionnelle contribue à l'autosuffisance et à la participation aux mesures d'adaptation.
- Nous continuerons d'évaluer, de développer et de réviser nos offres de financement actuelles afin qu'elles soient les plus efficaces et accessibles possible. Sur ce plan, nous comptons achever le processus de **renouvellement de l'offre de notre volet de financement initial** dans l'optique de stimuler une plus grande innovation et d'accroître encore plus notre impact dans le secteur municipal.

Dans l'avenir du Canada tel que le conçoit le FMV, la collaboration et l'unité d'action accéléreront la transformation qui fera naître un secteur municipal plus résilient et carboneutre. **Car nous savons qu'ensemble, nous sommes plus efficaces pour assurer l'avenir prospère et durable que mérite l'entière population canadienne.**

Annexes

Les annexes présentent un compte rendu détaillé de nos efforts durant le dernier exercice, tant en ce qui a trait aux investissements qu'à la portée de nos activités, de même que les détails des projets que nous avons approuvés. Ces données détaillées fournissent un portrait global de notre impact réel.



Annexe A

Projets du FMV approuvés en 2022-2023

Tableau A1 : Nombre de demandes et d'approbations – Plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et projets pilotes

	2022-2023	Depuis l'établissement du FMV
Demandes présentées¹	181	2,440*
Approbations²	137	1,687**
Compléments aux projets approuvés antérieurement³	4	

Tableau A2 : Nombre de demandes et d'approbations – Projets d'immobilisations

	2022-2023	Depuis l'établissement du FMV
Demandes présentées	30	764*
Approbations	31	419**
Compléments aux projets approuvés antérieurement	5	

* Dans le rapport annuel 2021-2022, vingt-trois demandes préalables (cinq projets d'immobilisations et 18 PÉPP) avaient été déclarées comme des demandes reçues. Quinze de ces demandes préalables (quatre projets d'immobilisations et onze PÉPP) ont depuis été converties en demandes de financement détaillées.

** Le nombre de demandes approuvées en 2022-2023 comprend quatre demandes soumises dans le cadre du volet initial (deux projets d'immobilisations et deux PÉPP) qui ont été transférées de CRM2011 à SGSP après la publication du rapport annuel 2021-2022.

- 1 Nombre de demandes de financement présentées à la FCM pour des fonds du FMV. L'année de présentation est établie selon la date de réception de la demande de financement par la FCM.
- 2 Nombre de demandes de financement approuvées par le conseil d'administration de la FCM selon la date d'approbation par le conseil. Des demandes de financement approuvées au cours d'un exercice donné peuvent avoir été présentées au cours d'un exercice précédent.
- 3 En 2022-2023, neuf demandes de financement complémentaire (cinq projets d'immobilisations et quatre PÉPP) pour des projets approuvés au cours d'exercices précédents ont été approuvées par le conseil d'administration de la FCM. Les fonds approuvés sont compris dans les montants totaux des subventions et des prêts (\$) indiqués dans le présent annexe.

Tableau A3 : Plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et projets pilotes approuvés, par région

Région/province	Population ⁵	% de pop.	Approuvé à l'exercice 2022-2023				Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV ⁴						
			#	VTP ⁶ (\$)	Subv. totale (\$)	% du total (nbre)	% du \$ total	#	VTP (\$)	Subv. (\$)	% du total (nbre)	% du \$ total	Par habitant (\$)
Provinces atlantiques	2 409 874	6,5	15	3 391 959	2 005 120	10,95	11,75	170	38 021 683	14 164 849	10,98	9,45	5,88
Nouveau-Brunswick	775 610	2,1	4	1 351 600	600 180	2,92	3,52	68	13 745 331	5 249 224	4,39	3,50	6,77
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	1,4	4	796 980	608 380	2,92	3,56	27	4 721 410	2 285 417	1,74	1,53	4,48
Nouvelle-Écosse	969 383	2,6	6	986 902	663 730	4,38	3,89	65	16 970 817	5 606 893	4,20	3,74	5,78
Île-du-Prince-Édouard	154 331	0,4	1	256 477	132 830	0,73	0,78	10	2 584 125	1 023 315	0,65	0,68	6,63
Colombie-Britannique	5 000 879	13,5	25	6 546 516	3 127 740	18,25	18,32	282	74 568 201	25 791 633	18,22	17,21	5,16
Territoires du Nord	118 160	0,3	3	2 925 347	542 500	2,19	3,18	29	8 252 928	2 455 398	1,87	1,64	20,78
Territoires du Nord-Ouest	41 070	0,1	1	35 010	17 500	0,73	0,10	12	2 614 625	1 083 601	0,78	0,72	26,38
Nunavut	36 858	0,1	1	2 858 837	500 000	0,73	2,93	5	3 770 337	732 333	0,32	0,49	19,87
Yukon	40 232	0,1	1	31 500	25 000	0,73	0,15	12	1 867 966	639 464	0,78	0,43	15,89
Ontario	14 223 942	38,5	58	16 809 401	7 495 950	42,34	43,92	529	139 476 352	53 306 408	34,17	35,57	3,75
Prairies	6 737 293	18,2	25	5 430 259	2 588 610	18,25	15,17	259	99 380 649	25 585 631	16,73	17,07	3,80
Alberta	4 262 635	11,5	9	2 643 295	1 337 990	6,57	7,84	138	53 383 137	15 178 192	8,91	10,13	3,56
Manitoba	1 342 153	3,6	7	1 350 568	524 120	5,11	3,07	60	18 923 123	4 871 331	3,88	3,25	3,63
Saskatchewan	1 132 505	3,1	9	1 436 396	726 500	6,57	4,26	61	27 074 389	5 536 108	3,94	3,69	4,89
Québec	8 501 833	23	11	2 685 510	1 308 718	8,03	7,67	279	102 739 004	28 544 098	18,02	19,05	3,36
Total	36 991 981	100	137	37 788 992	17 068 638	100	100	1 548	462 438 817	149 848 017	100	100	4,05

* Les valeurs des PÉPP pour l'exercice 2022-2023 comprennent des changements de portée positifs pour quatre demandes (deux projets pilotes et une étude du volet initial et une étude du volet LAD) et des changements de portée négatifs pour deux demandes (un plan du volet LAD et une étude du volet RBL) approuvés dans les années antérieures.

4 *Les montants nets totaux approuvés depuis la création du FMV incluent les montants approuvés à l'origine par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants des projets retirés, fermés ou annulés.

5 Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

6 VTP = valeur totale du projet déclarée par le demandeur

Tableau A4 : Projets d'immobilisations approuvés, par région

Région/ province	Population	% de pop.	Approuvé à l'exercice 2022-2023						Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV						
			#	VTP (\$)	Subv. totale (\$)	% du total (nbre)	% du \$ total	#	VTP (\$)	Subv. (\$)	% du total (nbre)	% du \$ total	Par habitant (\$)	% of total \$	Per capita (\$)
Provinces atlantiques	2 409 874	6,5	1	2 950 400	590 080	3 470 240	3,23	2,48	43	900 133 972	30 865 274	169 852 047	15,03	15,40	83,29
Nouveau- Brunswick	775 610	2,1	0	0	0	0	0	0	12	162 288 476	9 124 782	66 884 000	4,20	5,83	98,00
Terre-Neuve- et-Labrador	510 550	1,4	0	0	0	0	0	0	6	117 561 835	3 119 735	25 846 964	2,10	2,22	56,74
Nouvelle-Écosse	969 383	2,6	1	2 950 400	590 080	2 470 240	3,23	1,87	18	502 986 891	11 306 983	54 112 047	6,29	5,02	67,49
Île-du-Prince- Édouard	154 331	0,4	0	0	0	1 000 000	0	0,61	7	117 296 770	7 313 774	23 009 036	2,45	2,33	196,48
Colombie- Britannique	5 000 879	13,5	4	32 927 598	5 510 975	10 625 520	12,9	9,85	43	1 751 393 692	42 796 146	187 364 262	15,03	17,65	46,02
Territoires du Nord	118 160	0,3	0	0	0	0	0	0	1	37 507 579	750 000	7 500 000	0,35	0,63	69,82
Territoires du Nord-Ouest	41 070	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Nunavut	36 858	0,1	0	0	0	0	0	0	1	37 507 579	750 000	7 500 000	0,35	0,63	223,83
Yukon	40 232	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Ontario	14 223 942	38,5	11	268 658 105	23 796 508	48 693 628	35,48	44,27	100	1 949 844 549	88 942 802	409 638 582	34,97	38,24	35,05
Prairies	6 737 293	18,2	12	123 304 579	15 243 290	36 938 170	38,71	31,87	58	709 259 833	53 841 369	165 777 075	20,28	16,85	32,60
Alberta	4 262 635	11,5	10	101 950 947	13 618 990	35 448 020	32,26	29,97	39	526 396 059	42 090 197	119 441 995	13,64	12,39	37,89
Manitoba	1 342 153	3,6	0	0	0	0	0	0	9	127 208 048	5 133 333	30 569 634	3,15	2,74	26,60
Saskatchewan	1 132 505	3,1	2	21 353 632	1 624 300	1 490 150	6,45	1,9	10	55 655 726	6 617 839	15 765 445	3,50	1,72	19,76
Québec	8 501 833	23	3	27 805 800	2 462 357	16 415 833	9,68	11,53	41	472 538 108	22 729 001	123 662 033	14,34	11,23	17,22
Total	36 991 981	100	31	455 646 482	47 603 210	116 143 391	100	100	286	5 820 677 733	239 924 592	1 063 793 999	100	100	35,24

* Les valeurs des subventions et des prêts pour l'exercice 2022-2023 comprennent des changements de portée positifs pour cinq projets d'immobilisations (trois dans le cadre du volet initial et deux dans le cadre du volet FEC) et des changements de portée négatifs pour deux projets d'immobilisations (deux dans le cadre du volet initial) approuvés dans les années antérieures.

Tableau A5 : Projets approuvés, par région (tous les types)

Région/ province	Population	% de pop.	Approuvé à l'exercice 2022-2023						Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV						
			#	VTP (\$)	Subv. totale (\$)	Prêt total (\$)	% du nbre total	% du \$ total	#	VTP	% du total (nbre)	% du \$ total	Par habitant (\$)	% of total \$	Per capita (\$)
Provinces atlantiques	2 409 874	6,5	16	6 342 359	2 595 200	3 470 240	9,52	3,34	213	938 155 655	45 030 124	169 852 047	11,61	14,78	89,17
Nouveau- Brunswick	775 610	2,1	4	1 351 600	600 180	0	2,38	0,33	80	176 033 807	14 374 006	66 884 000	4,36	5,59	104,77
Terre-Neuve- et-Labrador	510 550	1,4	4	796 980	608 380	0	2,38	0,34	33	122 283 245	5 405 153	25 846 964	1,80	2,15	61,21
Nouvelle- Écosse	969 383	2,6	7	3 937 302	1 253 810	2 470 240	4,17	2,06	83	519 957 708	16 913 876	54 112 047	4,53	4,89	73,27
Île-du-Prince- Édouard	154 331	0,4	1	256 477	132 830	1 000 000	0,6	0,63	17	119 880 895	8 337 089	23 009 036	0,93	2,16	203,11
Colombie- Britannique	5 000 879	13,5	29	39 474 114	8 638 715	10 625 520	17,26	10,65	325	1 825 961 893	68 587 779	187 364 262	17,72	17,61	51,18
Territoires du Nord	118 160	0,3	3	2 925 347	542 500	0	1,79	0,3	30	45 760 507	3 205 398	7 500 000	1,64	0,74	90,60
Territoires du Nord-Ouest	41 070	0,1	1	35 010	17 500	0	0,6	0,01	12	2 614 625	1 083 601	0	0,65	0,07	26,38
Nunavut	36 858	0,1	1	2 858 837	500 000	0	0,6	0,28	6	41 277 916	1 482 333	7 500 000	0,33	0,62	243,70
Yukon	40 232	0,1	1	31 500	25 000	0	0,6	0,01	12	1 867 966	639 464	0	0,65	0,04	15,89
Ontario	14 223 942	38,5	69	285 467 506	31 292 458	48 693 628	41,07	44,24	629	2 089 320 901	142 249 210	409 638 582	34,30	37,97	38,80
Prairies	6 737 293	18,2	37	128 734 838	17 831 900	36 938 170	22,02	30,29	317	808 640 482	79 427 000	165 777 075	17,28	16,87	36,40
Alberta	4 262 635	11,5	19	104 594 242	14 956 980	35 448 020	11,31	27,88	177	579 779 196	57 268 389	119 441 995	9,65	12,16	41,46
Manitoba	1 342 153	3,6	7	1 350 568	524 120	0	4,17	0,29	69	146 131 171	10 004 665	30 569 634	3,76	2,79	30,23
Saskatchewan	1 132 505	3,1	11	22 790 028	2 350 800	1 490 150	6,55	2,12	71	82 730 115	12 153 947	15 765 445	3,87	1,92	24,65
Québec	8 501 833	23	14	30 491 310	3 771 075	16 415 833	8,33	11,16	320	575 277 112	51 273 099	123 662 033	17,45	12,03	20,58
Total	36 991 981	100	168	493 435 474	64 671 848	116 143 391	100	100	1 834	6 283 116 550	389 772 610	1 063 793 999	100	100	39,29

* Les valeurs des subventions et des prêts pour l'exercice 2022-2023 comprennent des changements de portée positifs pour neuf projets et des changements de portée négatifs pour quatre projets approuvés dans les années antérieures.

Tableau A6 : Équilibre entre les régions urbaines et rurales de tous les projets approuvés (tous les types)

Type de municipalité	Population	% de pop.	Projets approuvés à l'exercice 2022-2023					Montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV					
			#	VTP (\$)	Total (Subvention et prêt)	% du nbre total	% du \$ total	#	VTP (\$)	Total (Subvention et prêt)	% du nbre total	% du \$ total	Par habitant (\$)
Petites, rurales et éloignées (régions rurales) ⁷	6 584 573	17,8	43	55 467 327	24 468 170	25,6	13,53	445	694 627 020	215 668 996	24,26	14,84	32,75
Villes (régions urbaines)	30 407 408	82,2	125	437 968 147	156 347 069	74,4	86,47	1 389	5 588 489 530	1 237 897 612	75,74	85,16	40,71
Total	36 991 981	100	168	493 435 474	180 815 239	100	100	1 834	6 283 116 550	1 453 566 609	100	100	39,29

* Les valeurs des subventions et des prêts pour l'exercice 2022-2023 comprennent des changements de portée positifs pour neuf projets et des changements de portée négatifs pour quatre projets approuvés dans les années antérieures.

Cette année, on constate un changement au chapitre de l'équilibre entre les régions urbaines et rurales pour les montants totaux nets approuvés depuis la création du FMV. Ce changement s'explique ainsi :

- La migration de toutes les données de projets vers un nouveau SGRC et l'utilisation, pour la première fois, des données du recensement de 2021 pour déterminer l'équilibre entre les régions urbaines et rurales. Pour les années antérieures, l'équilibre urbain-rural était déterminé au moyen des données du recensement de 2011.
- Automatisation de la désignation des membres en tant qu'administration urbaine ou rurale dans le SGRC de la FCM, où toutes les municipalités dont la population est inférieure à 10 000 habitants selon les données du recensement sont désignées comme rurales, et toutes les municipalités dont la population est supérieure à 10 000 habitants selon les données du recensement sont désignées comme urbaines. Cela marque un changement par rapport aux années antérieures, alors que les municipalités choisissaient elles-mêmes leur statut urbain/rural dans le SGRC.
- La désignation urbaine-rurale est désormais liée à la municipalité principale plutôt qu'au projet lui-même, de sorte qu'elle reflète le statut urbain-rural établi au recensement de 2021 et non le statut au moment où le projet a été achevé.

⁷ Les municipalités comptant moins de 10 000 de population sont classées rurales. Dans le cas des administrations municipales régionales, chaque municipalité membre comptant une population de moins de 10 000 habitants est classée rurale. Dans les municipalités urbaines régionales, au moins une municipalité membre doit avoir une population de 10 000 habitants ou plus.

Annexe B

Gestion des fonds

Décaissements de fonds

Tableau B1 : Montants et types de financements versés

	2022-2023 (\$)	Depuis la création du FMV (\$)
Subventions pour les plans, les études de faisabilité et les projets pilotes	10 496 719	117 014 025
Subventions pour les projets d'immobilisations	16 367 683	102 525 767
Subventions au titre de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement des projets (ASRRP) pour les projets d'immobilisations ⁸	0	1 295 002
Subventions aux centres LC3	0	177 000 000
Prêts pour les projets d'immobilisations	51 107 878	693 098 576
Total	77 972 280	1 090 933 370

Rendement des fonds non attribués

Fiera Capital, Gestion de Placements TD et Northleaf Capital Partners gèrent la partie du Fonds municipal vert (FMV ou le « Fonds ») de la FCM qui n'a pas encore été décaissée pour des projets. Les directives régissant le placement de ces fonds non attribués sont énoncées dans l'*Énoncé de politique de placement du FMV*. Cette politique est passée en revue chaque année et la dernière révision date de mars 2023.

Tableau B2 : Rendement des fonds non attribués

	2022-2023 ⁹ (%)	Depuis la création du FMV (%)
Rendement	0,77	4,30

8 Les dernières approbations de subventions en vertu de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement (ASRRP) ont eu lieu en août 2006.

9 Le rendement annuel exclut le rendement des équivalents de trésorerie à court terme.

Rémunération de la haute direction

La haute direction du FMV se compose d'un directeur général, d'un directeur principal, de deux administrateurs, et de sept gestionnaires principaux — Services à la clientèle et de financement (directeur principal), Services à la clientèle et de financement (administrateur), Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (directeur de projet), Renforcement des capacités (gestionnaire principal), Développement des secteurs (gestionnaire principal), Amélioration continue (gestionnaire principal), Rayonnement des programmes (gestionnaire principal), Gouvernance et rendement des programmes (gestionnaire principal), Communication des programmes (gestionnaire principal), Unité de prêts (gestionnaire principal).

Leur rémunération durant l'exercice 2022-2023 était fondée sur les échelles salariales ci-dessous :

Tableau B3 : Échelles salariales de la haute direction du FMV, période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Gestionnaires principaux et administrateurs	De 107 900 \$ à 142 750 \$
Directeur principal	De 143 300 \$ à 196 350 \$
Équipe de la haute direction (y compris le directeur général)	De 222 900 \$ à 286 500 \$

Outre leur salaire, les employés bénéficient d'une cotisation à un REER collectif (cinq pour cent de leur salaire annuel) et d'avantages sociaux collectifs.

Rémunération des membres du conseil du FMV et des pairs évaluateurs

Les membres du conseil du FMV, à l'exception des membres du gouvernement fédéral, peuvent demander des honoraires de 350 \$ pour chaque journée de réunion en salle du conseil à laquelle ils participent, plus des honoraires d'une journée de 350 \$ pour leur temps de préparation. Pour les téléconférences, des honoraires d'une demi-journée de 175 \$ peuvent être demandés lorsqu'ils y participent, plus des honoraires d'une demi-journée pour le temps de préparation.

Les pairs évaluateurs du FMV peuvent demander 114,28 \$ par heure, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par évaluateur par année. La durée de référence établie pour l'examen des dossiers est d'un maximum de 10 heures par évaluateur, et de 2 heures supplémentaires pour les responsables de l'évaluation consensuelle pour tous les types de projets. Dans le cas des dossiers plus complexes, du temps supplémentaire peut être accordé pour l'évaluation si les évaluateurs en font la demande¹⁰.

10 À l'exception des subventions pour les plans du volet LAD et des subventions pour les projets de suivi et d'analyse des bâtiments et de remise en service de bâtiments du volet RBL. Les demandes visant ces types de projets, relativement petits, sont examinées par un seul évaluateur (c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'évaluation consensuelle).

Annexe C

Membres du conseil du FMV 2022-2023

Membres représentant le secteur municipal

Maire Alan DeSousa, vice-président Arrondissement Saint-Laurent (Qc) <i>Nommé en juin 2018</i>	Conseillère Rebecca Mersereau District de Saanich (C.-B.) <i>Nommée en janvier 2020; a quitté le conseil en octobre 2022</i>
Conseillère Jennifer McKelvie Ville de Toronto (Ont.) <i>Nommée en avril 2020</i>	Conseillère Shanon Zachidniak Ville de Regina (Sask.) <i>Nommée en avril 2022</i>
Conseiller Waye Mason Municipalité régionale d'Halifax <i>Nommé en avril 2022</i>	Conseillère Gabrielle Blatz Ville de Wetaskiwin (Alb.) <i>Nommée en avril 2022</i>

Membres représentant le secteur privé et le secteur universitaire

Ben Henderson <i>Nommé en février 2015; a quitté le conseil en juin 2022</i>	David Martin, Directeur principal, knoWater <i>Nommé en avril 2018</i>
Denis Leclerc Président, Écotech Québec <i>Nommé en avril 2018</i>	Tracey Forrest Directrice, Transformative Quantum Technologies, Université de Waterloo <i>Nommée en avril 2020</i>
Graeme Hussey Directeur du développement immobilier, Centretown Citizens Ottawa Corporation <i>Nommé en juillet 2020</i>	Parminder Sandhu PDG, Vistera Capital Group Inc. <i>Nommé en avril 2022</i>
Jonathan Frank Responsable de l'énergie propre, Vancity Community Investment Bank <i>Nommé en juillet 2022</i>	-

Membres représentant le gouvernement fédéral

Membres	Remplaçants
<p>Abla Hanna, directrice principale Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommée en juillet 2022</i></p> <p>Joyce Henry <i>Nommée en février 2018; a quitté le conseil en mai 2022</i></p>	<p>Ben Copp, directeur principal Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada</p> <p>Abla Hanna <i>Nommée en décembre 2020, devenue membre permanente en juillet 2022</i></p>
<p>Jocelyn Millette, directeur général CanmetÉNERGIE - Varennes Secteur de la technologie de l'énergie, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en avril 2019</i></p>	<p>Josef Ayoub, conseiller scientifique principal Bureau du directeur général CanmetÉNERGIE - Varennes Secteur de la technologie de l'énergie, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en février 2019</i></p>
<p>Jeff MacDonald, directeur général Direction générale du changement climatique, Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en octobre 2022</i></p> <p>David Henry <i>Nommé en juillet 2020; a quitté le conseil en septembre 2022</i></p>	<p>Laniel Bateman, directeur Direction générale du changement climatique, Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en octobre 2022</i></p> <p>Heather Morrison <i>Nommée en juillet 2020; a quitté le conseil en septembre 2022</i></p>
<p>Jesse Fleming, directeur général Direction générale du changement climatique, Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en mars 2022</i></p>	<p>Julie Vanderschot Direction générale du changement climatique, Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommée en mars 2022</i></p>
<p>Will Meneray, directeur principal Société canadienne d'hypothèques et de logement <i>Nommé en décembre 2020</i></p> <p>Janet Neves <i>Nommée en octobre 2020; a quitté le conseil en juin 2022</i></p>	<p><i>Vacant</i></p>
<p>Lo Cheng, directeur général Infrastructure Canada <i>Nommé en juin 2022</i></p>	<p>John Cuddihy Infrastructure Canada <i>Nommé en juin 2022</i></p>

Annexe D

Processus d'évaluation et d'approbation

Les demandes de financement du FMV admissibles sont évaluées par le comité d'évaluation par les pairs du FMV, à la lumière d'une série de critères établis à cette fin par le conseil du FMV et approuvés par le conseil d'administration de la FCM. Les critères, présentés dans les tableaux D1 à D4, sont utilisés pour évaluer les résultats escomptés en matière de durabilité, l'utilité des connaissances et l'approche de gestion de chaque initiative, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux prévus. En 2018, le FMV a introduit de nouveaux critères d'évaluation pour les projets d'immobilisations dans les catégories Énergie, Transports, Matières résiduelles et Eau (ÉTME). Ces critères ont ensuite été appliqués aux volets de financement Logement abordable durable (LAD), Financement de l'efficacité communautaire (FEC) et Rénovation des bâtiments de loisirs (RBL). Ces critères sont conçus pour inciter les promoteurs de projets à atteindre des objectifs environnementaux plus ambitieux.

Le comité d'évaluation par les pairs (CÉP) du FMV est composé de 81 experts indépendants possédant une expertise en matière d'environnement, de gestion de projet ou de finances. Le conseil d'administration de la FCM procède à la sélection de tous les membres du CÉP. Jusqu'à un tiers des membres sont sélectionnés à partir d'une liste (fournie par les cabinets des ministres de Ressources naturelles Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada) de candidats qualifiés représentant les ministères fédéraux. Les autres membres sont sélectionnés par un appel de candidatures. Les experts sélectionnés sont issus de gouvernements municipaux, du secteur privé ou d'organisations non gouvernementales. Les membres sont nommés au sein du CÉP pour une période de quatre ans, et leur mandat peut être renouvelé pour un ou plusieurs mandats de quatre ans, selon la participation, le roulement et l'importance de préserver l'équilibre entre l'expertise technique et financière.

Deux pairs évaluateurs, au minimum, évaluent les demandes portant sur les plans, les études et les projets pilotes, tandis que trois pairs évaluateurs, au minimum, évaluent les demandes visant les projets d'immobilisations. Dans le cadre du volet LAD, la subvention pour les plans est une offre de

financement relativement modeste (subvention de 25 000 \$ maximum par demande). Ainsi, un seul pair évalue chaque demande de subvention pour les projets de plan. Une structure similaire s'applique aux subventions de suivi et d'analyse des bâtiments et de reconditionnement de bâtiments du volet RBL.

Après l'évaluation par les pairs, les demandes pour les projets pilotes et les projets d'immobilisations sont soumises à l'examen du conseil du FMV. Au cours de cet examen, le conseil du FMV tient compte de divers facteurs, soit le pointage obtenu dans le cadre de l'évaluation indépendante par les pairs évaluateurs, les priorités de financement énoncées dans l'entente de financement entre la FCM et le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, l'innovation et les fonds disponibles. Le conseil du FMV recommande seulement le financement des projets exceptionnels et soumet ses recommandations au conseil d'administration de la FCM.

En date d'avril 2018, le conseil d'administration de la FCM a délégué l'approbation des subventions relatives aux plans et aux études de faisabilité au personnel de la FCM, comme le permet l'entente de financement conclue entre la FCM et le gouvernement du Canada. Après l'évaluation par les pairs, les demandes visant des plans et des études de faisabilité sont soumises à l'examen du directeur général du FMV, du directeur des services à la clientèle et de financement du FMV, de la gestionnaire principale de la sensibilisation du FMV et des gestionnaires du financement du FMV à des fins de décision de financement. Cette décision est principalement fondée sur l'évaluation par les pairs et la recommandation du personnel. Lorsque d'autres points devraient être considérés dans le cadre d'une demande – comme une divergence d'opinions, les priorités de financement du FMV telles que décrites dans l'entente de financement de la FCM avec le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, le niveau d'innovation et les fonds disponibles – la demande peut être soumise à l'examen du conseil du FMV et du conseil d'administration de la FCM.

Objectifs et secteurs de financement

Par l'entremise du FMV, la FCM finance des projets dans cinq secteurs différents, soit l'aménagement des terres (qui comprend les sites contaminés), l'énergie, les transports, l'eau et les matières résiduelles. Les objectifs de chaque secteur sont les suivants :

- Promouvoir le réaménagement de sites contaminés et éviter l'aménagement de nouveaux sites.
- Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) par le biais de l'efficacité, la conservation, la gestion de la demande et la récupération d'énergie, et en favorisant la consommation d'énergie renouvelable ou résiduaire.
 - Dans le cadre du volet LAD, un objectif supplémentaire est de faire en sorte que les logements abordables au Canada restent abordables à long terme grâce à des mesures de réduction de la consommation d'énergie.
 - Dans le cadre du volet FEC, il y a deux objectifs supplémentaires : générer des retombées dans les trois domaines du triple bilan et transformer le marché en soutenant les programmes nouveaux et existants visant à financer des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations à faible hauteur.
- Dans le cadre du volet RBL, un objectif supplémentaire est de générer des retombées dans les trois domaines du triple bilan.
- Réduire la consommation et les émissions de carburants fossiles dans les transports au moyen de projets encourageant les véhicules à occupation multiple ou l'efficacité de carburant ou le passage à des carburants de remplacement pour les parcs de véhicules.
- Réduire la consommation et la perte d'eau potable ou protéger les plans d'eau locaux grâce à différentes mesures, comme la gestion de la demande, la conservation de l'eau, la récupération d'eau ainsi que le traitement des eaux usées ou pluviales.
- Réduire, réutiliser ou recycler des matières qui iraient grossir autrement le flux des déchets, et réduire ainsi les émissions de GES résultant de l'enfouissement.

Tableau D1 : Deux méthodes de notation des projets du FMV

Système de notation standard (/100)	Système de notation avancé (coordonnées x et y)
➤ Plans, études et projets pilotes - volet initial	➤ Projets d'immobilisations - volet initial
➤ Plans - volet LAD	➤ Études, projets pilotes et projets d'immobilisations - volet LAD
➤ Subventions de suivi et d'analyse des bâtiments et de reconditionnement de bâtiments - volet RBL	➤ Études et projets d'immobilisations - volet RBL
	➤ Études, projets pilotes et projets d'immobilisations - volet FEC

Système de notation standard (/100)

Au FMV, la forme la plus simple d'évaluation des projets est un système de notation sur 100. Certains types de projets utilisent toujours cette méthode de notation éprouvée.

Volet initial (énergie, sites contaminés, transports, matières résiduelles, eau)

Tableau D2 : Critères d'évaluation du volet initial pour les plans

Critères notés	Note maximale
Approche de développement durable	15
Liens avec les plans et les politiques existants	15
Approche systémique	20
Pratiques et technologies novatrices allant au-delà des améliorations usuelles	10
Reproductibilité et leçons tirées	10
Capacité de gestion (gestion du projet)	10
Plan de travail	10
Budget	10
Total	100

Tableau D3 : Critères d'évaluation du volet initial pour les études de faisabilité et les projets pilotes

Critères notés	Note maximale
Avantages environnementaux anticipés	25
Liens avec les plans et les politiques existants	10
Approche systémique	10
Avantages pour la collectivité	5
Pratiques et technologies novatrices allant au-delà des améliorations usuelles	10
Reproductibilité et leçons tirées	10
Gestion du projet	10
Plan de travail	10
Budget	10
Total	100

Logement abordable durable (LAD)

Tableau D4 : Critères d'évaluation du volet LAD pour les plans

Critères notés	Note maximale
Portée du projet	15
Budget et plan de travail	15
Considérations environnementales	30
Abordabilité	20
Prochaines étapes	20
Total	100

Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)

Tableau D5 : Critères d'évaluation du volet RBL pour les subventions de suivi et d'analyse des bâtiments et de recommissioning de bâtiments

Critères notés	Note maximale, subvention de suivi et d'analyse des bâtiments	Note maximale, subvention de recommissioning de bâtiments
Portée du projet	35	40
Équipe et partenaires de projet	20	20
Atténuation des risques	5	10
Budget et plan de travail	20	20
Prochaines étapes	20	10
Total	100	100

Système de notation avancé (coordonnées x et y)

Cette nouvelle méthode d'évaluation fournit une meilleure indication du potentiel de réussite des projets ainsi que leur contribution relative à l'ensemble du secteur. Les catégories sont regroupées sous trois éléments principaux (potentiel de transformation, impact et mise en œuvre), qui sont ensuite transposés dans une grille afin de représenter la position relative d'un projet par rapport aux autres projets de cette gamme. Cette méthode est utilisée pour les volets de financement et les types de projets suivants :

- > Projets d'immobilisations - volet initial
- > Études, projets pilotes et projets d'immobilisations - volet LAD
- > Études, projets pilotes et projets d'immobilisations - volet FEC
- > Études et projets d'immobilisations - volet RBL

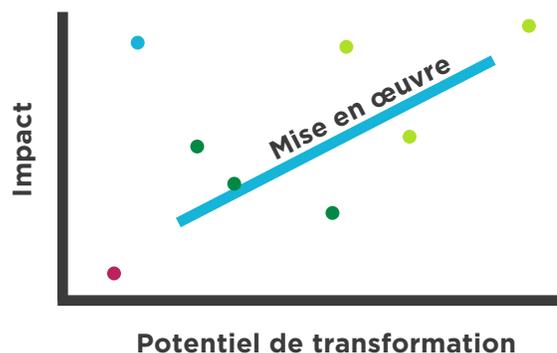


Tableau D6 : Critères d'évaluation - Potentiel de transformation, Impact et Mise en oeuvre

Potentiel de transformation	Impact	Mise en oeuvre
<p>Le projet fait preuve d'innovation en démontrant ou en adoptant des solutions nouvelles et plus efficaces qui permettent de faire face à des défis importants pour les municipalités et les collectivités</p> <p>LAD : mettre l'accent sur les mesures novatrices adoptées par les fournisseurs de logements abordables</p>	<p>Le projet a le potentiel de générer des avantages environnementaux, économiques et sociaux importants pour les municipalités et les collectivités</p> <p>LAD : évaluer les mesures d'abordabilité adoptées par le fournisseur de logement en adoptant différentes perspectives</p>	<p>Le projet est conçu selon une approche holistique qui prévoit des mesures de planification, de gestion des risques, d'affectation adéquate des ressources et d'engagement des parties prenantes internes et externes (si nécessaire).</p>
<p>Innovation</p> <p>Audace</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>Reproductibilité</p>	<p>Avantages environnementaux</p> <p>Avantages financiers</p> <p>Avantages pour la collectivité</p> <p>Répercussions relatives</p>	<p>Mobilisation des intervenants</p> <p>Liens avec les plans et les politiques existants (exclus des volets LAD et RBL)</p> <p>Équipe et partenaires</p> <p>Plan de travail et budget</p> <p>Gestion des risques</p> <p>Financement</p> <p>Suivi et évaluation</p>

Annexe E

Projets approuvés par le FMV en 2022-2023

Le comité exécutif de la FCM a approuvé les projets suivants en 2022-23. Ces projets avaient d'abord été soumis à une évaluation qui a permis de conclure qu'ils offraient des possibilités d'améliorations considérables sur le plan de la qualité de l'air, de l'eau ou du sol de même que des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Financement de l'efficacité communautaire (FEC)					
Mise en œuvre d'un programme d'améliorations axées sur les énergies propres par la Ville de Lethbridge 18228	Ville de Lethbridge	Alb.	1 271 400	2 542 900	4 768 000
Programme d'améliorations axées sur les énergies propres de la Ville de Calgary 18280	Ville de Calgary	Alb.	5 000 000	10 000 000	20 032 129
Programme d'améliorations axées sur les énergies propres de la Ville de Grande Prairie 18283	Ville de Grande Prairie	Alb.	689 400	1 378 800	2 585 300
Mise en œuvre d'un programme d'améliorations axées sur les énergies propres dans le comté de Sturgeon 18371	Comté de Sturgeon	Alb.	940 850	1 881 700	3 528 230
Mise en œuvre d'un programme d'améliorations axées sur les énergies propres à Drayton Valley 18457	Municipalité de Drayton Valley	Alb.	481 480	963 000	1 805 600
Programme d'améliorations axées sur les énergies propres de la Ville d'Okotoks 18527	Ville d'Okotoks	Alb.	572 400	1 144 880	2 146 600
Programme d'améliorations axées sur les énergies propres du Comté de Strathcona 18544	Comté de Strathcona	Alb.	1 634 500	3 899 720	6 917 795
Programme d'améliorations axées sur les énergies propres de la Ville de Westlock 18548	Ville de Westlock	Alb.	422 760	845 520	1 587 861
Étude de faisabilité d'un programme de financement de l'efficacité communautaire à Prince Rupert 18271	Ville de Prince Rupert	C.-B.	60 000	-	75 000

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de faisabilité d'un programme de financement d'améliorations écoénergétiques résidentielles majeures dans la région de Nanaimo 18277	Ville de Nanaimo	C.-B.	175 000	-	231 800
Étude de faisabilité d'un programme de financement de l'efficacité énergétique pour sept municipalités du Nouveau-Brunswick 18455	Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick	N.-B.	157 200	-	196 500
*PACE Atlantic - 3/3 Ville de Wolfville - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2020-2021) 17988	Ville de Wolfville	N.-É.	-	700 000	-
Conception d'un programme d'améliorations axées sur les énergies propres pour la Municipalité régionale de West Hants et la Ville de Kentville, en Nouvelle-Écosse 18554	Municipalité de West Hants	N.-É.	168 800	-	225 000
Étude de faisabilité d'un programme de financement de l'efficacité communautaire à Sault Ste. Marie 18142	Ville de Sault Ste-Marie	Ont.	100 720	-	125 900
Étude de faisabilité sur la transition vers un programme de financement de l'efficacité énergétique résidentielle dans le comté de Wellington 18234	Comté de Wellington	Ont.	136 000	-	170 000
Étude de faisabilité d'un programme de financement de l'efficacité communautaire à Orillia 18517	Ville d'Orillia	Ont.	95 920	-	125 500
Étude de concept d'un programme de financement de l'efficacité communautaire pour le Grand Sudbury 18532	Ville du Grand Sudbury	Ont.	75 200	-	94 000
Étude de concept d'un programme de prêts pour des rénovations écoénergétiques de maisons pour la ville de Thunder Bay 18553	Ville de Thunder Bay	Ont.	175 000	-	220 000

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
*PACE Atlantic - 2/3 - Ville de Stratford - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2020-2021) 17987	Ville de Stratford	Î.-P.-É.	-	1 000 000	-
Étude de conception pour la mise en place de mesures écoénergétiques dans le secteur résidentiel québécois 18547	Fédération québécoise des municipalités	Qc	175 000	-	225 000
Programme de financement d'améliorations écoénergétiques résidentielles dans le village nordique de Pinehouse 18526	Village nordique de Pinehouse	Sask.	175 000	-	218 750
Total - volet FEC			12 506 630	24 356 520	45 278 965

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Logement abordable durable (LAD)					
Construction d'un triplex prête à la consommation énergétique nette zéro dans l'établissement métis de Fishing Lake 18120	Établissement métis de Fishing Lake	Alb.	500 000	-	1 657 525
Étude de faisabilité de la New Denver and Area Housing Society visant l'efficacité énergétique d'une nouvelle construction sur l'avenue Slocan 17742	New Denver and Area Housing Society	C.-B.	149 060	-	298 130
Valemout Cares - Centre d'hébergement pour personnes âgées prêt à la consommation énergétique nette zéro 17779	Valemout Senior Citizens Housing Society	C.-B.	175 000	-	235 500
Étude portant sur la construction de logements abordables écoénergétiques pour les employés d'Ucluelet 17865	Pac Rim Home Development Cooperative	C.-B.	25 000	-	31 300
*Évaluation de mesures d'améliorations écoénergétiques profondes du Sitkum Lodge, à Victoria, en Colombie britannique - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2022-2023) 17892	Greater Victoria Housing Society	C.-B.	14 250	-	-

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Rénovation énergétique de la coopérative d'habitation Twin Oaks 17894	Coopérative d'habitation Twin Oaks	C.-B.	2 313 840	2 313 840	5 784 600
Étude portant sur la construction d'un nouvel immeuble à émissions presque nulles de 101 à 121 logements pour les familles à Vancouver, en Colombie-Britannique 18084	Ville de Vancouver	C.-B.	27 280	-	54 560
Étude de faisabilité de la Chilean Housing Co-operative portant sur la rénovation de 37 maisons de ville dans la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique 18144	The Chilean Housing Co-operative	C.-B.	49 750	-	99 500
Valemount Cares – Centre d'hébergement carboneutre pour personnes âgées 18272	Valemount Senior Citizens Housing Society	C.-B.	1 941 080	1 294 060	16 800 798
Étude portant sur diverses options carboneutres pour remplacer un bâtiment vieillissant et inefficace à Mission, en Colombie-Britannique 18278	SARA for Women Society	C.-B.	25 000	-	50 000
Projet d'améliorations écoénergétiques majeures de Calling Ministries en vue d'améliorer l'abordabilité et l'efficacité de 36 logements à Vancouver 18306	Calling Ministries	C.-B.	25 000	-	32 500
Examen d'options carboneutres pour la construction de 133 nouveaux logements abordables à Duncan, en Colombie-Britannique 18419	Duncan Housing Society	C.-B.	25 000	-	54 000
Travaux de planification de Port Edward 18439	District de Port Edward	C.-B.	25 000	-	31 500
Étude portant sur la construction de 200 logements pour personnes âgées et mères célibataires à Vancouver, en Colombie-Britannique 18443	Unity of Vancouver	C.-B.	172 500	-	347 500

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de la Kiwanis-Soroptimist Housing Society portant sur diverses options carboneutres pour la construction de 90 logements abordables à Vancouver, en Colombie-Britannique 18524	Kiwanis-Soroptimist Senior Housing Society	C.-B.	25 000	-	50 000
Étude de l'ACEHS portant sur diverses options carboneutres pour la construction de 30 à 35 logements abordables de transition pour la communauté autochtone de Victoria, en Colombie-Britannique 18528	Aboriginal Coalition to End Homelessness Society	C.-B.	25 000	-	125 000
Étude portant sur la construction de 12 nouveaux logements prêts à la consommation énergétique nette zéro (CENZ) et la rénovation de 12 logements pour des familles à Winnipeg, au Manitoba 18109	Bannerman Green Not For Profit Housing Co-Op Inc.	Man.	157 200	-	639 200
Étude portant sur la rénovation majeure de l'hôtel McLaren pour y aménager 150 logements abordables à Winnipeg, au Manitoba 18288	Equal Housing Initiative Inc.	Man.	86 530	-	173 062
Étude de faisabilité visant la construction de 15 logements avec la désignation « Zéro carbone » à Winnipeg, au Manitoba 18289	University of Winnipeg Community Renewal Corporation Inc.	Man.	25 000	-	47 700
Écologisation de la place Bethel jusqu'au double zéro 18441	Bethel Mennonite Care Services Inc.	Man.	135 150	-	270 300
Planification d'un ensemble de 20 à 40 logements abordables écoénergétiques pour personnes âgées à St. Isidore, au Nouveau-Brunswick 18000	Municipalité des Hautes-Terres	N.-B.	20 000	-	25 000
Étude de faisabilité visant la construction d'un bâtiment à consommation énergétique nette zéro (CENZ) ou prêt à la CENZ de 12 logements à Campbellton, au Nouveau-Brunswick 18285	Agence résidentielle Restigouche Residential Agency Inc.	N.-B.	20 480	-	27 600

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Domaines SaltWater 18324	SaltWater Community Association Inc.	T.-N.-L.	24 080	-	30 180
Étude de l'Otter Housing Association portant sur diverses options carboneutres pour la construction de 5 à 10 logements abordables à Port Rexton, à Terre-Neuve-et-Labrador 18525	Otter Housing Association Inc	T.-N.-L.	20 000	-	25 000
Conception détaillée et plan d'exploitation du centre de la rue Main 18220	Affirmative Ventures Association	N.-É.	67 850	-	135 700
Examen par la Spryfield Social Enterprise and Affordable Housing Society des meilleures pratiques et technologies pour construire un bâtiment carboneutre à Halifax 18252	Spryfield Social Enterprise and Affordable Housing Society (SSEAHS)	N.-É.	18 080	-	22 600
Aménagement du chemin Circassion 18521	Dartmouth Non-Profit Housing Society	N.-É.	25 000	-	90 650
Projet de logement abordable Sionito sur l'avenue Finch Ouest à Toronto 17738	Sionito Community Development Corporation	Ont.	5 000 000	5 000 000	63 951 000
Étude portant sur la construction de 140 logements écoénergétiques pour personnes âgées à Brampton, en Ontario 17954	Golden Age Village for the Elderly	Ont.	22 400	-	38 800
Rénovation écoénergétique et programme de conservation énergétique de Roedean Co-operative Homes Inc, à Oakville 17985	Roedean Co-operative Homes Inc	Ont.	671 988	1 402 048	3 358 252
Collectif d'habitations de logements abordables Indwell Royal Oak 17998	Indwell Community Homes	Ont.	784 480	784 480	42 073 756
Amélioration écoénergétique profonde dans un bâtiment résidentiel de faible hauteur 18091	Toronto Community Housing Corporation	Ont.	500 000	-	2 843 613

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de faisabilité visant à accroître la densité et améliorer l'efficacité énergétique des logements abordables à Hamilton, en Ontario 18094	The Caledon Community Collaborative L.P.	Ont.	175 000	-	352 200
Joan's Place - Phase II 18147	Youth Opportunities Unlimited	Ont.	2 755 260	2 755 260	29 864 327
Construction de 56 nouveaux logements prêts à la CENZ pour les personnes âgées à Kenora 18153	Conseil des services du district de Kenora	Ont.	3 295 540	2 197 020	27 724 305
Étude portant sur la construction de 266 logements prêts à la CENZ pour des familles à Hamilton, en Ontario 18161	The Caledon Community Collaborative L.P.	Ont.	175 000	-	350 500
Construction de la nouvelle installation passive Roxborough à Hamilton, en Ontario 18184	CityHousing Hamilton	Ont.	1 430 610	1 430 610	29 244 956
Étude du consortium Vision SoHo portant sur la revitalisation de deux bâtiments patrimoniaux dans la ville de London, en Ontario 18206	Indwell Community Homes	Ont.	175 000	-	493 250
Étude portant sur la construction de 81 logements abordables visant une consommation nette zéro à Ottawa, en Ontario 18249	Quennswood Commons par Kindred Works	Ont.	175 000	-	570 900
Étude de l'église Saint Demetrios portant sur les logements durables et abordables pour les personnes âgées à Sarnia, en Ontario 18270	Église grecque orthodoxe Saint Demetrios	Ont.	63 460	-	126 934
Étude du Centre de travail K-W portant sur la construction d'un ensemble de 38 logements abordables prêts à la CENZ à Waterloo, en Ontario 18286	K-W Working Centre for the Unemployed	Ont.	175 000	-	508 175

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de l'église luthérienne Saint Paul portant sur des mesures d'efficacité énergétique en vue de construire 48 logements prêts à la CENZ à Waterloo, en Ontario 18287	Église luthérienne Saint-Paul	Ont.	25 000	-	44 500
Améliorations écoénergétiques carboneutres d'un collectif de logements abordables - Weaver's Hill 18314	Région de Peel	Ont.	4 100 000	5 900 000	12 636 708
Construction d'une maisonnette abordable et durable par la CABN Co Foundation dans les Comtés unis de Leeds et Grenville 18316	CABN Co Foundation	Ont.	500 000	-	898 074
Améliorations écoénergétiques profondes au King's Daughters and Sons Apartments visant à rendre 70 logements prêts à la CENZ à Ottawa, en Ontario 18325	The King's Daughters and Sons Apartments Incorporated	Ont.	175 000	-	360 200
Étude portant sur la construction de 44 logements abordables visant une consommation nette zéro à Waterdown, en Ontario 18327	St. James Commons par Kindred Works	Ont.	175 000	-	356 200
Étude de la résidence pour personnes âgées Lions Douglas Heights portant sur la faisabilité d'atteindre un niveau d'efficacité énergétique avancé pour la construction de 62 nouveaux logements à Fort Erie, en Ontario 18330	Résidence pour personnes âgées Lions Douglas Heights Inc	Ont.	90 400	-	180 800
Étude portant sur la construction de 20 logements prêts à la CENZ pour des familles à faible revenu à Mississauga, en Ontario 18342	Province Capital Christian Center	Ont.	175 000	-	410 000
Projet pilote Sinkhouse du Comté de Lanark : deux mini-maisons mobiles abordables à émission nette zéro 18359	Lanark County Housing Corporation	Ont.	469 250	-	586 571

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de Saint Elizabeth Health Care portant sur diverses options carboneutres pour une nouvelle construction de 108 logements abordables pour personnes âgées à Kingston, en Ontario 18403	Saint Elizabeth Health Care	Ont.	25 000	-	103 300
Étude portant sur diverses options carboneutres pour une nouvelle construction de 84 logements abordables à Toronto, Ontario 18420	Coopérative Alexandra Park	Ont.	25 000	-	31 500
Étude de la GHI portant sur diverses options carboneutres pour l'ajout de 25 logements au parc de logements abordables existant à Gananoque, en Ontario 18529	Gananoque Housing Authority Inc	Ont.	25 000	-	106 500
Étude de faisabilité du Boys and girls club of Summerside portant sur la construction d'un centre de transition pour femmes de 13 logements carboneutres dans la ville de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard 18199	Boys' and Girls' Club of Summerside Inc.	Î.-P.-É.	128 230	-	256 477
Étude de faisabilité pour un cohabitat abordable et écologique à Lachine, Québec 18004	Village Urbain	Qc	175 000	-	384 300
Rénovation de trois bâtiments de la Coopérative La Cachette totalisant 21 logements abordables à Montréal 18284	Coopérative d'habitation La Cachette de la Petite-Patrie	Qc	25 000	-	52 600
Habitation Laprairie propose une construction mixte de conception passive à Pointe-Saint-Charles, Montréal 18339	Habitation Laprairie	Qc	25 000	-	55 200
Gérer son quartier évalue la faisabilité de construire un bâtiment de logements abordables CENZ ou PCENZ de 171 unités à Montréal, Québec 18364	Gérer son quartier	Qc	25 000	-	137 500

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Projet de maisons de ville écoénergétiques et abordables d'Aspen Heights 18132	National Affordable Housing Corporation	Sask.	1 370 000	1 370 000	16 419 950
Étude portant sur la construction de 75 logements pour personnes âgées prêts à la CENZ à Whitehorse, au Yukon 18321	Vimy Heritage Housing Society	Yn	25 000	-	31 500
Total - volet LAD			29 073 748	24 447 318	261 692 253

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)					
Développement d'un nouveau système de suivi et d'analyse des bâtiments dans la Ville de Provost 18134	Ville de Provost	Alb.	20 400	-	26 700
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments pour sept installations municipales de la ville de Smokey Lake 18247	Ville de Smoky Lake	Alb.	21 910	-	27 392
Mise en œuvre de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique au centre récréatif Fountain Park à St. Albert 18262	Ville de St. Albert	Alb.	1 250 000	3 750 000	10 552 032
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse de bâtiment pour le complexe Agri-Sports de la ville de Hanna 18265	Ville de Hanna	Alb.	21 190	-	27 722
Réduction des émissions de cinq installations municipales à High Level, en Alberta 18338	Ville de High Level	Alb.	160 000	-	200 000
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments pour deux installations municipales de la Ville de Claresholm 18447	Ville de Claresholm	Alb.	17 440	-	21 804
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse de bâtiments pour le centre de loisirs de la Ville de Canmore CBR-22-0010	Ville de Canmore	Alb.	20 150	-	26 452

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments pour une installation récréative polyvalente de la Ville de Pincher Creek, en Alberta CBR-22-0012	Ville de Pincher Creek	Alb.	22 080	-	27 600
Réduction des émissions de sept installations municipales à Powell River 17970	Ville de Powell River	C.-B.	68 400	-	85 500
Élaboration d'un plan d'améliorations écoénergétiques à faibles émissions de carbone pour le Canton de Langley 18053	Canton de Langley	C.-B.	200 000	-	302 900
Élaboration d'un cadre de résilience à faible teneur en carbone pour le portefeuille de bâtiments de Port Moody 18126	Ville de Port Moody	C.-B.	153 400	-	196 500
Adoption d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments pour l'ensemble du portefeuille de bâtiments de la Ville de Port Moody 18128	Ville de Port Moody	C.-B.	25 000	-	42 500
Transition vers la carboneutralité pour six installations municipales dans la ville de Comox, en Colombie-Britannique 18516	Ville de Comox	C.-B.	369 840	1 109 520	1 849 200
Étude portant sur une feuille de route vers la carboneutralité pour trois bâtiments municipaux dans la municipalité de La Broquerie 18446	Municipalité rurale de La Broquerie	Man.	48 240	-	60 306
Étude portant sur diverses mesures pour réduire les émissions de 17 installations municipales à St. John's 18531	Ville de St. John's	T.-N.-L.	200 000	-	285 000
Économie d'énergie et réduction des émissions au centre de bien-être du comté de Pictou 18205	Pictou County Wellness Centre Building Authority Inc.	N.-É.	590 080	1 770 240	2 950 400
Étude portant sur une feuille de route vers la carboneutralité pour huit bâtiments municipaux à Antigonish 18373	Ville d'Antigonish	N.-É.	184 000	-	230 000

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude portant sur diverses voies de réduction des émissions de GES pour six installations municipales du Comté d'Inverness 18518	Municipalité du comté d'Inverness	N.-É.	200 000	-	282 952
Cheminement vers la carboneutralité de la ville de Markham 18092	Ville de Markham	Ont.	186 100	-	235 800
Étude de faisabilité visant un bâtiment communautaire - Mississauga 18127	Ville de Mississauga	Ont.	200 000	-	252 000
Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments communautaires de la Région de Waterloo 18136	Région de Waterloo	Ont.	67 200	-	87 000
Étude portant sur divers moyens de réduire les émissions à Windsor 18141	Corporation de la Ville de Windsor	Ont.	200 000	-	382 000
Étude portant sur divers moyens de réduire les émissions de 16 installations municipales de Georgian Bay 18230	Canton de Georgian Bay	Ont.	200 000	-	250 000
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments pour une installation municipale de la Municipalité de Whitby 18254	Municipalité de Whitby	Ont.	25 000	-	50 740
Feuille de route vers la carboneutralité pour le centre de loisirs Stirling Rawdon & District 18263	Stirling-Rawdon & District Recreation Centre	Ont.	28 000	-	35 000
Élaboration d'une feuille de route vers la carboneutralité pour l'aréna Eganville et le club de curling Eganville, dans le canton de Bonnechere Valley 18264	Municipalité de canton de Bonnechere Valley	Ont.	56 000	-	70 000
Étude portant sur une feuille de route vers la carboneutralité pour le complexe récréatif de la ville d'Essex, le complexe sportif d'Essex Centre et l'aréna Harrow 18268	Ville d'Essex	Ont.	84 070	-	105 096

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Recommissioning et optimisation de la performance énergétique de deux aréas dans le canton de King 18302	Canton de King	Ont.	55 000	-	95 095
Étude portant sur diverses feuilles de route vers la carboneutralité pour trois installations de loisirs de la Ville de Brantford 18309	Ville de Brantford	Ont.	195 000	-	307 500
Évaluation des voies de décarbonisation des bâtiments communautaires et de services publics de la Ville de Peterborough 18310	Ville de Peterborough	Ont.	200 000	-	256 652
Réduction des émissions de cinq installations municipales à Orillia 18315	Ville d'Orillia	Ont.	98 360	-	122 951
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse de bâtiments pour une aréna dans le canton de King 18331	Canton de King	Ont.	25 000	-	32 000
Étude portant sur diverses voies de réduction profonde des émissions de GES pour deux centres communautaires municipaux de la ville d'Oakville 18340	Ville d'Oakville	Ont.	81 520	-	101 900
Étude d'une voie de réduction des GES pour le Long Sault Arena dans le canton de South Stormont 18360	Canton de South Stormont	Ont.	56 000	-	70 000
Commissioning de bâtiments existants - Ville de Sault Ste-Marie 18436	Ville de Sault Ste-Marie	Ont.	46 190	-	76 998
Étude portant sur diverses voies de réduction des émissions de GES pour huit installations municipales de la ville de Barrie 18515	Ville de Barrie	Ont.	200 000	-	250 000
Étude de faisabilité de réduction des GES à long terme et évaluations de l'état des bâtiments de Caledon 18522	Ville de Caledon	Ont.	200 000	-	264 500
Recommissioning de cinq centres communautaires avec piscines intérieures dans la ville de Richmond Hill 18533	Ville de Richmond Hill	Ont.	55 000	-	165 800

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de voies menant à la carboneutralité pour six installations communautaires de la ville de Carleton Place CBR-22-0015	Ville de Carleton Place	Ont.	126 400	-	158 000
Atteindre la carboneutralité au complexe sportif Susan Fennell de la Ville de Brampton CBR-22-0023	Ville de Brampton	Ont.	2 500 000	7 500 000	26 265 200
Planification de décarbonisation à long terme pour quatre bâtiments de la ville de Candiac 18437	Ville de Candiac	Qc	200 000	-	256 800
Réduction des émissions des installations municipales à Kamsack 17991	Ville de Kamsack	Sask.	179 200	-	231 400
Amélioration écoénergétique de l'aréna communautaire de la Ville d'Ituna 18125	Ville d'Ituna	Sask.	429 600	1 288 800	4 933 682
Feuille de route vers la carboneutralité pour le Alfred Jenkins Fieldhouse, à Prince Albert 18227	Ville de Prince Albert	Sask.	28 000	-	35 000
SSAB - Ville de Moose Jaw 18290	Ville de Moose Jaw	Sask.	25 000	-	167 200
Total - volet RBL			9 318 770	15 418 560	52 453 274

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Volet initial					
*Projet pilote d'un itinéraire d'autobus électrique le long de la route 4 en Alberta - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2021-2022) 17644	SouthGrow Regional Initiative	Alb.	122 620	-	-
Agrandissement de l'installation de compostage de Calgary CPC-22-0018	Ville de Calgary	Alb.	1 956 200	13 041 500	48 027 400
Utilisation de réacteurs BioCord à l'étang de l'établissement métis de Gift Lake DFC-22-0015	Établissement métis de Gift Lake	Alb.	432 200	-	628 100

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
*Projet pilote de financement lié à l'évaluation foncière pour l'amélioration écoénergétique des résidences à Saanich, Colombie-Britannique - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2019-2020) 16580	District de Saanich	C.-B.	150 000	-	-
Les infrastructures vertes pour conserver l'eau de Comox CPC-22-0007	Ville de Comox	C.-B.	886 215	5 908 100	8 493 000
Mise à l'essai d'un camion de pompier électrique à Vancouver DFC-20-0001	Ville de Vancouver	C.-B.	500 000	-	1 800 000
Étude visant une friche industrielle à Vancouver en vue de la construction d'un ensemble de logements sociaux de type maison passive DFC-22-0010	Ville de Vancouver	C.-B.	136 200	-	335 900
Projet pilote de composteurs de comptoir pour le prétraitement des déchets organiques à Nelson DFC-22-0011	Ville de Nelson	C.-B.	395 700	-	794 200
Un plan d'aménagement pour le quartier nord de Kelowna DFC-22-0012	Ville de Kelowna	C.-B.	175 000	-	536 226
Feuille de route vers la carboneutralité pour le centre de bien-être Peachland, en Colombie-Britannique DFC-22-0025	Peachland Wellness Centre Society	C.-B.	80 500	-	161 000
Étude de faisabilité visant la construction de trois casernes de pompiers à CENZ dans le canton de Langley DFC-22-0035	Canton de Langley	C.-B.	175 000	-	434 100
Étude de la technologie EDGE pour le traitement de centrat du courant secondaire d'eaux usées dans le district régional de Nanaimo DFC-22-0041	District régional de Nanaimo	C.-B.	70 700	-	141 400
Étude de faisabilité d'une installation novatrice de traitement des eaux usées pour la ville de Morden DFC-22-0048	Ville de Morden	Man.	40 000	-	80 000

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de faisabilité d'un réseau de transports publics et actifs dans la ville de Winkler DFC-22-0076	Ville de Winkler	Man.	32 000	-	80 000
Projet pilote d'autobus à batteries pour la stratégie de décarbonation de Saint John DFC-22-0028	Ville de Saint John	N.-B.	402 500	-	1 102 500
En route vers la carboneutralité avec des VE à Portugal Cove - St.Philip's 17861	Localité de Portugal Cove - St.Philip's	T.-N.-L.	364 300	-	456 800
Étude de faisabilité visant l'atteinte d'un bilan énergétique nul pour le nouveau centre culturel et de bien-être de Wekweèti DFC-22-0040	Wekweèti	T. N.-O.	17 500	-	35 010
Projet pilote de construction écoénergétique pour le nouveau centre des connaissances Inuinait, à Cambridge Bay DFC-20-0004	Kitikmeot Heritage Society	Nun.	500 000	-	2 858 837
*Système énergétique communautaire géothermique Berczy Glen - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2021-2022) 17306	Enwave Energy Corporation	Ont.	87 500	583 500	-
*Regroupement du bureau administratif et de la salle du conseil de Lambton Shores - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2021-2022) 17811	Municipalité de Lambton Shores	Ont.	26 480	176 570	-
Étude de faisabilité d'un système énergétique communautaire - Shoppers World 17867	Fonds de placement immobilier RioCan	Ont.	54 330	-	109 600
Stratégie d'amélioration des bâtiments d'Ottawa - Programme d'analyse comparative et de vérification 17886	Ville d'Ottawa	Ont.	175 000	-	351 100
Solution innovante pour l'accumulation des boues de lagunage à Bruce Mines 18104	Ville de Bruce Mines	Ont.	93 200	-	212 100

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Remise en état de la friche industrielle de l'ancienne fonderie Holmes à Point Edward, en Ontario 18137	Village de Point Edward	Ont.	175 000	-	1 133 700
Étude de faisabilité du Fonds d'investissement d'impact municipal (FIIM) de MaRS 18139	MaRS Discovery District	Ont.	175 000	-	460 000
Construction d'une caserne de pompiers à consommation énergétique nette zéro à Peterborough CPC-22-0011	Ville de Peterborough	Ont.	1 226 080	8 173 910	12 058 000
Construction d'un poste de quartier à CENZ pour le service de police régional de Halton DFC-20-0002	Municipalité régionale de Halton	Ont.	28 970	-	60 452
Électrification du parc de véhicules de Brantford DFC-20-0005	Ville de Brantford	Ont.	39 200	-	91 800
Étude portant sur la gestion des biosolides à l'installation de traitement des eaux usées de Renfrew DFC-22-0013	Ville de Renfrew	Ont.	22 700	-	50 400
Étude portant sur la viabilité d'un projet de captage d'énergie à Hamilton DFC-22-0023	Hamilton Community Enterprises	Ont.	175 000	-	480 000
Étude de faisabilité d'un système énergétique communautaire à Oakville DFC-22-0027	Ville d'Oakville	Ont.	130 000	-	260 000
Étude portant sur la construction d'un système énergétique communautaire dans le centre-ville de Kitchener DFC-22-0043	Ville de Kitchener	Ont.	79 350	-	158 700
Élaboration de stratégies de remise en état et de réutilisation pour une ancienne installation de traitement des huiles usagées dans le canton de Loyalist DFC-22-0056	Corporation du Canton de Loyalist	Ont.	110 050	-	220 100
Étude portant sur la construction d'un poste de police carboneutre pour la région de Peel DFC-22-0057	Police régionale de Peel	Ont.	175 000	-	355 000

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude portant sur la construction d'une installation opérationnelle de police dans la région de Peel DFC-22-0058	Police régionale de Peel	Ont.	175 000	-	400 000
*Amélioration écoénergétique du réacteur à biofilm à lit mobile (MBBR) de l'usine de traitement des eaux usées de Niagara Falls - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2021-2022) FMV-20-0003	Municipalité régionale de Niagara	Ont.	934 670	6 230 730	-
Nouveau bâtiment municipal à consommation énergétique nette zéro à Beckwith FMV-20-0004	Canton de Beckwith	Ont.	750 000	5 000 000	7 825 100
Construction d'une caserne de pompiers à énergie durable à Welland FMV-20-0005	Ville de Welland	Ont.	233 900	1 559 500	13 656 500
*Élaboration d'une politique conjointe d'approvisionnement responsable pour Charlottetown et Stratford - Complément (Projet approuvé à l'exercice 2021-2022) 17979	Ville de Charlottetown	Î.-P.-É.	4 600	-	-
Incubateur d'économie circulaire (Modernisation et récupération d'énergie) 18129	Synergie Matanie	Qc	36 700	-	209 400
Instauration de deux écocentres permanents dans la MRC de Coaticook CPC-22-0006	MRC de Coaticook	Qc	228 440	1 522 990	2 382 800
Projet d'électrification de la flotte d'autobus de la RÉGÎM CPC-22-0019	Régie intermunicipale de transport Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Qc	1 500 647	10 004 313	14 381 200
Construction d'un nouvel hôtel de ville Passivhaus pour la Ville de La Pêche CPC-22-0021	Municipalité de La Pêche	Qc	733 270	4 888 530	11 041 800
Étude de faisabilité de l'électrification du parc de véhicules municipaux DFC-20-0006	Ville de Joliette	Qc	16 318	-	48 500

Description du projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étudier les scénarios pour la construction d'une passerelle cyclopédestre sous le pont Radisson afin de réduire les gaz à effet de serre et ainsi promouvoir le transport actif à Trois-Rivières, Québec DFC-22-0026	Ville de Trois-Rivières	Qc	79 000	-	158 000
Déconstruction dirigée de bâtiments menant au réemploi DFC-22-0037	Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie	Qc	217 800	-	501 510
Municipalisation des services de collecte avec implantation de la collecte intelligente DFC-22-0049	Ville de Vaudreuil-Dorion	Qc	333 900	-	656 700
Optimisation du parc de véhicules municipaux de North Battleford 18115	Ville de North Battlefield	Sask.	50 000	-	102 000
Stratégie de Saskatoon pour favoriser l'adoption des véhicules électriques dans la collectivité DFC-22-0017	Ville de Saskatoon	Sask.	85 500	-	314 400
Stratégie d'électrification du parc de véhicules et de la flotte d'autobus municipaux de la ville de Saskatoon DFC-22-0018	Ville de Saskatoon	Sask.	53 500	-	107 000
Étude portant sur les possibilités de production d'énergie renouvelable et d'améliorations écoénergétiques à l'église Knox, dans la ville de Shellbrook, en Saskatchewan DFC-22-0024	Ville de Shellbrook	Sask.	42 800	-	85 646
Étude portant sur diverses solutions naturelles pour améliorer l'installation de traitement des eaux usées d'Estevan en vue de se conformer aux exigences réglementaires DFC-22-0029	Ville d'Estevan	Sask.	87 500	-	175 000
Total - volet initial			14 773 040	57 089 643	134 010 981
Total			65 672 188	121 312 041	493 435 474

*En 2022-2023, neuf demandes de financement complémentaire pour des projets approuvés au cours d'exercices précédents ont été approuvées par le conseil d'administration de la FCM. Les fonds approuvés sont compris dans les montants totaux des subventions et des prêts (\$).

Annexe F

Résultats environnementaux

Financement du volet initial du FMV

Tableau F1 : Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations approuvés dans le cadre du volet initial du FMV dont les résultats n'ont pas encore été rapportés

Secteur		Nbre de projets	Indicateurs							
			Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO ₂ /an)	Émissions de PCA4 évitées (kg/an) ¹¹	Superficie récupérée ¹² (ha)	Volume de sol contaminé ¹³ géré (m ³)	Mat. résiduelles valorisées (tonnes/an)	Volume d'eau traitée ¹⁴ (m ³ /an)	Réduction de consommation d'eau (m ³ /an)	Volume d'eau pluviale géré (m ³ /an)
Énergie ¹⁵	Approuvés en 2022-2023	4	96	247	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement	29	48 011	251 672	0	0	0	0	317 430	102
Aménagement des terres (sites contaminés)	Approuvés en 2022-2023	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement	1	0	0	2	6 330	0	0	0	0
Transports	Approuvés en 2022-2023	1	749	2 596	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement	3	5 572	4 209	0	0	0	0	0	0
Matières résiduelles	Approuvés en 2022-2023	2	21 440	0	0	0	24 400	0	0	0
	Depuis l'établissement	6	317 133	140 850	0	0	190 675	0	238	221
Eau	Approuvés en 2022-2023	1	0	0	0	0	0	0	469 300	0
	Depuis l'établissement	12	594	4 489	0	0	2 646	23 474 572	472 210	0
Total	Approuvés en 2022-2023	8	22 285	2 843	0	0	24 400	0	469 300	0
	Depuis l'établissement du FMV	51	371 310	401 220	2	6 330	193 321	23 474 572	789 878	323

11 Les émissions de PCA comprennent les oxydes d'azote (NO_x), les oxydes de soufre (SO_x), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines (PM₁₀).

12 Comprend la superficie récupérée en vue d'un usage productif.

13 Comprend le sol et les eaux souterraines contaminés.

14 Comprend l'eau potable et les eaux usées traitées.

15 Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie sont calculées selon l'intensité provinciale ou territoriale moyenne des émissions pour l'électricité. Le FMV soutient des projets de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui ne se traduit pas toujours par des modifications considérables dans les émissions de GES. Les différentes sources d'électricité provinciales ou territoriales en sont la raison, car certaines produisent plus d'émissions de carbone que d'autres.

Tableau F2 : Avantages environnementaux prévus par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations du volet initial du FMV qui ont fait l'objet d'un rapport en 2022-2023

		Secteurs					Total	
		Énergie	Aménagement des terres (sites contaminés)	Transports	Matières résiduelles	Eau		
Nombre de projets		2	0	0	0	1	3	
Indicateurs	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO ₂ /an)	Prévu	1 052	0	0	0	35	1 087
		Réel	969	0	0	0	-503	466
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	1 505	0	0	0	176	1 681
		Réel	-959	0	0	0	-3	-962
	Superficie récupérée (ha)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Volume de sol contaminé géré (m ³)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Mat. résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Volume d'eau traitée (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	1 881 392	1 881 392
		Réel	0	0	0	0	1 027 109	1 027 109
	Réduction de consommation d'eau (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
Volume d'eau pluviale géré (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	0	0	
	Réel	0	0	0	0	0	0	

Certains projets n'atteignent pas les performances attendues après un an d'activité. Le tableau F5 fournit une explication détaillée des résultats des projets.

Tableau F3 : Avantages environnementaux prévus par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations qui ont fait l'objet d'un rapport depuis l'établissement du FMV

		Secteurs					Total	
		Énergie	Aménagement des terres (sites contaminés)	Transports	Matières résiduelles	Eau		
Nombre de projets		87	9	8	19	46	169	
Indicateurs	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO ₂ /an)	Prévu	294 492	0	29 179	437 826	7 853	769 350
		Réel	210 566	0	28 835	178 408	12 981	430 790
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	579 151	0	145 060	17 259	20 526	761 997
		Réel	401 025	0	155 191	13 889	9 414	579 520
	Superficie récupérée (ha)	Prévu	0	94	0	0	0	94
		Réel	0	94	0	0	0	94
	Volume de sol contaminé géré (m ³)	Prévu	0	193 272	0	0	0	193 272
		Réel	0	191 768	0	0	0	191 768
	Mat. résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	178	0	0	309 655	0	309 833
		Réel	1 722	0	0	222 495	0	224 217
	Volume d'eau traitée (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	317 446 227	317 446 227
		Réel	0	0	0	0	280 478 907	280 478 907
	Réduction de consommation d'eau (m ³ /an)	Prévu	222 290	0	0	0	496 051	718 341
		Réel	364 809	0	0	0	288 327	653 136
Déchets solides traités (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	7 008	7 008	
	Réel	0	0	0	0	34 675	34 675	
Volume d'eau pluviale géré (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	1 552	1 552	
	Réel	0	0	0	0	1 552	1 552	

169 projets ont fait l'objet d'un rapport de performance environnementale qui a été communiqué au FMV.

Depuis la création du FMV, 15 projets d'immobilisations (huit dans le secteur de l'eau, cinq dans le secteur de l'énergie, un dans le secteur des transports et un dans le secteur des sites contaminés) ont été réalisés sans qu'aucun résultat environnemental ne soit rapporté. Voici les raisons qui expliquent cette situation :

- Un projet a rencontré quelques difficultés avec la technologie pendant la mise en service (commissioning). Les fonds avaient été déboursés, et une prolongation avait été accordée au demandeur à l'égard de la soumission du rapport de projet pour lui permettre de présenter des résultats plus précis sur les impacts du projet.
- Un projet a été annulé après un décaissement partiel. Même si la municipalité a terminé la réalisation du projet, le rapport sur les résultats environnementaux (RRE) n'a pas été soumis au FMV.
- Les fonds pour le volet sites contaminés du projet Fort Rouge à Winnipeg (Man.) ont été versés en 2015-2016. Cependant, aucun RRE n'a été soumis à l'époque. Les résultats réels seront soumis au moment de l'achèvement des volets énergie et transport du projet.
- Un projet a été achevé (le prêt consenti a été entièrement décaissé) sans que le FMV reçoive de RRE. Le conseil du FMV a décidé de fermer le projet en mai 2014. La subvention n'a pas été décaissée.

- Un projet a été achevé (le prêt consenti a été entièrement décaissé) sans que le FMV reçoive de RRE (le demandeur s'est retiré avant de soumettre le RRE).
- En raison des exigences en matière de rapports en vigueur à l'époque, huit projets n'ont pas fourni suffisamment d'information pour rendre compte des avantages environnementaux réels.
- Un projet, approuvé en 2002, a fait état d'un impact environnemental qui ne correspond à aucun de nos indicateurs environnementaux existants (l'objectif du projet était uniquement d'améliorer la qualité des boues).
- Un projet a été annulé après le décaissement. Les factures envoyées au FMV ne couvraient que la conception d'un système de filtration. La conception n'a pas été mise en œuvre et, par conséquent, il n'y a aucun avantage environnemental à revendiquer pour ce projet.

Volets FEC, LAD et RBL du FMV

Tableau F4 : Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations approuvés dans le cadre des volets Financement de l'efficacité communautaire (FEC), Logement abordable durable (LAD) et Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL) qui n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport sur les résultats

Volet	Indicateurs			
	Nbre de projets	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO ₂ /an) ¹⁶	Nombre de logements/domiciles rénovés	
FEC ¹⁷	Approuvés en 2022-2023	8	6 569	1 654 domiciles participants
	Depuis l'établissement	25	18 199	6 994 domiciles participants
LAD	Approuvés en 2022-2023	10	1 754	920 logements
	Depuis l'établissement	20	2 995	2 035 logements
RBL	Approuvés en 2022-2023	5	3 272	10 bâtiments
	Depuis l'établissement	7	3 717	13 bâtiments
Total	Approuvés en 2022-2023	23	11 595	2 584
	Depuis l'établissement	52	24 911	9 042

À l'heure actuelle, aucun projet d'immobilisations financé par l'entremise d'un des volets de financement ci-dessus n'a été achevé.

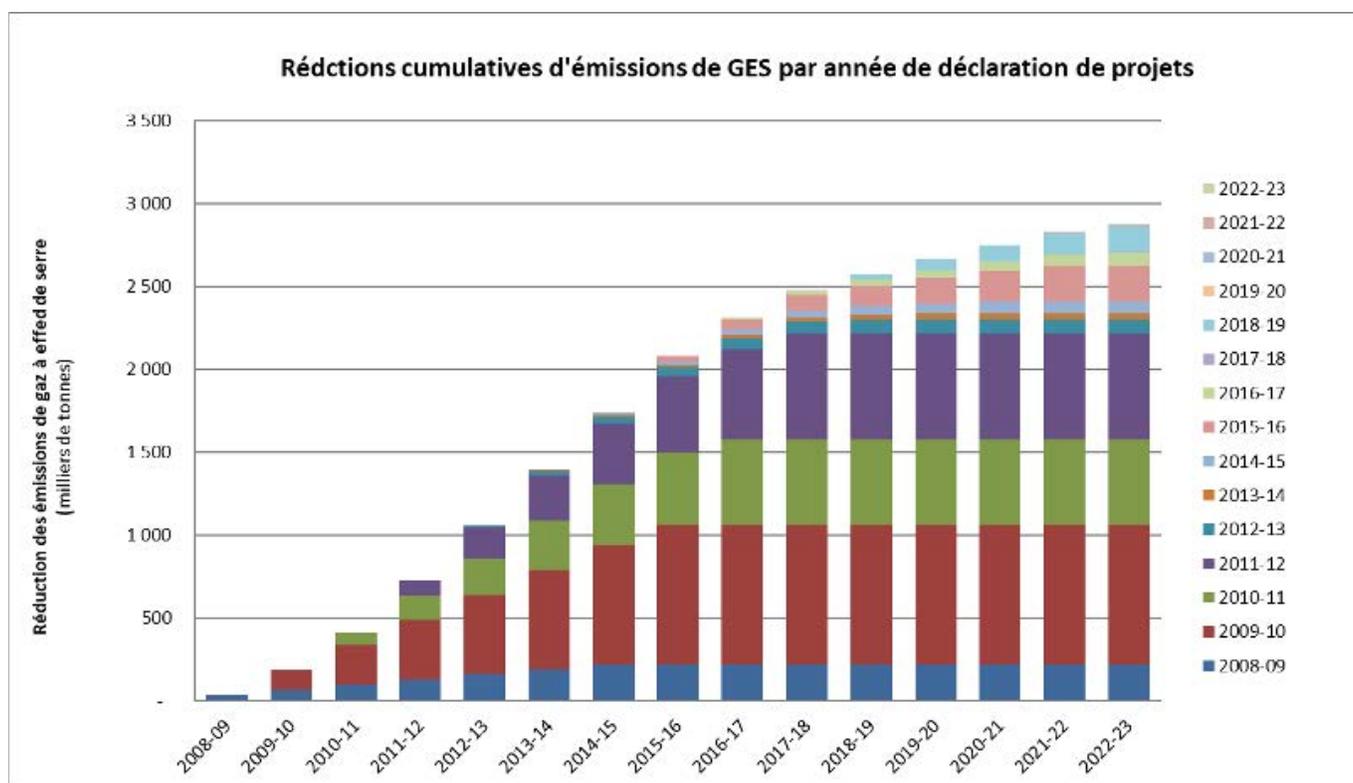
16 Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie sont calculées selon l'intensité provinciale ou territoriale moyenne des émissions pour l'électricité. Le FMV soutient des projets de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui ne se traduit pas toujours par des modifications considérables dans les émissions de GES. Les différentes sources d'électricité provinciales ou territoriales en sont la raison, car certaines produisent plus d'émissions de carbone que d'autres.

17 Les émissions de GES des projets du volet FEC sont calculées selon le nombre total prévu de rénovations de logements/domiciles achevées au terme de la période de mise en œuvre de 4 ans du programme.

Rapports sur les émissions de GES

La démarche adoptée par le FMV pour rendre compte des émissions de GES évitées grâce aux initiatives financées par le Fonds comporte deux volets. Le premier est constitué des avantages cumulatifs annuels (uniques) de réduction des émissions de GES présentés au tableau F3. Le second est fondé sur les normes internationales reconnues en matière de déclaration des émissions de GES, en assumant que le FMV finance des projets dont les résultats sont meilleurs que le maintien du statu quo (BAU) même après la première année d'activité. En se basant sur cette hypothèse, le FMV déterminera les émissions cumulatives de GES évitées à l'aide de ces résultats supérieurs aux résultats prévisibles si rien n'avait été fait, pendant une période consécutive de sept ans, soit une période égale à la période d'attribution de crédits du Mécanisme du développement propre des Nations Unies. Chaque année, toute modification dans le bilan carbone de l'électricité du réseau consommée sera incorporée dans les réductions de l'année en question. Cette méthode produit un portrait plus juste des impacts positifs globaux sur les GES des projets financés par le FMV. Comme le montre la figure F1, selon cette démarche, les réductions globales d'émissions de GES accumulées par tous les projets du FMV qui ont fait l'objet de rapports jusqu'ici sont de **2,87 millions de tonnes d'équivalent CO₂**.

Figure F1 : Réductions cumulatives d'émissions de GES par année de déclarations de projets



Projets d'immobilisations complétés au cours du présent exercice

Tableau F5 : Détails sur les projets d'immobilisations qui ont fait état de résultats environnementaux en 2022-2023

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
1) Ville d'Iqaluit Année d'approbation : 2013-2014 Secteur : Énergie Ville d'Iqaluit - Centre aquatique LEED Argent <i>FMV 13040</i>	Réduction de la consommation de mazout léger de 13 969 GJ par an Augmentation de la consommation d'électricité de 36 GJ par an	Réduction de la consommation de mazout léger de 14 208 GJ par an Augmentation de la consommation d'électricité de 384 GJ par an	La Ville d'Iqaluit a construit un centre aquatique polyvalent dans le centre-ville afin d'offrir à la collectivité un espace de loisirs et de réunion dont elle avait grand besoin. Le projet découle d'un accord conclu par la Ville pour connecter plusieurs bâtiments municipaux à un système énergétique communautaire qui capte l'énergie thermique créée par les générateurs lors de la production d'électricité. Ce projet a dépassé la réduction prévue de la consommation de mazout pour le chauffage et a permis de réduire de 75 % la consommation d'énergie globale par rapport à la consommation de référence, de sorte qu'il en résulte des réductions significatives des émissions de GES et des coûts associés au chauffage du bâtiment.
2) Ville de Kawartha Lakes Année d'approbation : 2017-2018 Secteur : Énergie Ville de Kawartha Lakes - Immeuble novateur à vocation mixte et à consommation énergétique nette zéro <i>FMV 15491</i>	Réduction de la consommation de gaz naturel de 185 GJ/an Réduction de la consommation d'électricité de 1 811 GJ/an Réduction des émissions de GES de 24 tonnes par an Production de 1 008 GJ d'énergie renouvelable par an	Réduction de la consommation de gaz naturel de 56 GJ/an Réduction de la consommation d'électricité de 1 776 GJ/an Réduction des émissions de GES de 16 tonnes par an Production de 202 GJ d'énergie renouvelable par an	La Ville de Kawartha Lakes a construit un bâtiment prêt à la consommation énergétique nette zéro (CENZ) et à usage mixte qui abrite les bureaux municipaux et 24 logements abordables sur un site contaminé remis en état. Le bâtiment à usage mixte a permis une réduction globale de la consommation d'énergie de 46 % par rapport à un bâtiment de référence et une réduction totale des émissions de GES de 16 tonnes par an grâce à l'utilisation de fenêtres et de portes à coefficient d'isolation élevé et d'un système géothermique efficace, entre autres mesures d'économie d'énergie. La taille de l'installation solaire a été réduite en raison de l'escalade des coûts du projet.

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
3) Ville de Slave Lake Année d'approbation : 2019-2020 Secteur : Eau Ville de Slave Lake - Utilisation d'un réacteur de culture fixe immergé (RCFI) à des fins de conformité réglementaire <i>FMV 16611</i>	1 881 392 m ³ /an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau	1 027 109 m ³ /an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau	Il était improbable que la Ville de Slave Lake respecte les nouvelles exigences réglementaires avec son installation de traitement des eaux usées par étangs d'épuration aérés, dont les effluents étaient versés en continu dans le ruisseau Sawridge. Le projet comprenait la remise en état des cellules d'aération existantes, l'amélioration des systèmes de distribution et de diffusion de l'air, de même que l'ajout d'un nouveau réacteur de culture fixe immergé (RCFI) afin d'assurer la conformité.
	Réduction de la consommation d'électricité de 160 GJ/an	Augmentation de la consommation d'électricité de 2 294 GJ par an	
	Réduction des émissions de GES de 35 tonnes par an	Augmentation des émissions de GES de 503 tonnes par an	
	DBOC 10,00 mg/L	DBOC 1,86 mg/L	Ce projet a été mené à bien et tous les paramètres de qualité de l'eau réglementés sont aujourd'hui conformes aux exigences réglementaires en matière d'effluents. L'installation a été conçue en fonction d'une durée de vie prévue de 20 ans et le débit d'eaux usées en 2021 était de 1 027 109 m ³ /an. Le projet n'a pas atteint les objectifs prévus en matière de réduction de la consommation d'énergie, puisque le concept utilisé prévoit deux ventilateurs de plus que le concept initial. De plus, le concept initial ne prenait pas compte des pertes d'énergie par conduction dans les lignes de transmission de l'aération.
	MES 10,00 mg/L	MES 3,33 mg/L	
	Phosphore 0,80 mg/L	Phosphore 0,28 mg/L	
	Ammoniaque (hiver) 3,00 mg/L	Ammoniaque (hiver) 0,53mg/L	
	Ammoniaque (été) 3,00 mg/L	Ammoniaque (été) 0,53 mg/L	

Liste des termes abrégés

- PCA : principaux contaminants atmosphériques
- GES : gaz à effet de serre
- GJ : gigajoules
- ICI : industriel, commercial et institutionnel
- CMNÉB : Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments
- MRC : Municipalité régionale de comté

Annexe G

Ressources et activités de renforcement des connaissances

1. Résumé

1.1 À propos du renforcement des capacités

Le financement du Fonds municipal vert (FMV) met en valeur les projets ayant le plus fort impact et abaisse les risques liés à l'innovation au moyen de subventions et de prêts, tandis que l'offre du renforcement des capacités (RC) du FMV favorise le perfectionnement individuel, le changement organisationnel et le développement d'un mouvement municipal pour soutenir la reproduction et l'élargissement des solutions locales de développement durable qui ont prouvé leur efficacité.

Le RC du FMV aide le personnel et les élus municipaux à passer aux prochaines étapes en offrant des programmes d'apprentissage structurés, le soutien des pairs et l'accès à de la formation et au perfectionnement des compétences. Nos parcours d'apprentissage allient la sensibilisation à la mise en œuvre efficace et à la mise à l'échelle, et définissent clairement les étapes précises menant à l'amélioration des connaissances et des compétences au sein du secteur municipal. Dans les domaines prioritaires du FMV, notamment les volets Financement de l'efficacité communautaire (FEC), Logement abordable durable (LAD) et Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL), nous offrons des activités et des programmes de renforcement approfondis afin de fournir au personnel et aux élus municipaux ainsi qu'aux fournisseurs de logements abordables et à leurs partenaires les outils voulus pour réaliser des projets plus performants et catalyser les modifications nécessaires aux politiques ou aux processus pour accroître l'ambition et les effets. Dans ce but, nous :

1. Relions le personnel et les élus municipaux ainsi que leurs partenaires afin de promouvoir l'innovation dans les domaines à fort potentiel et la reproduction d'approches probantes.
2. Renforçons les compétences et les capacités du personnel et des élus municipaux afin d'obtenir des résultats au chapitre du triple bilan à l'aide des projets et de catalyser les modifications aux politiques et aux processus requis pour accélérer l'adoption élargie de ces pratiques.
3. Élargissons les modèles et les approches prometteurs.

Les activités et les programmes de RC du FMV visent à inspirer et à soutenir le personnel et les élus municipaux ainsi que leurs partenaires afin de les inciter à prendre des mesures plus ambitieuses dans tous les secteurs du FMV, et ainsi atténuer encore plus les risques liés à l'innovation dans les municipalités canadiennes.

1.2 Résumé des progrès réalisés par rapport aux résultats clés

En 2022-2023, l'équipe de RC a enregistré 3 893 participants à nos programmes, et un grand nombre d'entre eux ont participé à plus d'un programme ou activité. Nous avons recueilli un taux de satisfaction cumulatif de 88 % pour l'exécution des programmes et de 86 % pour l'amélioration de la sensibilisation. La section 3 ci-dessous présente une vue d'ensemble des résultats d'évaluation de nos programmes. La section 2 résume nos travaux durant la dernière année. Le RC faisait partie des principaux mécanismes employés pour atteindre les résultats clés du Plan stratégique du FMV 2018-2023. Le compte rendu détaillé des résultats est décrit dans l'Énoncé annuel des plans et des objectifs. La présente section indique les faits saillants de l'apport du Renforcement des capacités aux résultats clés en 2022-2023 :

Résultat clé 1 : stimuler l'innovation (inspiration > démonstration > validation)

- > Organisation de la communauté de pratique (CdeP) du FEC
- > Organisation de la CdeP et de l'initiative des accompagnateurs régionaux en énergie (ARÉ) du LAD
- > Lancement de la formation des exploitants de bâtiments
- > Organisation des séances d'apprentissage entre pairs du service consultatif du volet RBL et achèvement de l'évaluation initiale des capacités des municipalités financées
- > Lancement de la deuxième cohorte de l'initiative Villes et régions circulaires (IVRC) se composant de 10 municipalités de l'ensemble du Canada.

Résultat clé 5 : répondre aux besoins des clients

- Deuxième année de soutien du programme pilote des ARÉ visant à faire progresser l'accès des fournisseurs de logements abordables au programme LAD du FMV
- Adhésion de 20 clients aux services de consultation du volet RBL
- Organisation d'ateliers pour 10 collectivités afin de cerner les possibilités et les priorités d'économie circulaire.

Résultat clé 6 : exploiter et mobiliser le savoir, les outils de prise de décisions et le soutien au renforcement des capacités du FMV pour appuyer la planification et l'exécution des projets de développement durable

- Promotion du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) à la Conférence sur les collectivités durables 2023 (CCD), organisation de deux webinaires du programme PPC, de 11 séances libres téléphoniques et d'une cérémonie de remise de prix en personne
- Établissement d'accords de partenariats liés au RBL avec quatre organisations de premier plan des diverses régions du pays
- Achèvement de la première version de la stratégie de mise en œuvre du système de gestion de l'apprentissage (SGA)
- Lancement de la nouvelle base de données améliorée des projets du FMV
- Lancement de notre Partenariat de recherche-action sur la carboneutralité municipale (P-RAC) en collaboration avec l'Université de Waterloo et ICLEI Canada
- Mise en œuvre du plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du renforcement des capacités. En conjuguant un suivi systématique, des mesures de rendement clés, l'évaluation des progrès en temps réel et en portant attention aux détails, le plan a produit des résultats notables au chapitre de l'amélioration de l'efficacité des projets et des résultats globaux obtenus.
- Réalisation de l'évaluation de la première année de l'IVRC. L'évaluation a permis de cerner divers modèles de longue durée afin de passer d'un programme pilote à un programme de collaboration soutenue. L'évaluation a aussi donné lieu à la recommandation de peaufiner le modèle actuel afin de veiller à ce que l'initiative reste dans les limites des capacités des partenaires, tout en définissant des possibilités d'aller plus loin.

- Achèvement de la seconde année de l'initiative pilote de deux ans des accompagnateurs régionaux en énergie (ARÉ) et prolongation d'un an de cette initiative pilote
- Réalisation de l'évaluation intermédiaire du projet pilote des ARÉ. L'évaluation a permis de conclure que le programme était très bien adapté aux besoins des fournisseurs de logements et était efficace pour les aider à entreprendre des améliorations écoénergétiques approfondies. Étant donné ces conclusions, le programme sera poursuivi et des recommandations ont été formulées afin de le rendre encore plus efficace.
- Fin du Programme de leadership en réhabilitation des sites contaminés (LRSC). Certaines des activités et des possibilités de réseautage de ce programme ont été transférées au Canadian Brownfields Network (anglais) et au Réseau Environnement (français).

Résultat clé 10 : Inspirer les municipalités et leurs partenaires en définissant, en soulignant et en communiquant les succès, les leçons retenues et les avantages du triple bilan découlant des solutions durables

- Organisation de la Conférence sur les collectivités durables 2023 (CCD) de quatre jours en format hybride, à laquelle ont participé plus de 530 employés, élus municipaux et délégués non municipaux.
- Organisation d'un forum d'apprentissage hybride du volet FEC d'une journée et demie, réunissant les membres actuels et de nouveaux membres de la CdP du FEC.
- Lancement de plusieurs vidéos éducatives et études de cas. Promotion de huit présentations sur la scène principale de la CCD mettant en relief les lauréats des Prix des collectivités durables 2022.
- Organisation de 72 ateliers, séances d'apprentissage entre pairs et formations diverses, auxquels ont participé 2 680 personnes.
- Publication de 18 études de cas et de 23 guides à l'usage général des collectivités.

2. Principaux résultats du renforcement des capacités

2.1 Stratégie de renforcement des capacités

L'exercice 2022-2023 a correspondu à la première année de mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités du FMV, laquelle représente

l'approche globale appliquée par le FMV afin d'exécuter un mandat élargi de renforcement des capacités pour l'ensemble de ses programmes.

La stratégie s'articule autour de trois axes pour guider les programmes de RC :

- Inspirer, informer et amplifier les solutions climatiques locales pour en faciliter la reproduction et l'élargissement.
- Relier les municipalités et susciter un mouvement municipal au pays afin de favoriser la collaboration, l'apprentissage et le réseautage.
- Améliorer la mise en œuvre, les résultats et l'élargissement des projets financés par le FMV dans les domaines de priorités en :
 - Soutenant le personnel et les élus municipaux au moyen de la formation, du renforcement des compétences et des capacités ainsi que de la création de réseaux;
 - Favorisant l'élargissement par le partage des résultats et des enseignements;
 - Évaluant les lacunes en matière de compétences afin d'obtenir des résultats efficaces dans les secteurs hautement prioritaires et de guider la transition vers des bâtiments carboneutres ou à bilan énergétique net positif;
 - Répertoriant des organisations, des formateurs et des leaders d'opinion pouvant constituer de nouveaux partenaires de renforcement des compétences et des capacités;
 - Renforçant les partenariats avec des organisations et des formateurs de domaines harmonisés aux nôtres afin de développer les compétences et les capacités nécessaires pour guider la transition vers des municipalités carboneutres et à bilan net positif.

2.2 Financement de l'efficacité communautaire (FEC)

2.2.1 Communauté de pratique du volet Financement de l'efficacité communautaire

La communauté de pratique (CdP) du volet FEC est un réseau d'apprentissage entre pairs établi pour les municipalités et leurs partenaires qui élaborent ou mettent en œuvre à l'échelle locale des programmes de financement de l'efficacité énergétique résidentielle à l'aide d'un financement du volet FEC du FMV. Dans ce forum, les employés qui dirigent ces programmes peuvent entrer en contact avec des pairs de partout au Canada, discuter des défis communs

et des pratiques exemplaires, et apprendre d'autres experts des domaines traités. En 2022, la CdP a élargi le champ de ses activités en accueillant de nouveaux membres à tous les stades de développement des programmes (plans, études et programmes à l'échelle) et a doublé la taille du réseau. La CdP a organisé cinq réunions et une séance d'information, en mettant constamment l'accent sur la présentation des résultats et des enseignements tirés des programmes déjà sur le marché et en discutant de sujets thématiques pour faire progresser la programmation du volet FEC. Ces réunions ont culminé par un fructueux forum d'apprentissage hybride d'une journée et demie, les 6 et 7 février 2023, avant la tenue de la CCD 2023 de la FCM. À ce forum, les membres établis et nouveaux membres de la CdP ont fait le point sur les programmes existants à l'échelle canadienne et approfondi leurs relations et leurs connaissances des sujets prioritaires.

➤ Faits saillants

- Élargissement de la portée de la CdP cette année en accueillant les municipalités et leurs partenaires qui en sont aux premiers stades de développement d'un programme de financement de l'efficacité énergétique communautaire ou qui en sont rendus à la mise en œuvre de programmes pilotes ou programmes de capitalisation. Au 8 mars 2023, 45 nouveaux membres se sont joints au réseau, ce qui a permis d'en doubler la taille en un an.
- Organisation de cinq réunions de la CdP en mai, juillet, septembre, novembre et mars. Ces rencontres ont comporté la présentation du programme Epic Homes de Fort Collins (Colorado) et le programme Better Homes Kingston de Kingston (Ontario), ainsi qu'une présentation des travaux de la Région de Waterloo consistant à intégrer des facteurs assurant l'équité dans la conception d'un nouveau programme.
- Organisation d'une séance d'information sur le programme de Prêt canadien pour des maisons plus vertes et sur la possibilité d'utiliser ce programme pour compléter les programmes financés par le volet FEC.
- Organisation d'un forum hybride d'apprentissage entre pairs d'une journée et demie du volet FEC les 6 et 7 février 2023. Celui-ci a réuni 83 employés municipaux et partenaires à but non lucratif travaillant à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes locaux de financement de l'efficacité énergétique avec le soutien du volet FEC du FMV. Les participants ont approfondi leurs relations avec les autres

membres du réseau et ont participé activement au bilan des programmes locaux de financement de l'efficacité énergétique existants au Canada, en partageant les leçons retenues et ce qui a fonctionné jusqu'ici, et en discutant des lacunes et des possibilités d'accroître ces programmes.

- « *Je voulais juste dire un énorme merci [...] pour les moments incroyables passés au forum d'apprentissage du FEC. Mon esprit bourdonne encore d'idées pour améliorer [notre programme] et soutenir d'autres municipalités dans leur démarche.* » - Participant municipal au forum d'apprentissage du volet FEC
- « *Je voulais souligner et féliciter [votre équipe] pour le travail d'organisation et d'accueil du forum. Le financement de l'efficacité communautaire est un domaine complexe et pas toujours évident. Le contenu de cet atelier de deux jours était exceptionnel. [...] Votre personnel s'est vraiment montré à la hauteur en présentant l'un des meilleurs événements hybrides auxquels j'ai participé ces trois dernières années.* » - Président, PACE Atlantic CIC
- « *J'ai beaucoup apprécié de voir tout le monde sur place et de rencontrer tous les administrateurs de programmes d'énergie propre/PACE au Canada. Cela a été extrêmement bénéfique, et je suis reparti avec le sentiment d'être plus engagé et soutenu.* » - Participant municipal au forum d'apprentissage du volet FEC

2.2.2 Ressources pour inspirer et informer du volet Financement de l'efficacité communautaire

Cette année, nous avons publié le Guide d'évaluation du potentiel de marché du FEC, pour aider les municipalités canadiennes et leurs partenaires à évaluer les possibilités de mise en œuvre d'un programme de financement de l'efficacité énergétique résidentielle dans leurs collectivités. Ce guide aide les demandeurs éventuels du volet FEC à comprendre leur parc de logements local, leur public cible, et à évaluer la participation et l'impact potentiels d'un programme.

Nous avons également mis au point un cours en ligne sur la planification des programmes de FEC, qui guide les candidats potentiels le long des étapes et considérations clés d'évaluation de la faisabilité d'un programme de financement communautaire. Le cours a été lancé en mai 2023.

2.3 Logement abordable durable (LAD)

2.3.1 Communauté de pratique du volet Logement abordable durable

L'objectif de la communauté de pratique du volet LAD est de réunir une cohorte d'apprentissage entre pairs de fournisseurs de logements abordables et de municipalités qui ont reçu une subvention de planification ou d'étude du LAD pour un projet d'amélioration écoénergétique. Cette CdP offre aux membres une tribune de partage d'expériences et d'apprentissages ainsi que de l'accompagnement, de la formation et du soutien axés sur l'efficacité énergétique. Le but est de permettre aux membres de mettre à profit les leçons retenues afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de leurs projets. Les réunions de la CdP allient la formation à l'accompagnement et aux échanges entre pairs.

- La CdP du volet LAD a bouclé avec succès sa première année par des réunions en mai et juin 2022 et par une évaluation formative. Une nouvelle cohorte de membres ayant reçu une subvention pour la planification et l'étude d'un projet d'amélioration écoénergétique a été lancée, en intégrant les recommandations de l'évaluation formative, notamment la réception continue des projets et l'ajout de temps pour les échanges entre pairs. La nouvelle cohorte a été lancée en octobre 2022 et a tenu subséquentement des rencontres en décembre 2022 et en février 2023. De plus, une rencontre supplémentaire d'apprentissage entre pairs a été planifiée et mise en œuvre en février, en collaboration avec le programme d'apprentissage entre pairs du volet RBL, afin de se pencher spécifiquement sur la sélection des mesures de conservation d'énergie.

En voici les faits saillants :

- Tenue des deux rencontres de la cohorte de 2021-2022 en mai et en juin 2022 réunissant des membres qui ont reçu des fonds pour un projet d'amélioration écoénergétique et un accompagnement de la part du personnel du FMV pour faciliter les prochaines étapes de leur projet.
- Réalisation d'une évaluation formative de la CdP du volet LAD en août 2022. Toutes les recommandations ont été mises en œuvre dans le cadre de la cohorte de 2022-2023.
- Lancement d'une nouvelle cohorte en août 2023, en invitant les membres passés et les nouveaux membres bénéficiaires de récentes subventions de planification et d'étude d'amélioration écoénergétique du volet LAD.

- Tenue de trois rencontres de la CdP en octobre, décembre 2022 et février 2023. Elles comportaient respectivement un tour d'horizon d'un projet pilote financé par le volet LAD actuellement en chantier, une présentation sur le financement en général et le financement de projets d'immobilisations axés sur des améliorations énergétiques approfondies, de même qu'une séance d'accompagnement par le personnel du FMV pour faciliter les prochaines étapes de leur projet.
- Organisation d'une séance d'information à l'intention des fournisseurs de logements abordables et des petites municipalités bénéficiaires d'un financement du FMV sur la façon de sélectionner et de prioriser les mesures de conservation d'énergie de leur projet. La séance libre a fait l'objet de promotion auprès de tous les projets et candidats financés par les volets RBL et LAD. Les participants ont reçu une formation et ont eu accès en petits groupes à des experts en énergie renouvelable, en enveloppe de bâtiment et en récupération de chaleur. Cette initiative a réuni des clients des secteurs municipal et du logement abordable.
- *« La CdP a changé fondamentalement notre orientation stratégique... [Notre évolution vers une approche par portefeuille] est née des informations fournies par la CdP, en particulier de la part des experts externes invités... [ce qui nous a permis] de mieux cibler les résultats que nous visons. Avant la CdP, nous ne possédions pas cette expertise à l'interne. »* – Un fournisseur de logements à but non lucratif
- *« J'ai toujours pensé qu'ils [les fournisseurs de logements] étaient en avance sur moi. C'est très agréable de constater que nous en sommes au même point et que nous pouvons améliorer nos projets ensemble. « Cela me donne la motivation de continuer à faire progresser mes projets. »* – Une coopérative d'habitation
- *« Je tiens à vous remercier pour votre grand professionnalisme. Vous effectuez votre travail très consciencieux. La CdP est très bien organisée, et je l'apprécie grandement. Votre équipe dispose de ressources intéressantes pour nous offrir un produit de qualité. Ce pas toujours le cas, et c'est très impressionnant. J'en ai tiré d'importants avantages. »*
– Un fournisseur de logements à but non lucratif du Québec

2.3.2 Accompagnateurs régionaux en énergie du volet Logement abordable durable

Le programme des accompagnateurs régionaux en énergie (ARÉ) en était à sa deuxième année en 2022-2023. Ce programme pilote vise les fournisseurs de logements abordables de la Colombie-Britannique, des Prairies, de l'Ontario et du Québec ainsi que le secteur des coopératives d'habitations de l'ensemble du pays, et a pour but de les soutenir dans la mise en chantier de projets d'efficacité énergétique. Une évaluation intermédiaire a été réalisée par une société externe au début de l'exercice financier. Des recommandations d'amélioration continue ont été mises en œuvre. En raison des évaluations positives et de la demande qu'a recueillie ce programme pilote, le FMV et ses partenaires étudient la possibilité de le transformer en un programme permanent. Afin d'assurer la disponibilité des accompagnateurs pendant la conception du programme élargi, les accords de partenariat ont été prolongés pour l'exercice 2023-2024.

En voici les faits saillants :

- Réalisation de l'évaluation intermédiaire de la première année du programme pilote. Le programme des ARÉ s'est avéré très pertinent aux besoins des fournisseurs de logements abordables, mais dans son ampleur actuelle, il n'est pas en mesure de répondre aux besoins et à la demande du secteur du logement abordable en matière d'accompagnement en énergie.
- Mise en œuvre complète des recommandations d'amélioration continue du rapport d'évaluation, notamment en ce qui a trait à la révision du cadre de mesure du rendement. Les recommandations formulées pour l'expansion et l'élargissement du programme des ARÉ guident la conception du programme élargi envisagé.
- Prolongation des accords avec les partenaires de ce programme durant l'exercice 2023-2024 en raison des évaluations positives et de l'accueil qui lui a été réservé par le secteur, et pour veiller à ce que les accompagnateurs demeurent disponibles pendant la conception du programme élargi.
- Durant la Conférence sur les collectivités durables, le FMV a réuni sur place tous les accompagnateurs et partenaires du programme afin d'amorcer la transformation du programme pilote en programme permanent.

➤ « Le soutien de l'accompagnateur en énergie nous a été très utile pour naviguer dans le processus de demande de financement et obtenir des réponses qui ne sont pas faciles à obtenir. » – Société d'habitation de la C.-B.

2.3.3 Ressources pour inspirer et informer du volet Logement abordable durable

Cette année, l'équipe de renforcement des capacités du volet LAD a publié un guide d'introduction à l'efficacité énergétique pour les fournisseurs de logements abordables intitulé *Comprendre l'efficacité énergétique : Un guide pour les fournisseurs de logements abordables*. L'objectif de ce guide est d'aider les fournisseurs de logements à comprendre les effets bénéfiques des mesures de conservation d'énergie sur les locataires des logements abordables, à découvrir les avantages de la conservation de l'énergie et à explorer des mesures de conservation de l'énergie réalisables.

Une nouvelle fiche d'information sur le suivi énergétique a été lancée afin d'aider les fournisseurs de logements à apprendre comment fonctionne le suivi de la consommation d'énergie d'un bâtiment, son importance et ses avantages.

Des billets de blogue et des articles ont été rédigés pour des organisations partenaires, dont un pour le bulletin du caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) portant sur le processus de planification d'un nouveau projet de construction dirigé par une organisation autochtone, un sur le site web de l'ACHRU décrivant les ressources du volet LAD du FMV, et deux dans le bulletin *Energy Matters* de l'Ontario Housing Services Corporation (OHSC).

Trois webinaires ont été organisés, dont deux en partenariat avec l'ACHRU. Le premier a présenté en avant-première le guide d'introduction à l'efficacité énergétique pour les fournisseurs de logements abordables, le deuxième a traité de la façon dont les fournisseurs de logements s'attaquent simultanément aux changements climatiques et à l'abordabilité du logement, tandis que le troisième, animé en partenariat avec les responsables de la série SHARE de l'OHSC, portait sur les outils et le financement requis pour assurer le succès des rénovations axées sur l'efficacité énergétique.

La formation en ligne pour les exploitants d'immeubles a été lancée en partenariat avec la Saskatchewan Environmental Society et le Centre de transformation du logement communautaire, et a atteint rapidement plus de 220 inscriptions.

Enfin, l'équipe de renforcement des capacités du volet LAD a présenté des ateliers dans le cadre de quatre conférences sectorielles, dont le congrès de l'ACHRU et les conférences annuelles de la Manitoba Non-Profit Housing Association, de l'Ontario Non-Profit Housing Association et de la BC Housing Central. Organisés en collaboration avec nos accompagnateurs régionaux en énergie, ces ateliers visaient à aider les collectivités à entreprendre des travaux d'amélioration écoénergétique.

2.4 Rénovation de bâtiments de loisirs

2.4.1 Services consultatifs RBL

L'année 2022-2023 a été l'année pilote des Services consultatifs du volet Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL), un service de conciergerie visant à renforcer la capacité des clients municipaux à mettre en œuvre efficacement leurs projets financés par le FMV. Le service a été mis à l'essai dans trois collectivités financées par le FMV. Les collectivités participantes ont fait état de résultats positifs et se sont dites satisfaites quant à la valeur ajoutée du programme. En 2022-2023, 20 clients municipaux participants ont bénéficié des services consultatifs du volet Rénovation de bâtiments de loisirs (SC-RBL). En 2023-2024, le service sera étendu à tous les clients dont leur demande de financement RBL est en cours de traitement.

L'année pilote des SC-RBL a été jugée fructueuse. Le programme a atteint son objectif de 20 collectivités participantes et a fait l'objet d'une demande considérable de la part des bénéficiaires du volet RBL. Plus particulièrement, les participants ont indiqué que les SC-RBL ont amélioré la qualité de leurs projets en aidant le personnel municipal à mieux communiquer leurs résultats au conseil, en améliorant leur compréhension des aspects techniques des projets et en les aidant directement à poursuivre leur travail avec le FMV en vue de la mise en œuvre du projet d'immobilisations.

Une demande de propositions a été menée en 2022-2023, permettant de recruter de nouveaux accompagnateurs et conseillers pour aider à élargir les services consultatifs pour l'exercice 2023-2024.

➤ « Nous avons besoin d'aide pour aligner notre travail de lutte contre les changements climatiques et de développement durable avec nos pratiques d'approvisionnement afin qu'elles reflètent nos ambitions à l'égard de l'environnement et de la réduction des émissions de carbone. Les services consultatifs du volet RBL nous ont mis en contact

avec un accompagnateur en approvisionnement afin d'intégrer des critères sociaux et de durabilité dans nos pratiques pertinentes. Ces enseignements ont aidé à orienter notre approche de mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique du RBL. La nouvelle politique d'approvisionnement sera présentée au conseil municipal pour approbation dans les mois à venir! » - Membre du personnel municipal de Nouvelle-Écosse

2.4.2 Ressources d'inspiration et d'information du volet RBL

Le guide *Feuille de route vers des patinoires intérieures à consommation nette zéro* a été publié en 2022-2023. La promotion du guide auprès des collectivités s'est effectuée par le biais de divers canaux et d'un webinaire.

Une vidéo sur la feuille de route pour la réduction des GES à long terme a été créée pour renseigner les candidats potentiels sur le volet RBL et sur la manière dont les municipalités peuvent la compléter à long terme. Les équipes de sensibilisation et de financement du FMV ont partagé la vidéo avec les candidats potentiels afin d'expliquer l'approche novatrice du volet et de répondre aux questions les plus fréquentes posées par les candidats potentiels au volet RBL. La vidéo s'adresse aux clients qui envisagent de soumettre une demande ou qui sont en train de l'élaborer.

La série d'apprentissage entre pairs du volet RBL a réuni des représentants de plus de 20 collectivités, venus partager et discuter de compétences clés, des défis et des pratiques exemplaires au sein du secteur. La série a abordé trois domaines : les approches municipales de la gestion énergétique des bâtiments, l'amélioration de la visibilité des travaux d'améliorations écoénergétiques et l'harmonisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les installations communautaires avec les plans de gestion et de renouvellement des actifs.

2.5 Initiative des villes et régions circulaires

L'Initiative des villes et régions circulaires (initiative VRC) est une initiative complète qui combine l'inspiration et la sensibilisation aux possibilités d'économie circulaire pour les municipalités avec un réseau de formation entre pairs qui dote les municipalités et les communautés canadiennes des outils et des réseaux nécessaires pour accélérer les démarches d'économie

circulaire locale. L'initiative VRC est mise en œuvre en partenariat avec le Conseil national zéro déchet, le Fonds municipal vert de la FCM, RECYC-Québec et le Recycling Council of Alberta. L'initiative a terminé avec succès sa deuxième année pilote, au cours de laquelle 10 nouvelles collectivités se sont jointes au réseau, pour un total de 25 gouvernements municipaux membres.

Le réseau a organisé 8 séances d'apprentissage entre pairs, 10 ateliers d'une demi-journée animés par Circle Economy (un chef de file mondial dans les transitions locales vers l'économie circulaire), deux ateliers d'une demi-journée sur l'approvisionnement circulaire animés par le Circular Innovation Council (Conseil de l'innovation circulaire) et trois webinaires publics avec des leaders mondiaux de l'économie circulaire et trois webinaires à large diffusion.

Les résultats des ateliers communautaires rendent compte d'un niveau élevé de pertinence et d'efficacité dans la programmation de l'initiative VRC. 82 % des participants ont signalé une amélioration de leurs compétences et de leurs connaissances, 93 % ont indiqué que les ateliers avaient atteint leurs objectifs et 90 % ont déclaré être motivés à appliquer les compétences et les connaissances acquises au cours de l'atelier.

En octobre 2022, l'initiative VRC a reçu un prix Clean50 Top Project. L'initiative VRC continue de fournir un niveau exemplaire de renforcement des capacités, consolidant le rôle du FMV dans le paysage canadien de l'économie circulaire qui évolue rapidement, et développant de solides relations avec des organisations et des gouvernements municipaux de premier plan.

- « Dans l'ensemble, cet atelier animé a été un bon moyen de sensibiliser les participants aux villes circulaires et d'identifier des possibilités au sein de notre propre collectivité que nous pourrions mettre en œuvre. »
- « Très bonne formule d'ateliers. Belle animation! Merci! :-) »
- « Animation menée de main de maître. Bravo à toute l'équipe! »
- « Ce webinaire était super! Le sujet abordé m'intéressait beaucoup et j'avais envie d'en savoir plus. » Participant au webinaire de l'initiative VRC.

2.6 Action climatique

2.6.1 Partenaires dans la protection du climat

Le programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC), un partenariat entre ICLEI – Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada) et le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités, consiste en un cadre en cinq étapes qui guide les municipalités dans leur lutte contre les changements climatiques en réduisant leurs émissions. L'adhésion au programme PPC est gratuite et permet aux municipalités d'accéder à des outils, à des occasions de réseautage, à des événements, à des études de cas et à d'autres ressources d'information. Les membres ont également accès au secrétariat des PPC, qui offre un soutien sous forme d'accompagnement et d'assistance technique.

Au cours de l'exercice 2022-2023, le programme des PPC a ajouté 9 nouveaux membres à son réseau qui compte maintenant 527 municipalités, 102 nouvelles étapes ont été franchies et 5 membres des PPC ont atteint l'étape 5 (Production et suivi de rapports).

Outre des ateliers, des conférences et la fourniture d'un soutien individuel aux membres, le programme a organisé 4 événements de sensibilisation, 11 activités de réseautage et 2 formations techniques. En 2022-2023, 48 nouveaux comptes ont été créés sur la plateforme des PPC, portant le nombre total de comptes sur la plateforme à 830. En outre, 19 municipalités ont utilisé l'outil des PPC, portant ainsi le nombre total de municipalités utilisant cet outil à 367. Le programme prépare du matériel pour accélérer la réalisation des étapes en créant des cours en ligne pour présenter les étapes et en créant des documents de référence pour les étapes 1 à 4.

2.6.2 Partenariat de recherche-action sur la carboneutralité municipale

Le Partenariat de recherche-action sur la carboneutralité municipale (P-RAC), lancé en 2023, est un programme quinquennal financé par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) conçu pour aider les municipalités canadiennes à surveiller, mesurer et atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de GES pour atteindre la carboneutralité. Le P-RAC est conjointement géré par l'Université de Waterloo, le Fonds municipal vert de la FCM et ICLEI Canada. Onze autres universités canadiennes, huit autres organisations nationales et treize gouvernements municipaux contribuent également au partenariat. Une liste complète est disponible sur le [site web du P-RAC](#).

Au cours des cinq prochaines années, le P-RAC lancera une enquête complète pour évaluer l'état de la surveillance et des mesures municipales en vue d'atteindre les objectifs de carboneutralité du Canada, tout en fournissant un soutien en matière de renforcement des connaissances et des capacités dans les domaines de la surveillance et de l'analyse des changements climatiques, de la gouvernance partagée en matière d'action climatique, de la budgétisation climatique et de la divulgation des risques financiers. L'enquête alimentera une base de données complète, publique et libre d'accès, sur les progrès réalisés par les municipalités en matière d'action climatique.

Le FMV copréside deux des groupes de travail du P-RAC avec l'Université Concordia et l'Université Mount Allison, le premier sur l'évaluation de l'état de la surveillance des GES et des mesures dans les municipalités canadiennes et le second sur le plan de mobilisation des connaissances du projet qui mobilisera 250 villes pilotes et formera 2 000 personnes à travers le pays sur les guides et les outils de l'initiative conçus pour renforcer et soutenir les gouvernements municipaux dans la réalisation de leurs objectifs d'action climatique.

Le plan de mobilisation des connaissances a été officiellement lancé par la création d'une page d'accueil sur le site web du programme des PPC et deux événements organisés dans le cadre de la Conférence sur les collectivités durables 2023 de la FCM. Le premier événement, un atelier intitulé *Le budget climat : un outil pour atteindre la carboneutralité*, a attiré de nombreux participants et a permis de présenter le projet P-RAC, le concept de budgétisation climatique et le travail mené par la Ville de Montréal à ce jour. Le deuxième, une présentation d'affiches, décrivait les objectifs du projet et a permis de prendre contact avec plus de 30 municipalités qui se sont inscrites pour en savoir plus sur le projet.

2.6.3 Communauté de pratique du personnel affecté à la lutte contre les changements climatiques

En juin 2022, l'équipe de renforcement des capacités du FMV a pris en charge une communauté de pratique du personnel municipal affecté à la lutte contre les changements climatiques, précédemment gérée par le programme Municipalités pour l'innovation climatique (PMIC) de la FCM. La communauté de pratique s'est réunie à six reprises, réunissant 20 employés municipaux affectés à la lutte contre les changements climatiques de tout le pays afin d'encourager les échanges et de discuter des défis, des questions et des idées liés à la mise en œuvre des plans municipaux de

lutte contre le changement climatique. En outre, les membres ont participé à une formation professionnelle intensive sur la communication relative aux changements climatiques à l'automne 2022, animée par le Centre for Excellence in Communications (centre d'excellence en communications). La formation comprenait trois ateliers : « Communiquer le changement et la transformation », « Communiquer les risques et les questions litigieuses », et « Consultations publiques et mobilisation citoyenne ».

2.7 Conférence sur les collectivités durables 2023 (CCD)

La Conférence sur les collectivités durables 2023 (CCD) de la FCM s'est tenue du 7 au 10 février en personne et en ligne. La CCD a réuni 435 employés et élus municipaux, représentants fédéraux ainsi que des experts du secteur privé venus s'informer et discuter des meilleures pratiques pour assurer la vitalité sociale, environnementale et économique des municipalités canadiennes.

La CCD 2023 proposait un programme entièrement hybride, articulé autour de trois thèmes :

- › Collectivités prêtes à affronter les changements climatiques
- › Boîte à outils de l'hôtel de ville : outils et processus en matière de développement durable
- › Représentants élus en tant qu'agents du changement

En plus des éléments éprouvés du programme de la CCD - orateurs principaux, panels d'experts, plénières et ateliers - la CCD 2023 introduisait plusieurs nouveaux éléments :

- › **Une journée pré-événement** avec 3 formations approfondies et 3 visites d'études à Ottawa et Gatineau
- › Un « **Déjeuner des députés** » où les délégués se sont assis avec leurs députés. Plus de 25 députés de tous les partis y ont participé.
- › **Activités de réseautage et sociales améliorées**
- › **L'approbation basée sur la performance pour tous les partenaires du secteur privé**, alignée sur les critères de financement du FMV. De plus, une « **Vitrine sur l'industrie** » tenue à guichets fermés et mettant en vedette ces experts en développement durable du secteur privé remplaçait le salon professionnel habituel.
- › Une « **Vitrine sur les projets** » présentant 22 projets municipaux.

Les résultats immédiats et post-événement de la CCD 2023 démontrent que, autant d'un point de vue de capacité interne que d'expérience client, l'événement a été un franc succès. Les données recueillies dans le cadre des sondages menés avant et après l'événement montrent que la conférence a répondu aux besoins et aux attentes des participants, notamment en leur offrant des possibilités de réseautage, des exemples pratiques et des ressources, en renforçant leurs connaissances et en les sensibilisant aux programmes de la FCM et aux possibilités de financement du FMV. 88 % des répondants à l'enquête ont indiqué que le contenu de la CCD était pertinent pour leur travail, et 92 % ont affirmé que les activités leur ont fourni des informations ou des ressources qu'ils peuvent appliquer dans le cadre de leur travail.

Comme en 2020 et 2021, 91 % des répondants ont confirmé que la possibilité de participer virtuellement à l'événement avait facilité leur présence et leur participation. Les inscriptions ont dépassé les attentes, avec 534 délégués inscrits (en ligne et en personne) et plus de 730 participants (y compris les exposants, les invités spéciaux et le personnel).

L'analyse des données a en outre révélé une amélioration significative au chapitre des capacités et de l'apprentissage des participants : 83 % des participants ont constaté une augmentation de leur niveau de connaissances après l'événement, et 80 % se sentaient mieux outillés. 87 % des participants ayant répondu au sondage étaient satisfaits ou très satisfaits de la CCD dans son ensemble, et 89 % recommanderaient à d'autres municipalités ou parties prenantes de participer à la conférence pour des événements futurs.

- › « *Je tiens à vous remercier d'avoir facilité la participation des collectivités rurales [...] à la conférence sur les collectivités durables [...]. J'ai trouvé l'expérience dans son ensemble intéressante, informative et inspirante. Et les activités de réseautage en personne étaient d'une valeur inestimable. Je tiens à féliciter tous les membres du personnel de la FCM qui ont permis à cette conférence de voir le jour! Tous les représentants et toutes les représentantes de la FCM que j'ai rencontrés ont été courtois, serviables et n'ont pas ménagé leurs efforts pour m'aider. La conférence m'a tellement inspiré que j'aimerais participer davantage. Je pensais peut-être rejoindre le Forum des collectivités rurales.* » - Conseiller, Municipalité de Chelsea
- › « *Merci de m'avoir mis en contact avec [...] de la région de Waterloo. Hier, nous avons eu une réunion productive et enrichissante, et vous devez savoir que votre travail de mise en relation des personnes est crucial.* » - Délégué de la Ville d'Ottawa

➤ *« Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour que la conférence devienne une réalité. J'ai vraiment apprécié mon expérience. » - Délégué de la Ville de Kitchener*

2.8 Énergie, aménagement des terres, transports, matières résiduelles, eau

2.8.1 Prix des collectivités durables

Les Prix des collectivités durables ont été remis en personne aux lauréats lors de la CCD 2023. Cette année, la reconnaissance des huit lauréats s'est étendue sur quatre séances, soit la cérémonie de remise des prix et trois séances dans l'esprit des conférences TED au cours desquelles les lauréats ont présenté leurs projets. Les catégories de prix pour 2022 étaient les suivantes : matières résiduelles, gestion des actifs naturels, atténuation des changements climatiques, rénovation des logements abordables et rénovation de bâtiments de loisirs. Des codes QR ont été créés et insérés dans les diapositives afin d'encourager les participants à lire les études de cas complètes en ligne.

Les études de cas de chacun des projets lauréats ont été publiées en ligne le premier jour de la CCD. Ces études ont ensuite fait l'objet d'une promotion sur nos canaux sociaux. Les présentations TED des lauréats des Prix des collectivités durables ont également été enregistrées et publiées sur le site web afin de mettre en évidence les projets lauréats.

« En 2018, j'étais assise à votre place dans cette salle et je regardais les présentations des lauréats de cette année-là. J'ai été inspirée. Je me suis dit qu'un jour, je monterais sur scène pour présenter les innovations mises en place par le comté de Parkland. Grâce à cette expérience, mon objectif aujourd'hui est d'inspirer au moins un autre dirigeant municipal à commencer à sortir des sentiers battus pour rechercher des solutions d'infrastructure naturelle à vos défis municipaux. Alors, ai-je atteint mon objectif? Serez-vous ce dirigeant? » - Krista Quesnel, Comté de Parkland (lauréat dans la catégorie Gestion des actifs naturels)

2.8.2 Cours sur la feuille de route du secteur de l'Énergie

Le déploiement des cours en ligne pour le secteur de l'Énergie s'est poursuivi cette année (lancement des premiers cours en septembre 2021), y compris

les cours 3 et 4 de la série sur la feuille de route du secteur de l'Énergie. Le cours 3, *Mesures incitatives et occasions de financement pour l'amélioration écoénergétique des bâtiments*, s'est achevé en avril 2022, tandis que le cours 4, *Faire progresser les bâtiments à haut rendement dans votre collectivité*, a été lancé en mai 2022 avec 141 participants inscrits.

« Ce cours a été très instructif. Je suis arrivé avec peu ou pas de connaissances sur les programmes [d'incitation et de financement] et j'en suis ressorti en comprenant qui, quoi, où, etc. Merci! » - Participant au cours 3

« Ce que je retiens de ce cours, c'est qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance de la mobilisation de la collectivité et des parties prenantes à l'étape de la conception du programme, ou même avant. Je pense que la chose la plus importante pour que le programme soit une réussite est d'avoir des objectifs et des buts clairs sur la façon dont le programme doit combler les lacunes dans votre collectivité, et sur les personnes pour lesquelles on le conçoit. [...] Ce contenu est tout à fait nouveau pour moi, et ce cours était une formidable introduction à ce sujet complexe. » - Participant au cours 3

2.8.3 Modélisation énergétique

Le cours *Introduction à la modélisation énergétique pour le personnel municipal* a été lancé en février 2022. Ce cours enseigne les bases de la modélisation énergétique au personnel municipal afin qu'ils rapportent ces connaissances dans leurs collectivités et les appliquent à leur travail. En date d'avril 2023, plus de 380 personnes s'étaient inscrites au cours. Les commentaires recueillis dans le cadre du sondage d'évaluation des ateliers sont positifs. 89 % des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites du cours. En raison du succès et de l'applicabilité du cours, le FMV a conclu un protocole d'entente avec la Ville d'Ottawa, en Ontario, autorisant la Ville à intégrer ce cours dans son programme de formation du personnel et permettant de soutenir la rationalisation des connaissances sur les systèmes et les outils de modélisation énergétique. La formation du personnel par l'entremise de ce programme a débuté à l'automne 2022.

2.8.4 Cours et apprentissage en ligne

Le système de gestion de l'apprentissage (SGA), lancé en 2021, est un logiciel utilisé pour la mise en œuvre des cours et des activités d'apprentissage en ligne. En 2022-2023, l'équipe de renforcement des capacités du FMV a lancé un cours en ligne à l'intention des exploitants d'immeubles, ainsi que le quatrième cours portant sur la feuille de route du secteur de l'Énergie, *Faire progresser les bâtiments à haut rendement dans votre collectivité*. À l'heure actuelle, d'autres cours sont en développement pour le volet initial du FMV, y compris le programme des PPC, et pour le volet FEC du FMV. Depuis

le lancement du SGA, 1 286 participants se sont inscrits à 7 cours et activités d'apprentissage en ligne.

2.8.5 Études de cas de projets

Cinq études de cas ont été publiées au cours de l'exercice 2022-2023. Les études de cas mettent en vedette les projets achevés les plus prometteurs financés dans le cadre des volets de financement du FMV pour les secteurs des sites contaminés, de l'énergie, des transports, des matières résiduelles et de l'eau.

Tableau 1 : Études de cas publiées

#	Collectivité	Secteur
1	MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, Qc	Matières résiduelles
2	Ville de Regina, Sask.	Aménagement des terres
3	Ville de Winnipeg, Man.	Matières résiduelles
4	Ville de Dieppe, N.-B.	Amélioration écoénergétique
5	Ville de New Westminster, C.-B.	Système énergétique communautaire

2.8.6 Base de données des projets du FMV

Une nouvelle version de la base de données des projets du FMV a été lancée avec succès sur le site web du FMV. La nouvelle base de données propose des filtres avancés et présente les résultats environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que les leçons tirées de chaque projet. Des activités de développement sont prévues tout au long de l'exercice 2023-2024.

2.8.7 Webinaires

La série de webinaires du FMV s'est poursuivie au cours de l'exercice 2022-2023. Onze (11) webinaires ont été tenus dans le cadre de la série, chacun le dernier jeudi du mois à 13 heures (heure de l'Est). Cette activité s'inscrivait dans le plan stratégique quinquennal précédent et visait à renseigner et à inspirer notre public. Chaque webinaire proposait un contenu et des intervenants uniques, couvrant tous les secteurs et l'ensemble des domaines de programme financés par le FMV. Tous les webinaires ont été enregistrés et étaient présentés avec interprétation simultanée. Les enregistrements ont été publiés dans la section des ressources du site web du FMV en tant que produits de connaissance.

3. Résumé des données liées aux résultats¹⁸

En ce qui concerne les résultats, les mesures se font au moyen de quatre critères d'évaluation : l'efficacité¹⁹, la conscientisation²⁰, la capacité technique²¹ et la pertinence²². Pour mesurer les indicateurs liés au critère d'efficacité, un sondage annuel a été envoyé aux membres de la communauté de pratique et aux participants aux programmes d'apprentissage par les pairs. Pour les autres critères, les participants ont été invités à remplir un questionnaire d'évaluation après chaque activité d'apprentissage.

Tableau 2 : Indicateurs des résultats pour chaque critère d'évaluation

Critère d'évaluation	Indicateurs	2022-2023 (%)
Conscientisation	Proportion des employés et des partenaires des municipalités ciblées qui ont signalé un niveau accru de conscientisation.	86 %
	Proportion des participants qui sont motivés ou très motivés à appliquer les compétences/apprentissages et autres ressources acquises (durant les activités) dans leurs programmes/lieux de travail.	86 %
	Proportion des membres de la communauté de pratique qui sont actifs ²³ .	80 %
Capacité technique	Proportion des employés et des partenaires des municipalités ciblées qui ont signalé un niveau accru de compétences/connaissance.	81 %
	Proportion des employés et des partenaires des municipalités ciblées qui ont déclaré être mieux équipés.	76 %
Pertinence	Proportion des participants qui sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les programmes ont répondu à leurs besoins et attentes.	83 %
	Proportion des participants qui ont déclaré que les programmes ont atteint les objectifs fixés.	89 %
	Proportion des participants qui sont satisfaits ou très satisfaits du programme.	88 %
	Proportion des participants qui sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les activités d'apprentissage leur fournissent des informations/ressources qu'ils peuvent appliquer dans le cadre de leur travail.	81 %
	Proportion des participants qui sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les activités d'apprentissage étaient intéressantes.	79 %

- 18 Résultat : changement ou résultat immédiat, intermédiaire ou à long terme attendu au niveau individuel (personnel) ou organisationnel (municipalités).
- 19 L'efficacité fait référence à la mise en œuvre des compétences et des connaissances du personnel municipal en milieu de travail et les impacts connexes.
- 20 La conscientisation fait référence à l'engagement, à la motivation et à la volonté du personnel municipal de participer aux événements d'apprentissage et d'appliquer les compétences et les connaissances acquises, ainsi que les ressources disponibles.
- 21 La capacité technique est une mesure des connaissances et des compétences acquises par les participants et de la performance des outils dont ils disposent.
- 22 La pertinence indique dans quelle mesure les activités d'apprentissage et les ressources créées répondent aux besoins et aux attentes des participants.
- 23 Un membre d'une communauté de pratique est considéré comme « actif » lorsqu'il participe à au moins 50 % des activités organisées (ateliers, réunions, etc.).

4. Résumé des données sur les extrants²⁴

Tableau 3 : Portée des activités d'apprentissage

Type d'activité	#	Langue			Participants
		Ang.	Fra.	Bilingue	
Ateliers ²⁵	23	10	2	11	1 331
Apprentissage entre pairs ²⁶	22	20	0	2	450
Formation ²⁷	7	4	0	3	230
Activités réalisées par/en collaboration avec des partenaires	58	40	8	10	1 348
CCD ²⁸	40	28	0	12	534
Total	150	102	10	38	3 893

Tableau 4 : Nombre de pages vues des ressources créées

Type de produit	Nbre de produits créés	Portée en anglais (téléchargements, consultations)	Portée en français (téléchargements, consultations)	Portée totale
Études de cas	18	Pages vues au total : 28 206	Total Pageviews: 5,102	Pages vues au total : 33 308
		Consultations : 13 559	Consultations : 2 577	Consultations totales : 16 136
Enregistrements de webinaire	9	Consultations : 3 927	Consultations : 1 299	Consultations totales : 5 226
Guides	4	Consultations : 4 535	Consultations : 1 724	Consultations totales : 6 259
		Téléchargements distincts : 1 546	Téléchargements distincts : 315	Total des téléchargements distincts : 1 861
Articles, manuels, trousseaux, cours en ligne, etc.	7	Consultations : 16 682	Consultations : 3 974	Consultations totales : 20 656
		Utilisateurs : 6 879	Utilisateurs : 1 547	Nbre total d'utilisateurs : 8 426
Bibliothèques de ressources	3	Consultations : 2 276	Consultations : 437	Consultations totales : 2 713
		Utilisateurs : 1 320	Utilisateurs : 247	Nbre total d'utilisateurs : 1 567

24 Extrait : produit immédiat résultant des activités réalisées.

25 Les ateliers comprennent tout ce qui est lié à l'orientation stratégique « Informer et inspirer » (p. ex., les webinaires, les présentations relatives aux projets et aux activités du FMV lors d'événements).

26 L'apprentissage par les pairs réfère à tout ce qui est lié à l'orientation stratégique « Réunir et mettre en relation » (p. ex., les activités structurées d'apprentissage par les pairs, le réseautage non structuré au sein d'un groupe/regroupement de membres donné).

27 La formation comprend tout ce qui concerne l'acquisition de connaissances et de compétences (p. ex., des ateliers approfondis).

28 Il s'agit de toutes les activités d'apprentissage offertes pendant la CCD : 19 ateliers, 3 formations, 2 allocutions, 6 séances plénières, 3 présentations promotionnelles, 4 visites d'étude, 3 programmes de bien-être (40 activités en tout).

Tableau 5 : Liste complète des produits de connaissance lancés

#	Produits créés	Lien
1.	Bibliothèque de ressources : Financement de l'efficacité communautaire	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-financement-de-lefficacite-communautaire
2.	Bibliothèque de ressources : Logement abordable durable	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-logement-abordable-durable
3.	Bibliothèque de ressources : Rénovation de bâtiments de loisirs	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/bibliotheque-de-ressources-renovation-de-batiments-de-loisirs
4.	Série d'articles : L'accent sur la COP26 et le GIEC (6 ^e édition)	https://fr.pcp-ppc.ca/ressources/article-series-a-focus-on-cop26-and-the-ipcc-6th-edition
5.	Enregistrement de webinaire : Vers la carboneutralité des patinoires	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-vers-la-carboneutralite-des-patinoires
6.	Enregistrement de webinaire : Les avantages de l'intensification urbaine intégrée pour un développement communautaire durable	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-les-avantages-de-lintensification-urbaine-integree-pour-un
7.	Étude de cas : Regina prend des mesures pour revitaliser et développer le centre de la ville	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-regina-prend-des-mesures-pour-revitaliser-et-developper-le-centre-de-la
8.	Étude de cas : Transformer les gaz d'enfouissement en source d'énergie	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/transformer-les-gaz-denfouissement-en-source-denergie
9.	Étude de cas : Comment les rénovations écoénergétiques de bâtiments peuvent entraîner des réductions de GES	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-comment-les-renovations-ecoenergetiques-de-batiments-peuvent-entraîner
10.	Étude de cas : Bâtir une collectivité durable grâce à un système énergétique communautaire	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-batir-une-collectivite-durable-grace-un-systeme-energetique
11.	Base de données de projets du FMV	https://info.gmf-fmv.ca/fr-FR/
12.	Outils et ressources : Foire aux questions (FAQ)	https://fr.pcp-ppc.ca/ressources/frequently-asked-questions
13.	Étude de cas : Comment innover l'action climatique dans la région des Prairies canadiennes	https://fr.pcp-ppc.ca/ressources/how-to-innovate-climate-action-in-the-canadian-prairies
14.	Guide : Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion à l'action climatique municipale	https://fr.pcp-ppc.ca/ressources/edi
15.	Guide : Feuille de route vers des patinoires intérieures à consommation nette zéro	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/guide-feuille-de-route-vers-des-patinoires-interieures-consommation-nette-zero
16.	Comprendre l'efficacité énergétique : Un guide pour les fournisseurs de logements abordables	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/comprendre-lefficacite-energetique-un-guide-pour-les-fournisseurs-de-logements

#	Produits créés	Lien
17.	Comprendre l'efficacité énergétique Fiche d'information : Pourquoi l'efficacité énergétique est importante	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/comprendre-lefficacite-energetique-un-guide-pour-les-fournisseurs-de-logements
18.	Comprendre l'efficacité énergétique Fiche d'information : Options pour conserver l'énergie et économiser de l'argent	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/comprendre-lefficacite-energetique-un-guide-pour-les-fournisseurs-de-logements
19.	Comprendre l'efficacité énergétique Fiche d'information : Six étapes faciles pour votre projet d'efficacité énergétique	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/comprendre-lefficacite-energetique-un-guide-pour-les-fournisseurs-de-logements
20.	Enregistrement de webinaire : Comment amorcer la conversation sur l'économie circulaire dans votre municipalité	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-comment-amorcer-la-conversation-sur-leconomie-circulaire
21.	Étude de cas : L'essai d'une nouvelle méthode pour éviter l'enfouissement des matières organiques	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/lessai-dune-nouvelle-methode-pour-eviter-lenfouissement-des-matieres-organiques
22.	Enregistrement de webinaire : Électrifier les véhicules municipaux	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-electrifier-les-vehicules-municipaux
23.	Enregistrement de webinaire : Explorer les façons d'intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'action municipale pour la protection du climat	https://fr.pcp-ppc.ca/resources/webinar-recording-exploring-how-to-integrate-equity-diversity-and-inclusion-into-municipal-climate-action
24.	Enregistrement de webinaire : Conseils d'experts pour les municipalités en matière de véhicules électriques	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-conseils-dexperts-pour-les-municipalites-en-matiere-de-vehicules-electriques
25.	Enregistrement de webinaire : L'influence des fournisseurs de logements abordables sur la pauvreté énergétique	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-linfluence-des-fournisseurs-de-logements-abordables-sur-la-pauvrete-energetique
26.	Enregistrement de webinaire : Soutenir les petites et moyennes municipalités grâce à l'initiative Rénovation de bâtiments de loisirs	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-soutenir-les-petites-et-moyennes-municipalites-grace
27.	Enregistrement de webinaire : Une introduction aux systèmes énergétiques de quartier	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-une-introduction-aux-systemes-energetiques-de-quartier
28.	Guide : Évaluation du potentiel de marché du FEC	https://fondsmunicipalvert.ca/guide-devaluation-du-potentiel-de-marche-du-fec

#	Produits créés	Lien
29.	Étude de cas : Ouest Vancouver surmonte les obstacles à la recharge des parcs automobiles en améliorant la capacité électrique de deux installations municipales clés	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ouest-vancouver-la-voie-de-lelectrification-du-parc-de-vehicules-surmonter-les-obstacles
30.	Étude de cas : Calgary développe son parc de véhicules électriques (VÉ) de manière à réduire les émissions liées au transport	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/calgary-developpe-son-parc-de-vehicules-electriques-ve-de-maniere-reduire-les-emissions
31.	Étude de cas : Kingston surmonte les obstacles à l'électrification de son parc automobile en adoptant un modèle de location	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/kingston-surmonte-les-obstacles-lelectrification-de-son-parc-automobile-en-adoptant-un
32.	Étude de cas : Un virage vers le transport durable au Québec atlantique	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-un-virage-vers-le-transport-durable-au-quebec-atlantique
33.	Étude de cas : Voici comment le Comté de Parkland a découvert la valeur des infrastructures naturelles	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-voici-comment-le-comte-de-parkland-decouvert-la-valeur-des-infrastructures-naturelles
34.	Étude de cas : Aider les propriétaires des Maritimes à accroître leur efficacité énergétique	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-aider-les-proprietaires-des-maritimes-accroitre-leur-efficacite
35.	Étude de cas : Le programme Réemploi+ du Lac-Saint-Jean veut bâtir une économie circulaire	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-le-programme-reemploi-du-lac-saint-jean-veut-batir-une-economie
36.	Étude de cas : Guelph-Wellington construit un avenir alimentaire durable	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-guelph-wellington-construit-un-avenir-alimentaire-durable
37.	Étude de cas : Créer un parcours commun vers des patinoires à consommation nette zéro	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-cree-un-parcours-commun-vers-des-patinoires-consommation-nette-zero
38.	Étude de cas : Une collectivité de l'Ontario fait équipe pour sauver les tortues	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-une-collectivite-de-lontario-fait-equipe-pour-sauver-les-tortues
39.	Étude de cas : Élever la barre de la rénovation de logements communautaires	https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-elever-la-barre-de-la-renovation-de-logements-communautaires
40.	Fiche d'information : Assurer un suivi énergétique dans le but de réduire les coûts et les émissions	https://data.fcm.ca/documents/ressources/gmf/sah-assurez-un-suivi-energetique-pour-economiser-et-reduire-les-emissions.pdf
41.	Enregistrement de webinaire : Introduction aux programmes de financement des améliorations écoénergétiques résidentielles	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-introduction-aux-programmes-de-financement-des-ameliorations

Tableau 6 : webinaires offerts durant l'exercice

Date	Titre	Lien vers l'enregistrement
26 mai 2022	Introduction aux programmes de financement des améliorations écoénergétiques résidentielles	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-introduction-aux-programmes-de-financement-des-ameliorations
23 juin 2022	Vers la carboneutralité des patinoires	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-vers-la-carboneutralite-des-patinoires
28 juillet 2022	Les avantages de l'intensification urbaine intégrée pour un développement communautaire durable	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-les-avantages-de-lintensification-urbaine-integree-pour-un
25 août 2022	Comment amorcer la conversation sur l'économie circulaire dans votre municipalité?	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-comment-amorcer-la-conversation-sur-leconomie-circulaire
29 septembre 2022	Explorer les façons d'intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'action municipale pour la protection du climat	https://fr.pcp-ppc.ca/resources/webinar-recording-exploring-how-to-integrate-equity-diversity-and-inclusion-into-municipal-climate-action
20 octobre 2022	Électrifier les véhicules municipaux	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-electrifier-les-vehicules-municipaux
24 novembre 2022	L'influence des fournisseurs de logements abordables sur la pauvreté énergétique	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-linfluence-des-fournisseurs-de-logements-abordables-sur-la-pauvrete-energetique
15 décembre 2022	Soutenir les petites et moyennes municipalités grâce à l'initiative Rénovation de bâtiments de loisirs	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-soutenir-les-petites-et-moyennes-municipalites-grace
26 janvier 2023	Une introduction aux systèmes énergétiques de quartier	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-une-introduction-aux-systemes-energetiques-de-quartier
23 février 2023	Conseils d'experts pour les municipalités en matière de véhicules électriques	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-conseils-dexperts-pour-les-municipalites-en-matiere-de-vehicules-electriques
30 mars 2023	Gestion durable des eaux municipales	L'enregistrement sera rendu accessible au cours de l'exercice 2023-2024

Annexe H : Tableaux sur l'évaluation, les données et les impacts des projets

Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3) – Rapport annuel 2022-2023

La théorie du changement et le cadre de mesure du rendement (CMR) du réseau de la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3) orientent l'évaluation et la sélection des initiatives soutenues par les centres LC3 en fonction de deux objectifs de haut niveau :

- › Le potentiel de réduction d'émissions de carbone en s'appuyant sur les principes d'échelle et les voies possibles d'élargissement afin de mener à une adoption de grande envergure;
- › Dans quelle mesure un projet donné est conçu pour produire des avantages communautaires en s'appuyant sur des principes d'équité, afin de garantir une conception et une répartition équitables des coûts et des avantages du projet.

Chacun des centres est libre d'évaluer les projets comme il le juge approprié, mais le réseau a convenu de faire état des impacts annuellement à l'aide d'un ensemble commun d'indicateurs. Ces indicateurs servent de critères décisionnels pour les subventions, les programmes et les investissements d'impact, notamment en ce qui a trait à la réduction du carbone intrinsèque, à l'élargissement des initiatives, à la création d'emplois et aux avantages potentiels pour la collectivité. Bien que la présente annexe ne traite pas de ces indicateurs supplémentaires, les résultats qu'ils permettront d'obtenir seront analysés à l'échelle du réseau tout au long de l'année à venir afin de déterminer les lacunes à combler, les défis à relever, les tendances à considérer et les occasions à saisir afin d'améliorer l'impact collectif de la LC3.

Les données importantes présentées dans cette annexe comprennent les réductions potentielles d'émissions de GES sur une période de 20 ans et les réductions directes d'émissions de GES attendues dans le cadre des projets. En ce qui concerne les réductions potentielles d'émissions de GES, les initiatives sont évaluées en fonction de l'impact potentiel de leur

réalisation à grande échelle, et non en tant que mise à l'essai ou projet pilote. En raison de cette approche, il pourrait arriver que certains projets ne produisent pas immédiatement de réduction d'émissions de GES, mais qu'ils préparent le terrain à des changements systémiques considérables. Dans le cas de projets de réduction de GES comportant une activité discrétionnaire, la méthodologie employée permet d'estimer les réductions d'émissions de GES redevables à cette activité en particulier (p. ex., installation d'un éclairage à DEL dans un seul bâtiment).

Cependant, il ne sera pas possible d'attribuer un impact quantifiable en matière d'émissions de GES à tous les projets, car certaines des initiatives financées sont de nature stratégique ou habilitante. Par conséquent, dans l'application de la méthodologie du réseau LC3 relative aux GES, les centres distinguent entre les projets qui correspondent à la description d'un projet de réduction d'émissions de GES type et les projets plus stratégiques ou axés sur le comportement. Dans tous les cas, les mesures de réduction d'émissions de GES d'un projet doivent être employées de concert avec les mesures d'échelle afin de déterminer les avantages possibles à long terme. Dans ces cas, la méthodologie relative aux GES représente la première étape avant l'estimation à pleine échelle en se basant, par exemple, sur les bâtiments admissibles et le rythme auquel l'activité peut être mise en œuvre.

Lorsqu'il s'agit d'initiatives stratégiques ou de programmes internes (p. ex., promotion d'une modification à une politique liée à des produits écoénergétiques), il n'y a pas de projet discrétionnaire à quantifier et cette méthodologie relative aux GES est appliquée différemment. La méthode consiste alors à prévoir les avantages en matière de réduction d'émissions de GES de façon modulaire en s'appuyant sur des hypothèses relatives au changement qu'il est proposé d'inclure dans l'estimation d'une adoption à pleine échelle. Cette méthode ne peut pas être

utilisée pour produire un avantage discrétionnaire au chapitre des GES à partir d'un projet individuel pour les initiatives de nature stratégique. Les utilisateurs de cette méthode doivent tenir compte de la nature de leur projet et décrire comment sera appliquée la méthodologie relative aux GES.

Dans ce travail, les défis inhérents résultaient du souci d'établir des protocoles d'évaluation bien adaptés en soutien à une approche rigoureuse, efficace et harmonisée, sans imposer de contraintes ou de coûts de transaction inutiles à l'échelle locale; de favoriser la diversité et des approches locales tout en élaborant et en normalisant des outils pour le réseau; de tenir compte des initiatives ayant un rôle de catalyseur et impossibles à quantifier; de prendre en compte des considérations techniques (facteurs d'émissions) en se basant sur les facteurs régionaux; et de la faisabilité d'intégrer les émissions des bâtiments de catégorie 3, tout en tenant compte des connaissances et des ressources disponibles. Les centres ont collaboré en 2022-2023 à l'élaboration continue du protocole de quantification des GES de la LC3, à la fois pour déterminer et évaluer les initiatives de réduction des GES à fort impact et pour mieux tenir compte des contextes locaux tout en garantissant une analyse de qualité. Le réseau LC3 s'efforcera d'améliorer ce protocole en 2023-2024 en mettant sur pied une communauté de pratique LC3 sur la quantification des GES.

Investissements indirects (définis)

Les centres LC3 peuvent investir leur capital de dotation dans des initiatives locales générant des impacts locaux ainsi qu'un rendement financier de leur investissement. Désignés **investissements directs** (ID), ils se subdivisent en trois catégories :

- › **Projet** : dans le cas de financement de projet demandé par un promoteur, l'investissement est fait en général durant la construction (une fois les plans techniques finalisés) et à des phases données du projet dans le but de fournir des fonds au promoteur, au partenaire général et au projet.

- › **Entreprise** : dans le cas de financement de projet demandé par un entrepreneur, la préférence est d'investir après le capital de risque, mais avant le financement de série A ou le financement bancaire afin d'établir des structures financières souples, en s'appuyant sur la solvabilité des acheteurs plutôt que sur celle de l'entreprise.
- › **Fonds privé** : dans le cas d'un fonds de capitaux ou d'un fonds d'emprunts privé, les investissements sont faits dans des créances liées à un mandat et les rendements sont escomptés dans un délai fixe. Les centres LC3 feront des investissements du genre dans des fonds de capital patient harmonisés stratégiquement et assortis d'attentes de rendement nominal de moins de 10 ans ou d'au plus 10 ans.

NOTE : Dans certaines circonstances particulières, certaines données peuvent être manquantes ou différentes d'une année à l'autre. Voici quelques exemples de telles circonstances :

- › Au chapitre des investissements directs, les données quantifiées peuvent porter seulement sur les projets déjà visés par contrat (et non pas simplement approuvés).
- › Les fonds engagés figurant en tant qu'investissements directs peuvent aussi différer d'une année à l'autre en raison du contrôle préalable auquel sont soumis les investissements, et n'indiquer les fonds engagés qu'une fois que l'investissement a été ratifié par contrat (et non pas seulement approuvé).
- › Les résumés de projet peuvent parfois rester à confirmer, en attendant que les données passent de l'équipe des investissements à l'équipe qui assemble les chiffres aux fins des rapports.

Tableaux des données sur les projets

Centre LC3	Exercice 2022-2023					
	Nbre de demandes de financement	Nbre d'approbations	Valeur totale des projets (VTP)*	Fonds engagés par les centres LC3	% correspondant LC3	Fonds décaissés par les centres LC3
CIF-Cal	10	7	2 086 845 \$	490 000 \$	23 %	267 213 \$
Subventions	7	6	553 425 \$	390 000 \$	70 %	240 000 \$
Investissements directs	1	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	2	1	1 533 420 \$	100 000 \$	7 %	27 213 \$
CIF-Edm	10	6	3 361 864 \$	462 758 \$	14 %	322 213 \$
Subventions	8	5	1 639 106 \$	440 000 \$	27 %	295 000 \$
Investissements directs	1	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	1	1	1 722 758 \$	22 758 \$	1 %	27 213 \$
FCGM	3	4	582 999 \$	103 249 \$	18 %	95 749 \$
Subventions	3	4	582 999 \$	103 249 \$	18 %	95 749 \$
Investissements directs	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
HCI3	18	12	988 433 \$	405 000 \$	41 %	334 500 \$
Subventions	18	12	988 433 \$	405 000 \$	41 %	334 500 \$
Investissements directs	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
ZEIC	16	15	3 440 895 \$	40 000 \$	1 %	41 000 \$
Subventions	6	6	533 475 \$	40 000 \$	7 %	41 000 \$
Investissements directs	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	10	9	2 907 420 \$	0 \$	0 %	0 \$
FACO	11	11	3 979 781 \$	1 038 604 \$	26 %	455 246 \$
Subventions	9	8	3 917 331 \$	359 825 \$	9 %	248 403 \$
Investissements directs	1	1	0 \$	642 329 \$	-	180 293 \$
Initiatives stratégiques	1	2	62 450 \$	36 450 \$	58 %	26 550 \$
TAF	31	13	4 769 560 \$	2 550 118 \$	53 %	1 675 227 \$
Subventions	22	8	2 355 860 \$	598 070 \$	25 %	241 857 \$
Investissements directs	6	2	0 \$	976 094 \$	-	1 274 855 \$
Initiatives stratégiques	3	3	2 413 700 \$	975 954 \$	40 %	158 515 \$
Totaux	99	68	19 210 376 \$	5 089 729 \$	27 %	3 191 148 \$

*Note : La VTP ne tient compte que des projets d'investissement direct (ID), tandis que tous les autres montants d'investissement direct incluent toutes les catégories (ID-Entreprise, ID-Projet, ID-Fonds privés). Les ratios de financement sont ajustés pour tenir compte des investissements dans les projets seulement.

Centre LC3	Depuis l'établissement					
	Nbre de demandes de financement	Nbre d'approbations	Valeur totale des projets (VTP)*	Fonds engagés par les centres LC3	% correspondant LC3	Fonds décaissés par les centres LC3
CIF-Cal	23	18	3 618 645 \$	969 500 \$	27 %	468 213 \$
Subventions	17	14	1 725 225 \$	792 000 \$	46 %	441 000 \$
Investissements directs	1	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	5	4	1 893 420 \$	177 500 \$	9 %	27 213 \$
CIF-Edm	25	20	5 293 722 \$	1 068 968 \$	20 %	322 213 \$
Subventions	19	15	3 207 964 \$	968 710 \$	30 %	295 000 \$
Investissements directs	1	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	5	5	2 085 758 \$	100 258 \$	5 %	27 213 \$
FCGM	4	4	582 999 \$	103 249 \$	18 %	95 749 \$
Subventions	4	4	582 999 \$	103 249 \$	18 %	95 749 \$
Investissements directs	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
HCi3	18	12	988 433 \$	405 000 \$	41 %	334 500 \$
Subventions	18	12	988 433 \$	405 000 \$	41 %	334 500 \$
Investissements directs	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
ZEIC	16	15	3 440 895 \$	40 000 \$	1 %	41 000 \$
Subventions	6	6	533 475 \$	40 000 \$	7 %	41 000 \$
Investissements directs	0	0	0 \$	0 \$	-	0 \$
Initiatives stratégiques	10	9	2 907 420 \$	0 \$	0 %	0 \$
FACO	23	17	5 307 542 \$	1 391 450 \$	26 %	643 420 \$
Subventions	20	14	5 245 092 \$	712 671 \$	14 %	436 578 \$
Investissements directs	1	1	0 \$	642 329 \$	-	180 293 \$
Initiatives stratégiques	2	2	62 450 \$	36 450 \$	58 %	26 550 \$
TAF	101	52	30 726 839 \$	9 799 443 \$	31 %	4 612 306 \$
Subventions	59	29	6 986 592 \$	1 799 690 \$	26 %	956 194 \$
Investissements directs	27	12	11 627 946 \$	6 595 983 \$	57 %	3 254 278 \$
Initiatives stratégiques	15	11	12 112 301 \$	1 403 770 \$	12 %	401 834 \$
Totaux	210	138	49 959 075 \$	13 777 610 \$	24 %	6 517 401 \$

*Note : La VTP ne tient compte que des projets d'investissement direct (ID), tandis que tous les autres montants d'investissement direct incluent toutes les catégories (ID-Entreprise, ID-Projet, ID-Fonds privés). Les ratios de financement sont ajustés pour tenir compte des investissements dans les projets seulement.

Projets approuvés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (téquCO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES téquCO ₂
CIF-Cal	Fondation Pollution Probe	Projet de déploiement d'autobus scolaires électriques en Alberta	Subvention	Consistera à recueillir des données et à élaborer un cadre de pratiques exemplaires et une analyse de rentabilité pour soutenir l'électrification du parc d'autobus scolaires de Southland.	114 553	63
CIF-Cal	13008037 Canada Association (Youth en Route)	Projet de transport actif pour les élèves des écoles secondaires de Calgary	Subvention	Ce projet visera à augmenter l'utilisation du transport actif par les élèves des écoles secondaires de Calgary en améliorant les infrastructures, en encourageant le leadership et le développement des compétences des élèves et en créant des itinéraires cyclables plus sûrs vers les écoles.	27 041	-
CIF-Cal	Initiative stratégique d'Alberta Ecotrust	Pauvreté énergétique Calgary	Initiative stratégique/ Programmes internes	Collaboration avec un fournisseur établi d'audits énergétiques et d'améliorations écoénergétiques afin d'aider les personnes aux prises avec la pauvreté énergétique.	26 870	918
CIF-Cal	ACORN Canada	Guide de ressources pour la participation des locataires à la rénovation d'appartements	Subvention	Élaboration d'un guide de ressources qui comprendra un modèle de participation des locataires spécifique à l'Alberta, des propositions de réforme des politiques pour permettre davantage de rénovations d'appartements et un plan d'organisation stratégique qui permettra à ACORN Alberta d'aider à la réalisation de rénovations d'appartements à grande échelle.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
CIF-Cal	Environmental Careers Organization of Canada	Faciliter la réduction d'émissions pour les PME appartenant à des PANDC et/ou à des femmes à Calgary	Subvention	Travaillera avec des PME appartenant à des PANDC et/ou des femmes dans le secteur de la vente au détail de Calgary pour déterminer leurs principales sources d'émissions et les conseiller sur les possibilités de réduction des GES, et sur les programmes gouvernementaux et les opportunités de financement disponibles.	46 520	-
CIF-Cal	Calgary Climate Hub	Projet de forêt Miyawaki	Subvention	Ce projet vise la création d'un modèle communautaire de reboisement sur dix sites, en se concentrant sur la méthode Miyawaki, qui consiste à aménager une forêt urbaine à faible empreinte avec une grande variété de semis indigènes poussant avec un minimum d'intervention.	19 338	59
CIF-Cal	Alberta Energy Efficiency Alliance	Favoriser l'essor de la gestion axée sur la demande de gaz naturel	Subvention	Le projet vise l'adoption et/ou le développement d'une approche recommandée de la gestion axée sur la demande (GAD) en Alberta qui tient compte de la façon dont les activités de GAD peuvent compléter et soutenir d'autres initiatives d'économie d'énergie et de réduction des émissions dans la province et pour les organisations qui les mettent en œuvre.	Impossible à quantifier	-
CIF-Edm	Initiative stratégique d'Alberta Ecotrust	Programme d'échange d'information sur les bâtiments à Edmonton	Initiative stratégique/ Programmes internes	Le programme d'échange d'information sur les bâtiments, une initiative de renforcement des capacités d'Alberta Ecotrust, vise à aider l'industrie à construire des bâtiments plus performants.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
CIF-Edm	Ever Active Schools	Terrain d'entente - Mobiliser les autorités scolaires en tant que leaders du transport actif	Subvention	Le projet travaillera avec un conseil scolaire pour mettre en œuvre des recommandations en matière de politiques et de pratiques afin d'accroître la mobilisation en faveur du transport actif au niveau des autorités scolaires.	32 120	-
CIF-Edm	Polish Heritage Society of Edmonton	Création d'une cuisine commerciale sans émission de carbone dans le nouveau Centre Polonia	Subvention	Permettra la création d'une cuisine commerciale entièrement électrique et carboneutre dans le nouveau Centre Polonia. Les enseignements tirés de la construction d'un bâtiment communautaire zéro émission (incluant une cuisine) seront partagés, ce qui mettra en lumière le type de menu et l'équipement nécessaires à la mise en œuvre d'une cuisine carboneutre.	Impossible à quantifier	-
CIF-Edm	Iron and Earth	Programme de réduction des émissions visant la carboneutralité	Subvention	Ce projet aboutira à un plan de renforcement des capacités pour Edmonton qui analysera la base de talents et les lacunes en matière de compétences de la collectivité et élaborera une stratégie de mise en œuvre pour les projets régionaux visant la carboneutralité existants ou planifiés.	Impossible à quantifier	-
CIF-Edm	Alberta Energy Efficiency Alliance	Favoriser l'essor de la gestion axée sur la demande de gaz naturel	Subvention	Le projet vise l'adoption et/ou le développement d'une approche recommandée de la gestion axée sur la demande (GAD) en Alberta qui tient compte de la façon dont les activités de GAD peuvent compléter et soutenir d'autres initiatives d'économie d'énergie et de réduction des émissions dans la province et pour les organisations qui les mettent en œuvre.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (tÉqCO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES tÉqCO ₂
CIF-Edm	Pembina Institute for Appropriate Development	Soutenir les PME dirigées par des femmes dans leur transition vers des parcs de véhicules à zéro émission	Subvention	Ce projet pilote de renforcement des capacités aidera les organisations qui possèdent ou gèrent des parcs de véhicules, notamment les PME, à passer aux véhicules électriques et à produire une « feuille de route du transport » qu'Edmonton pourra utiliser pour encourager l'électrification.	275 526	-
FCGM	Fondation du CÉGEP de Saint-Jérôme - IVÉO	Calculateur d'émissions pour les camions des parcs municipaux	Subvention	La Fondation souhaite soutenir le développement d'un calculateur permettant de sensibiliser les villes, de simuler et comparer divers scénarios et de maximiser leurs investissements et leurs gains environnementaux (réduction de GES par dollar investi) en fonction de leur parc de véhicules. Cela permettra de soutenir l'élaboration d'une stratégie d'électrification spécifique au monde municipal qui priorise les véhicules lourds et spécialisés afin de mieux orienter les programmes de subvention et d'accélérer la réduction des émissions de GES dans les villes.	15 180	15 180
FCGM	Partenariat Climat Montréal	Sommet Climat Montréal	Subvention	Le Sommet Climat Montréal est l'occasion d'analyser ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour que Montréal atteigne ses objectifs climatiques d'ici 2050. Cette rencontre a permis à des centaines de leaders des milieux des affaires, communautaire, institutionnel et philanthropique de se concerter autour de solutions concrètes visant la réduction des émissions de GES.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
HCi3	EV4U	Projet pilote de VE partagé - IRLM à loyers abordables de Killam	Subvention	Le projet propose l'achat d'un véhicule électrique d'occasion, qui sera immatriculé, assuré et mis à la disposition des résidents d'un IRLM appartenant à Killam Apartment sur la base d'un paiement à l'utilisation. Une borne de recharge sera fournie par Killam. Si le pilote s'avère économiquement viable, il pourra être reproduit dans l'ensemble de la MRH et de la N.-É.	20 000	1
HCi3	Neothermal Energy Systems	Projet pilote d'accumulation thermique (AT) pour les habitations prêtes à la CENZ	Subvention	Neothermal Energy Storage (Neothermal) et ses partenaires proposent un projet en deux phases pour démontrer leur technologie innovante de stockage thermique de l'électricité, qui permettra d'accélérer le passage des combustibles fossiles aux sources d'énergie propres.	Impossible à quantifier	-
HCi3	Billet Workshop	Petites maisons passives	Subvention	Ce projet utilisera une approche à solutions multiples pour la construction de petites maisons abordables et peu énergivores pour les personnes âgées, les personnes à faible revenu et les communautés marginalisées. Il prendra en considération le carbone intrinsèque des matériaux de construction.	Impossible à quantifier	-
HCi3	Clean Foundation	Étude de faisabilité d'installations solaires communautaires dans le canton de Preston	Subvention	Un projet de collaboration communautaire évaluera comment la collectivité du canton de Preston pourrait bénéficier d'installations solaires partagées. Cette initiative contribuera à orienter le programme provincial d'énergie solaire communautaire.	Facilitant des réductions	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (téqCO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES téqCO ₂
HCi3	Inspiring Communities	Projet de bourses de recherche sur les effets des changements climatiques	Subvention	Le programme de bourses Climate Fellowship d'Inspiring Communities, lancé en septembre 2022, soutient la recherche et l'expérimentation dans le but de favoriser un changement social positif par le biais d'une approche systémique. Cette subvention permettra d'attribuer deux nouvelles bourses, l'une pour un <i>senior fellow</i> et l'autre pour un <i>junior fellow</i> . L'un de ces titulaires préparera un événement et du contenu liés à une vision partagée et à des recommandations pour intégrer les droits 2SLGBTQIA+ dans les principes de justice climatique, tandis que l'autre explorera comment réconcilier la collectivité avec différentes utilisations des terres, établir des liens avec les communautés autochtones, et former des jeunes à la gérance des terrains boisés.	Impossible à quantifier	-
HCi3	Ecology Action Centre	Créer une trajectoire pour l'amélioration écoénergétique profonde des IRLM	Subvention	Ce projet vise à établir une trajectoire pour l'amélioration écoénergétique profonde des IRLM. En particulier, il s'agit de soutenir le projet de la rue Jackson pour qu'il puisse passer à l'étape des documents d'appel d'offres.	Impossible à quantifier	-
HCi3	Hope Blooms	Auvent solaire pour l'organisme Hope Blooms	Subvention	Installer un auvent solaire intelligent qui servira d'infrastructure publique polyvalente à la cuisine communautaire pour le changement social de l'organisme Hope Blooms, à Halifax, et qui soutiendra le programme de lutte contre les changements climatiques.	2	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
HCi3	MCC Energy Strategies	Étude de faisabilité – Améliorer un immeuble en copropriété en y intégrant l'énergie solaire, le stockage d'énergie et la recharge de VE	Subvention	Étudier la faisabilité de l'amélioration écoénergétique d'un immeuble en copropriété en intégrant l'énergie solaire (thermique et photovoltaïque) ainsi que le stockage d'énergie électrique et thermique. L'étude visera également à établir un plan pour installer des bornes de recharge de VE et explorer l'utilisation de la recharge bidirectionnelle. Les résultats serviront de modèle pour reproduire ces améliorations dans des immeubles en copropriété similaires dans la MRH et au-delà.	1 401	-
HCi3	Nova Scotia Community College	Jardins solaires pour logements abordables dans la MRH	Subvention	Étude de faisabilité pour la mise en place de jardins solaires communautaires et l'électrification du parc de véhicules desservant les propriétés de logements abordables de l'organisme provincial Housing Nova Scotia dans la MRH.	126 000	-
HCi3	Volta Research	Explorer l'intégration potentielle de véhicules au réseau électrique à Halifax par le biais d'activités d'éducation et de sensibilisation	Subvention	L'équipe de projet sélectionnera un bâtiment dans la MRH dont les locataires souhaitent utiliser des véhicules électriques afin d'y installer une borne de recharge bidirectionnelle. Le projet de démonstration évaluera la performance de la recharge bidirectionnelle, son potentiel de réduction des émissions et d'autres avantages connexes comme sa capacité à augmenter la résilience en fournissant une alimentation de secours.	2 500 000	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	Chard Developments	Code progressif zéro carbone : étude de cas	Subvention	Une étude de cas d'un promoteur visant à favoriser l'adoption des normes les plus élevées du Code progressif pour l'énergie de la C.-B. (BCESC). L'étude a pour but de diffuser des informations financières clés en utilisant des indicateurs et des termes qui susciteront l'intérêt des promoteurs. L'étude examinera des données de haut niveau sur les coûts et s'appuiera sur des informations provenant d'un projet résidentiel en cours qui en est à ses premières étapes de conception.	Impossible à quantifier	-
ZEIC	Community Energy Association	Visite de maisons « respectueuses du climat » : journée portes ouvertes à l'échelle de la C.-B.	Subvention	Ce projet vise à (1) stimuler la demande du marché et (2) développer les capacités de l'industrie pour l'installation de thermopompes dans le contexte de lotissements à faible densité dans différentes zones géographiques. Les visites rassembleront des propriétaires, des entrepreneurs et des fabricants afin d'inciter le public à visiter des maisons « respectueuses du climat » pour faire l'expérience d'une demeure équipée d'une thermopompe électrique à air. Ces visites permettront de déployer des stratégies d'influence entre pairs, de favoriser l'apprentissage par l'expérience concrète, de dissiper des mythes et de rectifier certaines informations erronées, dans le but d'encourager l'adoption des thermopompes. Les discussions entre voisins et entre entrepreneurs peuvent être un puissant moteur de changement.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	SES Consulting	Guide pour les ingénieurs : Conception de l'électrification et exploitation des systèmes avancés de chauffage et d'eau chaude dans les bâtiments commerciaux	Subvention	Ce projet vise à créer pour les ingénieurs et les concepteurs un guide des pratiques exemplaires en matière de modernisation et d'électrification des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation au gaz naturel dans les bâtiments commerciaux. Le guide présentera des pratiques exemplaires pour l'électrification des systèmes et des bâtiments de même type et partagera les leçons apprises pour aider à renforcer la capacité de l'industrie et servir de ressource au sein de la communauté des concepteurs. On s'attend également à ce que le guide contribue à la création d'une solide communauté de pratique et aide les ingénieurs concepteurs à plaider plus efficacement en faveur de l'électrification des systèmes de chauffage et de ventilation dans le cadre de projets de rénovation et de modernisation des bâtiments.	Impossible à quantifier	-
ZEIC	City Green Solutions	Parcours de formation des installateurs de thermopompes	Subvention	City Green Solutions réalise un documentaire pour faire connaître les parcours possibles pour apprendre le métier d'installateur de thermopompes ou le métier d'entrepreneur général, et pour soutenir les entreprises qui cherchent à passer de la vente de systèmes au gaz naturel à la vente de thermopompes électriques par le biais d'un cours de perfectionnement et d'une formation de transition.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	MVZEIC	Near Zero Stream 2 - Projet de recherche sur les habitations de faible hauteur à émissions intrinsèques réduites au minimum	Initiative stratégique/ Programmes internes	Dans le cadre de ce programme de recherche, les demandeurs recevront un soutien financier pour leur projet s'il permet d'atteindre un niveau d'émissions de carbone intrinsèque inférieur au niveau de référence établi. En échange de ce soutien financier, les demandeurs devront fournir des informations sur la façon dont ils sont parvenus à réduire le carbone intrinsèque et sur les difficultés qu'ils ont rencontrées en cours de route. Les demandeurs évalueront le carbone intrinsèque de leur maison à l'aide de l'outil BEAM de Builders for Climate Action. Une formation gratuite leur sera offerte.	1 605 209	409
ZEIC	MVZEIC	Near Zero Stream 3 - Projet pilote sur les obstacles au changement de combustible et programme d'incitation à l'installation de chauffe-eau électriques	Initiative stratégique/ Programmes internes	Ce projet pilote a pour objectif de mieux comprendre les démarches du propriétaire et de l'entrepreneur dans le cadre du remplacement d'un chauffe-eau au gaz par un chauffe-eau électrique. Il s'agit d'identifier les obstacles qu'un propriétaire motivé pourrait rencontrer et qui pourraient le dissuader de changer de source d'énergie. Les résultats seront partagés avec la Ville de Vancouver afin de contribuer à l'élaboration de futurs programmes ou à la modification des politiques de soutien.	1 234 794	588

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	MVZEIC	Near Zero Stream 4 - Programme de collecte de données sur les services publics pour les maisons à haut rendement énergétique	Initiative stratégique/ Programmes internes	La collecte de données se concentrera sur les maisons qui se conforment aux étapes 4 et 5 du Code progressif pour l'énergie de la C.-B. (des exigences minimales du code du bâtiment pour 2027 et 2032, respectivement), ou qui ont obtenu la certification Maison passive ou la certification « Net Zéro » de l'ACCH. Les données sur les services publics seront collectées en demandant aux propriétaires d'envoyer leurs factures de gaz et d'électricité (en format PDF) à ZEBx par l'intermédiaire d'un portail en ligne.	Impossible à quantifier	-
ZEIC	MVZEIC	Programme d'électrification de bâtiments (B2E)	Initiative stratégique/ Programmes internes	Le ZEIC (Zero Emissions Innovation Centre) assure le secrétariat d'une coalition d'experts de l'industrie, d'entrepreneurs, de décideurs politiques, de chercheurs, de fournisseurs et d'institutions financières. Ce regroupement basé en Colombie-Britannique, le premier du genre au Canada, travaille en synergie pour identifier et éliminer les obstacles à l'électrification et pour faire évoluer le marché en stimulant la décarbonation des bâtiments grâce à l'installation de systèmes électriques de chauffage et de production d'eau chaude.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	MVZEIC	Forum pour le leadership en matière de conception carboneutre en C.-B.	Initiative stratégique/ Programmes internes	Le Forum pour le leadership en matière de conception carboneutre en C.-B. (CLFBC) est un centre d'excellence provincial pour la conception de bâtiments à faible émission de carbone. Grâce à l'établissement d'un réseau intersectoriel, le forum vise à accélérer la réduction du carbone intrinsèque dans les bâtiments en développant des connaissances, en promouvant des pratiques exemplaires et en encourageant la collaboration. Avant de faire partie du ZEIC, le CLFBC Vancouver était un organisme constitué de bénévoles.	Impossible à quantifier	-
ZEIC	MVZEIC	Programmes relatifs à l'équité et aux populations autochtones	Initiative stratégique/ Programmes internes	Travail en matière d'équité et de réconciliation lié aux activités et aux programmes du ZEIC.	Impossible à quantifier	-
ZEIC	MVZEIC	Programme d'accélération des améliorations écoénergétiques	Initiative stratégique/ Programmes internes	Mettre en place un accélérateur régional d'améliorations écoénergétiques axé sur les grands bâtiments de la région. En plus d'établir des groupes consultatifs régionaux composés de représentants des autorités locales et de l'industrie, l'équipe du programme examine des modèles d'accélérateurs de rénovation, des pratiques exemplaires et des modèles de financement et de revenus qui pourraient soutenir le fonctionnement de son accélérateur au cours de la prochaine décennie et au-delà.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	MVZEIC	Programme Women4Climate	Initiative stratégique/ Programmes internes	Le programme Women4Climate (Femmes pour le climat) vise à promouvoir des projets audacieux d'action climatique locale qui concordent avec le plan d'action d'urgence climatique et la stratégie d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Vancouver. Cette initiative, soutenue par la Ville de Vancouver, C40 et le ZEIC, contribue à former la prochaine génération de leaders climatiques par le biais d'un programme de mentorat dédié aux femmes travaillant dans le domaine du climat afin de créer un avenir urbain plus sain, plus vert, plus résilient et économiquement prospère.	Impossible à quantifier	-
ZEIC	MVZEIC	Programme : ZEBx	Initiative stratégique/ Programmes internes	Le ZEBx (<i>Zero Emissions Building Exchange</i>) est un centre d'excellence industriel qui renforce les capacités publiques, privées et citoyennes en matière de bâtiments carboneutres dans l'agglomération de Vancouver et dans l'ensemble de la Colombie-Britannique. Le centre facilite l'échange de connaissances entre divers professionnels de l'industrie du bâtiment et rassemble une communauté de pratique par le biais d'événements, d'élaboration de ressources et de communications. Le ZEBx rassemble les silos de l'industrie et collabore avec les associations d'entreprises, les gouvernements, les services publics, les chercheurs, les établissements d'enseignement, les fournisseurs et les experts mondiaux.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
ZEIC	Université Emily Carr par le biais de Mitacs	Chercheuse en résidence en innovation sociale - Lindsay Cole	Subvention	Projet de recherche visant à comprendre comment les approches de l'innovation sociale, de la conception systémique, des pratiques axées sur l'équité et la décolonisation, et de l'apprentissage transformatif peuvent soutenir le ZEIC, ses partenaires de programme, le ZEBx et B2E, et d'autres groupes voués à la transformation des marchés de la construction et du transport qui pourraient être concernés. Ce travail les aidera à réaliser leur mandat d'action climatique avec le soutien de Lindsay Cole, chercheuse en résidence dans le domaine de l'innovation sociale.	Impossible à quantifier	-
FACO	Université de Toronto	CERC - JUSTICE	Subvention	En soutenant ce travail, le FACO aura accès à des connaissances, des recherches et des compétences universitaires actualisées qui l'aideront à définir des pratiques exemplaires en matière de mobilisation communautaire inclusive, notamment pour faire avancer l'équité climatique, un enjeu prioritaire.	Impossible à quantifier	-
FACO	CAFES	Plaidoyer pour la protection du climat 2023	Subvention	Ce projet vise la mise en place d'un réseau efficace de protection du climat composé d'organismes communautaires et d'intervenants présents dans les quartiers ruraux, suburbains et urbains d'Ottawa. Le réseau soutiendra le travail de base effectué par CAFES dans la collectivité.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (tÉqCO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES tÉqCO ₂
FACO	FACO (Spruce Creative et la Ville d'Ottawa)	Campagne de communication en matière de climat	Initiative stratégique/ Programmes internes	Les entreprises, les organismes et la population d'Ottawa ne concentrent pas leurs efforts en matière de climat sur des domaines prioritaires communs. Le FACO souhaite s'appuyer sur l'analyse de l'évolution énergétique de la ville et mener une vaste campagne de sensibilisation autour de thèmes clés (p. ex., électrifier, rénover, réutiliser et améliorer) et de domaines de solution (p. ex., décarboner les transports et les bâtiments et créer des quartiers « 15 minutes »). Cette campagne vise à aider les intervenants concernés à canaliser leurs efforts de protection du climat sur des initiatives ayant un effet de levier maximal et à travailler en synergie.	Impossible à quantifier	-
FACO	Audette	Amélioration écoénergétique de bâtiments commerciaux	Subvention	Ce projet s'appuiera sur les outils logiciels et la plateforme d'apprentissage automatique d'Audette pour réaliser des audits énergétiques virtuels et des feuilles de route de décarbonation qui permettront d'obtenir une liste initiale de projets à réaliser comprenant une estimation du calendrier, des coûts et de la période de récupération des projets, et ce, pour un minimum de 5 000 bâtiments commerciaux dans une région d'Ottawa en particulier.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
FACO	EnviroCentre	Expérience VE 2.0	Subvention	Ce projet constitue la deuxième phase d'Expérience VE, une initiative couronnée de succès, et vise à aider la population d'Ottawa à accéder à des moyens de transport à faible émission de carbone. Pour ce faire, il réduira les obstacles à l'adoption de solutions de mobilité électrique (VE, vélos électriques, autopartage) par le biais de l'éducation, de la sensibilisation et d'essais de conduite sans vente, en ciblant plus particulièrement les groupes méritant l'équité.	15 566	1 038
FACO	Greensoil	Fonds II Greensoil PropTech Ventures	Investissement direct - Fonds privé	Le nouveau fonds de capital de risque de GreenSoil PropTech Ventures offre la possibilité au FACO d'investir une partie de sa dotation dans des entreprises proposant des solutions de technologie immobilière permettant de rendre les bâtiments plus efficaces, plus productifs et plus durables pour les propriétaires, les promoteurs, les gestionnaires et les locataires.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
FACO	Université McGill	Logements du chaînon manquant	Subvention	En soutenant ce travail, le FACO espère mieux comprendre les attitudes du public à l'égard des logements du chaînon manquant à Ottawa afin de pouvoir faire progresser ses objectifs en matière de climat et d'équité. Le FACO espère que cette initiative permettra également de sensibiliser le public aux densités de logement nécessaires pour soutenir la présence des commodités requises dans les quartiers « 15 minutes » de haute qualité.	Impossible à quantifier	-
FACO	ACORN Ottawa	Initiatives d'action climatique menées par des locataires	Subvention	Ce projet a pour objectif de former des groupes de locataires pour qu'ils prennent des mesures climatiques dans leurs immeubles. Le projet comportera également un volet politique qui consistera à mener des actions directes auprès de la collectivité. Il s'agira notamment de renforcer les compétences de leadership des locataires, de travailler avec des organisations environnementales, de mener des recherches et de mobiliser des propriétaires.	Impossible à quantifier	-
TAF	Pocket Community Association	Programme de coordination des rénovations domiciliaires de Toronto	Subvention	La Pocket Community Association met en place un service de coordination des rénovations à but non lucratif afin d'aider les propriétaires à surmonter certains obstacles et de permettre d'accélérer la réalisation de projets de rénovation dans les maisons individuelles à Toronto et, par la suite, dans toute la région.	2 360 151	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
TAF	Hamilton Community Enterprises	Projet de captage d'énergie à Hamilton : étude de faisabilité	Subvention	Cette subvention permettra à Hamilton Community Enterprises de produire un rapport complet sur la faisabilité de la mise en place d'un corridor de captage d'énergie thermique à faible intensité de carbone. L'étude vise à permettre des réductions d'émissions de carbone à grande échelle grâce à la décarbonation du chauffage dans les bâtiments nouveaux et existants de Hamilton.	3 179 982	-
TAF	Elexicon inc.	Conception d'un système d'échange géothermique communautaire à Whitby	Subvention	Le TAF finance la réalisation par le groupe Elexicon de la conception détaillée d'un système énergétique communautaire afin de réduire la dépendance aux infrastructures de combustibles fossiles dans la ville de Whitby.	3 411 036	-
TAF	Municipalité régionale de Durham	Programme d'incitation au développement vert	Subvention	La Municipalité régionale de Durham élaborera et mettra en œuvre un programme visant à encourager l'industrie et les consommateurs à opter pour les niveaux de rendement énergétique les plus élevés de leurs normes municipales de développement vert. Le programme sensibilisera également les consommateurs et les promoteurs aux avantages économiques de l'adoption de normes de construction plus élevées et à la façon d'accéder ou de faciliter l'accès aux mesures incitatives offertes.	3 734 612	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (tÉqCO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES tÉqCO ₂
TAF	Efficacité énergétique Canada	Réglementation du chauffage des espaces et de l'eau au Canada	Subvention	TAF a financé Efficacité énergétique Canada pour la promotion des mesures prioritaires et des changements de politique nécessaires à l'adoption de thermopompes à haut rendement énergétique. L'objectif du projet est de faire passer les thermopompes à haut rendement du stade de projet pilote à celui de déploiement sur le marché de masse dans tout le pays et de faire adopter une réglementation contraignante qui se traduira par l'installation pancanadienne d'appareils de chauffage des espaces et de l'eau écoénergétiques.	34 512 430	-
TAF	The Atmospheric Fund (TAF)	Projet omnibus 2023	Initiative stratégique/ Programmes internes	Cette affectation de fonds soutiendra la mise en œuvre de la programmation interne du TAF pour 2023-2024, conformément aux priorités stratégiques de l'organisme.	Impossible à quantifier	-
TAF	Institut Pembina	Création d'une structure de gouvernance nationale pour les équipes de développement des marchés	Subvention	Ce financement permettra à l'Institut Pembina de coordonner le dialogue et le partage des connaissances entre les organisations qui travaillent à la promotion des améliorations écoénergétiques et le gouvernement.	Impossible à quantifier	-
TAF	The Atmospheric Fund (TAF)	Transformation du réseau électrique	Initiative stratégique/ Programmes internes	Ce projet vise à soutenir la recherche et la mobilisation de parties prenantes pour faire progresser la décarbonation du réseau électrique provincial.	Impossible à quantifier	-

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Potentiel de réductions d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂ après 20 ans)	Réductions directes d'émissions de GES t _{éq} CO ₂
TAF	Athena Sustainable Materials Institute	Amélioration de l'outil de recherche pour évaluer le carbone intrinsèque dans la région du Grand Toronto et d'Hamilton	Subvention	La subvention du TAF permettra à l'Athena Sustainable Materials Institute d'améliorer son outil en ligne d'évaluation du carbone intrinsèque afin qu'il puisse être appliqué aux nouveaux projets de construction et de rénovation dans la région du Grand Toronto et d'Hamilton.	Impossible à quantifier	-
TAF	Toronto Region Board of Trade	SuperCharge : promouvoir l'adoption de VE par les municipalités	Subvention	Cette affectation de fonds aidera le Toronto Region Board of Trade à travailler avec les décideurs municipaux pour soutenir la mise en œuvre de politiques et de programmes à fort impact afin de faciliter l'adoption des véhicules électriques.	Impossible à quantifier	-

COÛT TOTAL

53 ,258 ,332
(t _{éq}CO₂)

18,256
(t _{éq}CO₂)

Projets achevés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂)
CIF-Cal	Initiative stratégique d'Alberta Ecotrust	Amélioration écoénergétique accélérée des bâtiments commerciaux - Calgary	Initiative stratégique/ Programmes internes	Mobilisera des propriétaires de bâtiments commerciaux qui comprennent les avantages de la rénovation écoénergétique de leur(s) bâtiment(s) à court terme, mais qui n'ont pas toujours les ressources pour prioriser ce genre de rénovation. Le projet leur permettra de cerner des possibilités simplifiées et d'accéder à des capitaux à bas coûts sous forme de solution clé en main.	Impossible à quantifier
CIF-Cal	Alberta Energy Efficiency Alliance	Intégration de la gestion axée sur la demande (GAD) dans le réseau de services publics	Subvention	Le projet quantifiera les avantages de la GAD pour le réseau de services publics de l'Alberta afin de faciliter la réalisation des changements politiques et législatifs nécessaires pour permettre son utilisation.	Impossible à quantifier

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (téqCO ₂)
CIF-Edm	Initiative stratégique d'Alberta Ecotrust	Accélérer la rénovation des bâtiments commerciaux - Edmonton	Initiative stratégique/ Programmes internes	Mobilisera des propriétaires de bâtiments commerciaux qui comprennent les avantages de la rénovation écoénergétique de leur(s) bâtiment(s) à court terme, mais qui n'ont pas toujours les ressources pour prioriser ce genre de rénovation. Le projet leur permettra de cerner des possibilités simplifiées et d'accéder à des capitaux à bas coûts sous forme de solution clé en main.	Impossible à quantifier
FCGM	Propulsion Québec	Cofinancement de deux rapports sur les VE intelligents	Subvention	Étude sur le secteur des VE intelligents visant à faire connaître les possibilités ainsi que les modèles d'affaires et d'évaluation relatifs à l'écosystème financier du secteur afin d'augmenter l'expertise et l'investissement au fil du temps. Cela aidera les entrepreneurs à mieux comprendre les modèles d'affaires et d'évaluation et à être bien préparés à entrer en contact avec les investisseurs potentiels.	Unquantifiable
FCGM	L'Accélérateur de transition (Propulsion Québec)	Guide numérique pour les exploitants d'autobus	Subvention	<p>Ce projet servira à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atténuer le stress, la résistance et l'insécurité des transporteurs en précisant les étapes, les enjeux ainsi que les conditions et les mesures facilitantes pour une transition réussie vers l'électrification. ➤ Faciliter l'accès direct à une banque de ressources pour combattre les préjugés qui subsistent dans la collectivité; ➤ Augmenter le nombre de transporteurs ayant adopté précocement les VE afin d'atteindre rapidement le taux d'électrification visé. <p>Pour ce faire, Propulsion Québec va :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cartographier la chaîne de valeur complète de l'électromobilité des autobus scolaires au Québec, de l'acquisition des véhicules aux opérations essentielles de maintenance; ➤ Définir la structure de gouvernance d'un projet d'électrification des autobus scolaires, c'est-à-dire la migration d'un parc de véhicules à essence vers des véhicules à zéro émission. 	Impossible à quantifier

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (téqCO ₂)
HCI3	Centre for Green Building Excellence	Établir un centre d'excellence dans la construction de bâtiments verts	Subvention	Ce projet vise l'établissement d'un centre d'excellence dans la construction de bâtiments verts basé en Nouvelle-Écosse. Actuellement, il n'y a pas d'organisme dans la province qui est voué spécifiquement au secteur des bâtiments écologiques et à la collaboration avec l'industrie.	Impossible à quantifier
HCI3	ONE and ReCover	Formation sur les améliorations écoénergétiques profondes et activités de renforcement des capacités pour les Néo-Écossais d'origine africaine	Subvention	L'initiative ReCover s'est associée à Halifax pour concevoir un projet de rénovation d'un centre communautaire. L'initiative stimulera la croissance d'une main-d'œuvre verte qualifiée et permettra de combler le fossé de l'emploi pour les Néo-Écossais d'origine africaine grâce à une formation professionnelle acquise en travaillant à l'amélioration écoénergétique profonde d'un centre communautaire.	Impossible à quantifier
ZEIC	Commission économique de Vancouver	Tournée d'apprentissage sur les bâtiments à haute performance au Danemark	Subvention	La Commission économique de Vancouver a organisé une tournée d'apprentissage sur les bâtiments à haute performance à Copenhague, au Danemark. L'initiative avait pour objectif d'amener une délégation d'organisations canadiennes à but non lucratif, de représentants de gouvernements municipaux et/ou d'institutions postsecondaires à participer à une tournée d'apprentissage à Copenhague afin d'acquérir des connaissances sur les méthodes de décarbonation, l'efficacité énergétique et l'adaptation au climat dans le secteur du bâtiment qui sont applicables à la réduction des émissions de GES et à l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques dans le contexte local de l'agglomération de Vancouver. Ensuite, les connaissances, les idées et les leçons apprises ont été transmises à des praticiens locaux de l'agglomération de Vancouver par le biais d'un événement réunissant des participants de la tournée et des acteurs du secteur du bâtiment. Les connaissances acquises ont été diffusées par le biais de la visite, de divers événements et d'un portail Web contenant toutes les présentations, les leçons apprises et les vidéos liées à la tournée.	Impossible à quantifier

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (téqCO ₂)
FACO	Vivre en Ville	Terrain d'entente	Subvention	L'objectif de ce projet est d'accroître la sensibilisation et la compréhension mutuelle concernant les logements de type intermédiaire manquants, les logements abordables et la densification dans les quartiers « 15 minutes » à Ottawa afin de favoriser les réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit aussi de déterminer quels sont les obstacles à la densification « intelligente » et de trouver des solutions pour les surmonter.	Impossible à quantifier
FACO	EnviroCentre	Conciergerie d'essai routier de VE	Subvention	Le service de conciergerie de VE offre un guichet unique pour planifier l'essai routier d'un véhicule électrique à Ottawa et accéder à des renseignements à jour et exacts sur les mesures incitatives, les avantages, etc., liés aux VE. Étant donné les difficultés d'obtenir un essai routier de la part des concessionnaires, le projet prévoit des activités dans le cours d'événements locaux pour sensibiliser les consommateurs et leur faire découvrir les VE. Un plan de communications et de marketing faisant appel aux médias sociaux, à des vidéos et à des influenceurs sera utilisé pour promouvoir les VE, les événements communautaires et le service de conciergerie. En plus de travailler directement avec les concessionnaires, EnviroCentre s'est associé à Communauto. Dans le cadre de ce partenariat, Communauto a consenti à augmenter le nombre (et le choix) de VE disponibles localement et à permettre à l'EnviroCentre de les utiliser pour les essais routiers.	162

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (téqCO ₂)
FACO	EnviroCentre	Futures maisons Ottawa - Phase 1	Subvention	Ce projet a pour objectif de permettre à Ottawa d'élargir rapidement les améliorations écoénergétiques résidentielles profondes afin d'atteindre les cibles de consommation nette zéro établies par la Ville d'Ottawa. En misant sur le marketing communautaire, le marketing régional et l'élaboration et la mise à l'essai d'une approche pour des améliorations écoénergétiques de masse appuyée par la recherche - y compris la formation d'équipes de gens de métiers afin qu'ils puissent définir et cibler les besoins d'élargissement - le projet réunira les éléments essentiels d'un modèle industriel adaptable d'améliorations à l'échelle locale.	Impossible à quantifier
FACO	Ville d'Ottawa	Étude de valorisation d'eaux usées	Subvention	Ce projet quantifiera le potentiel d'une solution de chauffage zéro carbone pour de grands bâtiments actuels et de nouvelles constructions phares dans le centre urbain. Ce qui sera jugé viable pourra être élargi.	Impossible à quantifier
FACO	Envari	Récupération d'énergie des eaux usées sur les plaines Lebreton	Subvention	Cette étude sur le transfert d'énergie des eaux usées visait à en évaluer le potentiel pour le chauffage et la climatisation d'un nouveau projet résidentiel de 600 000 pi ² prévu sur une parcelle adjacente à la bibliothèque des plaines Lebreton, à Ottawa. L'étude a vu sa portée s'étendre à l'évaluation du potentiel et de la faisabilité technique, financière et en matière d'émissions de la mise en place d'un système de récupération d'énergie des eaux usées se prolongeant au-delà de la parcelle adjacente à la bibliothèque, augmentant ainsi le potentiel de réduction des gaz à effet de serre. La mise en œuvre de ce type de système éliminerait la dépendance des bâtiments à l'égard des systèmes de chauffage à base de combustibles fossiles à forte émission de gaz à effet de serre.	À DÉTERMINER

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂)
TAF	Ville de Toronto	Analyse comparative des émissions intrinsèques initiales des matériaux de construction pour les bâtiments visés par la partie 3 du CBO dans la région du Grand Toronto et d'Hamilton	Subvention	L'objectif de ce projet est d'établir la première référence et les premiers objectifs en matière de carbone intrinsèque pour les bâtiments visés par la partie 3 du Code du bâtiment de l'Ontario. Les résultats seront utilisés pour orienter la mise à jour de la norme verte de Toronto qui sera publiée en 2022. L'établissement d'objectifs bien fondés et le fait de procurer à l'industrie une orientation et des formations clairement définies serviront à favoriser les compétences et le partage des connaissances en matière de carbone intrinsèque, et stimuleront l'investissement et l'innovation pour réduire les émissions de carbone liées au secteur de la construction.	Impossible à quantifier
TAF	The Atmospheric Fund (TAF)	Promouvoir les politiques en matière de faibles émissions de carbone 2021-2022	Initiative stratégique/ Programmes internes	L'objectif de ce projet est de soutenir les activités du TAF en matière de politiques en faisant appel à des experts en la matière en tant que consultants sur des dossiers politiques clés et en préparant des visites, des communications et des événements pertinents.	Impossible à quantifier
TAF	Clean Air Partnership	Étude et consultation sur les coûts de l'infrastructure de recharge des VE	Subvention	Le Clean Air Partnership examinera les coûts d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et de systèmes de gestion dans les nouveaux immeubles résidentiels à logements multiples de la région du Grand Toronto et d'Hamilton. L'objectif est de démontrer aux municipalités, aux propriétaires d'immeubles et aux parties prenantes de l'industrie de la construction les avantages d'intégrer des exigences en matière de stationnement et de recharge des VE dans les normes existantes pour les nouveaux projets de construction dans toute la région. (Un an)	Impossible à quantifier

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂)
TAF	Pollution Probe	Consultation municipale sur le programme de gestion axée sur la demande de gaz naturel 2021-2026	Subvention	Ce projet vise à renforcer les capacités des municipalités afin qu'elles puissent apporter une contribution précieuse à l'examen par la Commission de l'énergie de l'Ontario du programme pluriannuel de gestion axée sur la demande de gaz naturel, et à assurer la coordination entre des municipalités d'avant-plan pour qu'elles puissent faire avancer leurs intérêts communs dans le but de s'assurer que la gestion axée sur la demande de gaz naturel sera améliorée et qu'elle facilitera l'atteinte des cibles provinciales et municipales.	Impossible à quantifier
TAF	Ville de Pickering	Normes intégrées de bâtiments durables et d'aménagement immobilier	Subvention	Le principal objectif de ce projet est d'appuyer un virage vers l'amélioration de la performance de durabilité de la part de l'industrie et de réduire les émissions de GES produites par les bâtiments au moyen des mesures suivantes : mise à jour et élargissement des lignes directrices d'aménagement durable de Pickering et conversion à une approche progressive pour résoudre les lacunes déjà relevées; adoption d'une stratégie de mobilisation complète auprès de la communauté des promoteurs immobiliers, des parties prenantes, des membres du conseil, du personnel municipal et de la population en général; et élaboration en collaboration d'outils de formation, de guides et de ressources à l'intention du personnel municipal et des promoteurs immobiliers.	Impossible à quantifier
TAF	Passive Buildings Canada	Analyse comparative des émissions intrinsèques de matériaux pour les habitations de faible hauteur	Subvention	À l'aide d'une méthodologie comptable cohérente, Passive Buildings Canada et ses partenaires quantifieront les émissions de carbone intrinsèques des matériaux utilisés dans la construction d'immeubles résidentiels dans la région du Grand Toronto et d'Hamilton. Cet ensemble complet de données vise à guider les municipalités dans l'élaboration de politiques et de règlements sur les bâtiments à faible émission de carbone, et à informer les professionnels de l'industrie du bâtiment sur les matériaux à privilégier. (Un an)	Impossible à quantifier

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (t _{éq} CO ₂)
TAF	Sustainable Buildings Canada	Examen de la modélisation énergétique réalisée avec l'outil Compass pour mieux outiller les municipalités	Subvention	Ce projet aidera Sustainable Buildings Canada à mettre à jour le logiciel de modélisation énergétique Compass, un outil en ligne gratuit qui permet aux parties prenantes de l'industrie du bâtiment d'évaluer les performances énergétiques et d'accéder aux données sur la consommation d'énergie et les émissions de carbone des bâtiments. La mise à jour aidera davantage les utilisateurs non techniques du logiciel à examiner les modèles énergétiques des bâtiments pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences municipales en matière de rendement énergétique. (Un an)	Impossible à quantifier
TAF	The Atmospheric Fund (TAF)	Projet omnibus 2022	Initiative stratégique/ Programmes internes	Ce programme interne soutiendra la mise en œuvre des priorités stratégiques du TAF pour la période 2022-2023.	Impossible à quantifier
TAF	The Atmospheric Fund (TAF)	Décarbonation du réseau d'électricité de l'Ontario	Initiative stratégique/ Programmes internes	Ce programme soutiendra l'opération d'un changement systémique dans la production d'électricité en Ontario afin de permettre l'abandon progressif de sources d'énergie à fortes émissions de carbone dans la production. Les résultats recherchés sont de définir les problèmes et les occasions pertinents de façon à persuader les parties visées et les décideurs et à établir un calendrier de décision et des points d'inflexion positive pour guider les stratégies et les messages à mettre en œuvre.	Impossible à quantifier
TAF	The Atmospheric Fund (TAF)	Fonds de bornes de recharge de VE (ZEVIP)	Initiative stratégique/ Programmes internes	Ce projet est conçu pour faciliter la mise en œuvre d'infrastructures de recharge de VE dans la région du Grand Toronto et d'Hamilton. Le financement permettra d'engager des experts-conseils pour soutenir les efforts de sensibilisation et de mobilisation ainsi que l'élaboration d'une option « clé en main » de ce programme.	Impossible à quantifier
TAF	Projet spécial	Projet spécial	Investissement direct - Entreprise	Un accord de partenariat à responsabilité limitée établi pour construire une installation de recyclage d'aimants à San Marco, Texas.	25 643

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions directes réelles d'émissions de GES (téqCO ₂)
TAF	RE Royalties	Obligation verte de RE Royalties	Investissement direct - Entreprise	RE Royalties est une société cotée en bourse qui finance des projets d'énergie renouvelable et négocie, dans le cadre de produits de financement non dilutif, des redevances récurrentes provenant de ces projets financés.	Impossible à quantifier
TAF	Efficiency Capital	Le complexe Prudential	Investissement direct - Projet	Le complexe Prudential est situé à Scarborough. Ce projet porte sur 191 logements et l'installation d'un éventail de mesures de conservation afin de réduire le coût des services publics, d'améliorer le confort des occupants et d'avoir un impact positif sur les émissions de GES.	Impossible à quantifier
TOTAL					25 805 téqCO₂

Annexe I

Examen du plan quinquennal 2018-2023 du FMV

Introduction

Créé en 2000, le Fonds municipal vert (FMV) est administré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et vise à apporter un soutien aux projets municipaux qui s'attaquent aux défis environnementaux au moyen d'approches novatrices. Au fil des années, le FMV a grandement contribué à promouvoir la durabilité au sein des administrations municipales canadiennes. En 2016, le gouvernement du Canada a renforcé cette initiative en octroyant un financement supplémentaire de 125 millions de dollars. Cette injection de fonds a consolidé le statut du FMV en tant que source pérenne de financement pour les gouvernements locaux et leurs partenaires.

Cette nouvelle allocation financière a conduit à une révision de l'accord de financement du FMV, visant à mieux servir son public cible et à réaliser sa mission. La FCM a également lancé deux programmes complémentaires : le Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) et le programme Municipalités pour l'innovation climatique (MIC). Ces initiatives avaient pour but de libérer les ressources du FMV, de répondre aux besoins du secteur municipal en matière d'innovation durable et de renforcement des capacités, tout en favorisant les avancées du FMV en matière de triple bilan. En plus de la croissance des perspectives internes de la FCM, des possibilités notables de financement ont émergé des budgets fédéraux de 2016 et 2017, qui prévoyaient d'importants investissements dans les infrastructures vertes, l'innovation, les villes intelligentes et la croissance propre.

Compte tenu de ces changements, le FMV a revu ses stratégies afin de tirer parti des nouvelles conditions du marché. Durant l'exercice 2017-2018, une solide campagne de mobilisation des parties prenantes a été menée pour évaluer les performances du fonds et recueillir les avis des parties prenantes concernant son public cible. Le FMV a examiné avec minutie les défis et les possibilités afin de construire sur les bases solides du fonds et de renforcer son effet sur le développement durable des municipalités. Le plan quinquennal 2018-2023 du FMV a été façonné en tenant compte de ces observations, intégrant un objectif renouvelé, des visions sous-sectorielles et des résultats intermédiaires. Composé de onze modules de travail, également désignés sous le nom de générateurs de résultats clés (GRC), ce plan définit

des objectifs quinquennaux visant à améliorer la réceptivité des processus municipaux afin d'accélérer la réalisation des objectifs de durabilité du secteur.

Tout au long de la mise en œuvre de ce plan, le FMV a dû faire preuve d'une résilience et d'une capacité d'adaptation plus grandes que jamais. L'engagement sans précédent du gouvernement fédéral d'injecter 950 millions de dollars supplémentaires dans le FMV lors du budget 2019 a considérablement élargi le champ d'action du fonds, renforçant sa capacité à relever les défis pressants en matière de durabilité auxquels sont confrontées les collectivités de toutes tailles à travers le Canada. L'élaboration et le lancement de trois nouveaux programmes de financement, ainsi que l'établissement de la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3), ont nécessité des efforts considérables, s'intégrant au travail stratégique déjà en cours. Le FMV a également dû relever les défis imprévus induits par la pandémie de COVID-19. Le passage abrupt vers le travail virtuel a exigé des mises à jour immédiates des systèmes, des processus et de la diffusion du contenu du FMV. Parallèlement, le FMV a dû réagir au ralentissement économique et à la baisse de l'activité dans le secteur municipal, en aidant ses clients à gérer les répercussions d'une hausse des coûts et des taux d'intérêt.

Ce document synthétise les avancées réalisées dans chacun des onze modules de travail décrits dans le plan quinquennal 2018-2023 du FMV.

GRC 1. Cultiver l'innovation (Inspiration>Démonstration>Validation)

Depuis ses débuts, le FMV a accordé une importance primordiale à l'innovation, reconnaissant son rôle central dans l'accélération de la transition vers des villes canadiennes résilientes. Au cours des cinq dernières années, le FMV a soutenu les solutions les plus novatrices et les plus efficaces en s'attaquant aux risques financiers, décisionnels et politiques auxquels les municipalités sont confrontées lorsqu'elles explorent de nouvelles solutions. Le FMV a élargi son soutien financier et ses capacités, réaffirmant son engagement à maximiser les bénéfices environnementaux et à stimuler les progrès vers l'atteinte

des objectifs de durabilité à long terme pour l'ensemble du secteur municipal. En comblant le fossé entre les solutions viables, la disponibilité du financement et les capacités des municipalités et de leurs partenaires à mettre en œuvre ces solutions, le FMV a constaté une amélioration de l'acceptation générale des approches innovantes en matière de durabilité et une accélération de leur mise en œuvre.

L'un des facteurs clés qui sous-tendent l'innovation réside dans l'approche de financement du FMV et son ouverture à de nouvelles solutions. Afin de créer un terrain propice à l'émergence d'initiatives innovantes, le FMV a plus que triplé les fonds disponibles pour les municipalités et a élargi sa gamme de solutions de financement pour proposer un éventail complet d'options. Cela comprend notamment l'introduction d'une nouvelle offre phare au sein du programme de base du FMV, qui étend le financement à des projets comportant des innovations transformatrices et transversales, qu'elles soient d'ordre technique ou financier ou liées au renforcement des capacités. Ces projets n'auraient peut-être pas satisfait aux critères d'admissibilité environnementale établis par le FMV jusque-là. Le programme de base du FMV a également été remanié de diverses façons pour mieux favoriser l'innovation. Parmi ces améliorations, on peut citer la mise en place de paiements anticipés, une alternative à la méthode classique et moins attrayante des paiements remboursables. Cette nouvelle approche prend mieux en compte les risques financiers auxquels sont confrontées les municipalités. Plus important encore, le FMV a reçu un financement de 950 millions de dollars dans le cadre du budget 2019, destiné au lancement de trois nouveaux programmes de financement, à savoir le Financement de l'efficacité communautaire (FEC), le Logement abordable durable (LAD) et la Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL). Ce financement a également permis la création du réseau LC3. L'objectif de ces programmes était de fournir un financement ciblé afin de mieux soutenir l'innovation dans les domaines hautement prioritaires et de veiller à ce que les municipalités aient accès à des ressources financières adéquates à toutes les étapes du projet. Récemment, le FMV a aussi obtenu un financement additionnel de 530 millions de dollars pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada (PAAGC) et pour lancer un nouveau programme visant à soutenir, encourager et élargir les initiatives communautaires d'adaptation aux changements climatiques. Cette expansion permettra ainsi au FMV d'offrir un éventail encore plus vaste de solutions de financement au secteur municipal.

Des critères d'admissibilité environnementaux ambitieux sont définis pour toutes les offres de financement du FMV, ce qui stimule une innovation constante au sein

des municipalités du Canada, les incitant à réduire leurs émissions, à se conformer à des normes rigoureuses en matière de gestion des eaux et à atteindre des objectifs ambitieux en matière de conservation de l'eau et de gestion des déchets. Les programmes lancés en 2019 ont été conçus avec des objectifs de haute performance en tête, tels que l'obligation de viser un rendement énergétique net zéro pour les nouvelles constructions, afin de maximiser les retombées et de repousser les limites de ce qu'il est possible de réaliser dans le secteur municipal. Soucieux d'accroître son rendement, le FMV a engagé un modélisateur énergétique pour améliorer le suivi et l'analyse des données relatives aux GES, ce qui a mené à l'intégration de nouveaux objectifs de rendement connexes dans le nouveau plan triennal 2023-26 du FMV. Les propositions de financement et les cibles de rendement font régulièrement l'objet de révisions, au moyen d'études sectorielles, afin de garantir leur alignement avec l'évolution du secteur municipal. Les objectifs du programme de base du FMV sont en cours de révision et font partie d'un processus de renouvellement de l'offre fondé sur des données sectorielles provenant de tous les sous-secteurs du FMV : énergie, eau, déchets, transports et aménagement du territoire.

Le soutien au renforcement des capacités du FMV a connu une croissance substantielle, augmentant les perspectives de réussite des projets innovants. En 2022, la stratégie de développement des capacités a instauré un cadre détaillé pour orienter les décisions internes et accroître la portée et l'efficacité du programme. Des ressources de sensibilisation ont été développées à travers l'ensemble du programme du FMV, mettant en lumière les tendances de recherche, les projets innovants et les possibilités de financement offertes par le FMV. Dans les domaines hautement prioritaires, le FMV a renforcé son soutien aux réseaux de pairs, au développement des compétences, à la formation et à la mise en œuvre. Tout cela vise à aider le secteur municipal dans les processus décisionnels, la gouvernance, la constitution de dossiers et la gestion de projets. Une approche parallèle a été adoptée pour le financement et le renforcement des capacités dans la conception des programmes FEC, LAD et RBL, garantissant un soutien tout au long du parcours du client, de la conception initiale à la réalisation effective du projet. Cette approche sera également utilisée dans la conception du nouveau programme d'adaptation du FMV. En effet, les indicateurs principaux montrent que le programme de renforcement des capacités améliore l'intégration des enseignements tirés d'initiatives pilotes, accélère la concrétisation des projets et a le potentiel d'améliorer les résultats obtenus.

Afin de minimiser les risques associés à la prise de décision lors de l'élaboration de solutions novatrices,

Le FMV a étoffé sa gamme de services de soutien. Les ressources élaborées, telles que la feuille de route sur l'énergie et les stratégies sectorielles, ont permis de repérer les perspectives à fort potentiel et les besoins du secteur. Cette démarche a permis d'identifier les domaines à soutenir en priorité au moyen d'un programme de renforcement des capacités. Des communautés de pratique et des services consultatifs, tels que les accompagnateurs régionaux en énergie de l'initiative LAD, ont été créés pour renforcer les nouvelles offres de financement et fournir un réseau de soutien aux municipalités qui poursuivent des projets innovants en matière de développement durable. Le FMV a également amélioré ses capacités internes en ajoutant de nombreux nouveaux rôles afin de répondre aux besoins du secteur et de fournir un accès à l'expertise technique. Cela inclut notamment un spécialiste de la modélisation énergétique ainsi que des responsables pour le programme FEC, l'initiative LAD, les domaines de l'énergie, des déchets, de l'eau, des transports et de l'aménagement du territoire.

Le dernier facteur d'innovation exploré par le FMV est l'accès des municipalités et leur capacité à tester des solutions viables. Après avoir étudié les modèles d'incubateurs nationaux existants qui aident le secteur municipal à tester et à perfectionner des innovations, le FMV a identifié des défis allant au-delà de l'accès et de la préparation des municipalités, notamment la capacité limitée et le manque de ressources des incubateurs municipaux au Canada. Par conséquent, le FMV a réorienté ses efforts vers son étude de faisabilité et son projet pilote afin de réduire les risques associés aux technologies émergentes et de permettre aux municipalités d'explorer et d'essayer de nouvelles solutions adaptées à leur situation unique. Le seuil de financement des projets pilotes est passé de 350 000 \$ à 500 000 \$ sur la base du mérite et le taux de financement est passé de 50 % à 80 % des coûts admissibles pour les petites municipalités, ce qui facilite l'essai de nouvelles solutions, la démonstration, le perfectionnement et l'acquisition d'expérience.

En s'attaquant aux risques financiers et décisionnels, le FMV a permis aux municipalités de mettre en œuvre plus rapidement des solutions environnementales transformatrices et innovantes. Avant ce nouveau financement, le FMV n'avait accordé des fonds qu'à quelques projets de logements abordables et d'énergie communautaire. Le lancement du programme FEC et de l'initiative LAD a considérablement augmenté les ressources financières et le soutien aux capacités dont disposent les municipalités pour ce travail. Le programme a connu une croissance rapide, catalysant l'action municipale dans ces domaines à fortes répercussions. Dans l'ensemble, les approbations annuelles de financement sont passées de 61,5 millions de dollars

pour 57 initiatives au cours de la première année à 187 millions de dollars pour 168 initiatives au cours de la cinquième année, dans le cadre de quatre programmes de financement distincts. Cette croissance peut être attribuée non seulement à l'introduction de trois nouveaux programmes de financement, mais également à une augmentation quasiment doublée du financement du programme principal. En outre, depuis sa création il y a trois ans, le réseau LC3 a approuvé l'octroi de 13,8 millions de dollars à 138 initiatives. L'augmentation des fonds alloués a permis au FMV de soutenir un plus grand nombre de nouvelles solutions, ce qui s'est traduit par de plus grands bénéfices pour le secteur municipal.

GRC 2 : Encourager la réutilisation de solutions durables éprouvées

Bien que le FMV ait toujours soutenu la réutilisation des solutions, il était de plus en plus difficile de faire progresser une solution rapidement et de manière suffisamment complète pour atteindre la masse critique nécessaire à une véritable transformation du secteur municipal. Selon les analyses, une adoption plus vaste d'une nouvelle solution par le marché nécessite généralement trois à cinq déploiements réussis dans divers contextes de marché. Grâce à ces travaux, le FMV a fourni au secteur municipal des outils qui permettent d'accélérer le rythme de réutilisation et de mobilisation des solutions, ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins de durabilité du secteur dans les délais impartis.

Afin d'encourager le secteur municipal et de lui permettre de réutiliser des solutions durables éprouvées, le FMV a adopté de nouvelles approches de financement ciblées pour des solutions précises à fortes répercussions. Les leçons tirées des premiers déploiements d'une solution peuvent valider son rendement, confirmer son bien-fondé et réduire les coûts et les risques pour les municipalités suivantes et leurs partenaires, facilitant ainsi l'adoption future de la solution. Les programmes FEC, LAD et RBL ont été inspirés par des projets éprouvés issus du financement du programme de base du FMV. Leur conception ciblée a rapidement créé une masse critique de projets, ce qui a permis d'accélérer la validation du marché et la transposition des solutions à plus grande échelle. D'autres approches de financement, telles que l'offre du programme Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL) et le financement de projets pilotes multicommunautaires ou régionaux, ont réellement favorisé la réutilisation afin d'augmenter le taux d'adoption de nouvelles solutions. Des partenariats intercommunautaires ont été observés dans tous les programmes du FMV, qu'il s'agisse de projets régionaux PACE (financement écoénergétique sur les biens immobiliers), de solutions régionales de recharge

de véhicules électriques ou de solutions de gestion des déchets.

Le programme de renforcement des capacités, fondé sur une compréhension des facteurs de réutilisation identifiés par la recherche sectorielle, communique les enseignements tirés et les meilleures pratiques pour soutenir la prochaine génération de projets. L'intégration du financement et du soutien aux capacités pour les programmes FEC, LAD et RBL encourage la réutilisation rapide de solutions à fortes répercussions. Les connaissances sont exploitées par l'intermédiaire de bases de connaissances afin de favoriser leur adoption à grande échelle. De nouvelles approches d'apprentissage par les pairs ont été introduites par l'entremise du forum d'échange entre leaders du FMV, où des concepteurs d'initiatives antérieures fructueuses du FMV et des experts externes ont partagé leurs connaissances et leurs enseignements avec d'éventuels demandeurs de projets afin d'aider à façonner de nouveaux projets qui seront couronnés de succès. Ces forums se sont concentrés sur quelques solutions prometteuses, telles que les casernes de pompiers à haut rendement énergétique, ce qui a entraîné une vague de demandes de financement auprès du FMV de la part de municipalités désireuses de reproduire ces approches. L'apprentissage par les pairs a ensuite évolué vers la création de communautés de pratique (CdP) pour les programmes FEC et LAD. Au sein des CdP, les bénéficiaires de financement peuvent apprendre directement de ceux qui ont mis en œuvre les premières solutions types, ce qui renforce la confiance et permet à ceux qui suivent de calquer les processus de développement des chefs de file.

Pour soutenir une plus grande expansion et une adoption plus vaste des solutions, le FMV a évalué la possibilité de regrouper les possibilités, en particulier celles qui sont dictées par des besoins sectoriels communs et par la taille du marché, en vue d'un financement par les partenaires du FMV pour une adoption à grande échelle. En identifiant les domaines clés pour la réutilisation et le regroupement de projets au Canada, le FMV peut aider à mobiliser des capitaux provenant d'autres sources pour financer l'adoption à grande échelle des solutions. Les programmes de 2019 ont été conçus pour un type de solution commun et représentent un grand potentiel de regroupement. D'un autre côté, le financement du programme de base a présenté des possibilités de regroupement similaires dans des types de projets particuliers, tels que les casernes de pompiers carboneutres et les systèmes énergétiques de quartier. Lors de la conception des programmes, le FMV a exploré la meilleure façon d'obtenir des capitaux et a défini les paramètres des programmes pour cumuler et amplifier d'autres fonds ou attirer des investisseurs en vue d'un soutien futur. Cela a permis au FMV d'obtenir de précieuses informations sur les préférences des investisseurs et, bien que le FMV commence à voir un certain

intérêt pour le financement complémentaire des projets, la collecte de capitaux et l'exploration des transferts entre programmes sont intégrées dans le prochain plan triennal du FMV afin d'amplifier les effets possibles.

En fournissant du financement et des connaissances qui favorisent la réutilisation et l'adoption rapide et à grande échelle de solutions de durabilité, le FMV a efficacement augmenté le taux de réutilisation par les municipalités des solutions éprouvées. Entre autres, la réutilisation accélérée évidente au sein des programmes FEC, LAD et RBL a validé l'efficacité des offres de financement pour faciliter l'expansion des solutions, et a permis de confirmer les aspects d'atténuation des risques liés au soutien des capacités. Au cours de son année inaugurale, le programme FEC a soutenu la création de plus d'une douzaine de programmes de financement PACE et d'efficacité énergétique locale, triplant ainsi le nombre de programmes de financement locaux au Canada. Depuis, ce nombre est passé à 24 projets actifs pour le FEC. Il s'agit d'un premier exemple de financement ciblé menant à la validation du marché et à la mise à l'échelle de la solution. Cette preuve de concept a été intégrée aux propositions de programme et au nouveau plan triennal du FMV afin d'accroître le taux de réutilisation des solutions et d'encourager des approches de financement ciblées pour d'autres solutions à fortes répercussions.

GRC 3 : Créer une feuille de route des défis du secteur municipal et des pistes de solution

En raison de priorités multiples, de nombreuses municipalités n'ont pas les ressources requises pour trouver activement les meilleures solutions qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs de durabilité à long terme. En réponse à ces défis, le FMV a créé des feuilles de route pour guider les municipalités et leur montrer comment atteindre leurs objectifs globaux en matière de développement durable. Ces feuilles de route identifient les plus grands défis et proposent des solutions significatives et concrètes qui peuvent être largement reproduites dans les collectivités et qui peuvent se traduire par des avantages environnementaux, économiques et sociaux significatifs.

Pour éprouver l'approche de la feuille de route, le FMV a ciblé le secteur de l'énergie. Il s'agit en effet de la source la plus importante et du principal catalyseur dans les plans municipaux de lutte contre les changements climatiques. C'est aussi l'activité de financement la plus importante de tous les secteurs du FMV. Reconnaisant que les municipalités canadiennes n'ont pas toutes le

même degré d'avancement en matière de rendement énergétique et de transition vers des sources d'énergie propres, la feuille de route sur l'énergie a été conçue pour répondre aux besoins des municipalités, quel que soit leur stade d'avancement, et leur offre une variété d'options parmi lesquelles choisir au fil du temps. Ces solutions ont été conçues pour avoir le plus grand effet possible, tenir compte des travaux déjà réalisés et du niveau d'ambition des municipalités, tout en reconnaissant les différences de taille et de situation géographique des collectivités. La feuille de route comble le fossé entre la planification et la mise en œuvre de solutions durables. Elle contient des analyses sectorielles, des priorités d'investissement, des idées sur le renforcement des capacités et des guides de démarrage rapide pour relever les défis sectoriels.

Une fois la feuille de route sur l'énergie achevée, son processus a été évalué et a évolué vers une « approche stratégique sectorielle ». Une stratégie sectorielle permet de formuler une vision et des objectifs pour le secteur et synthétise les informations sur les tendances, les obstacles et les possibilités du secteur au sein des municipalités. Elle identifie et classe par ordre de priorité les domaines où le FMV devrait concentrer ses offres de financement nouvelles et existantes et ses programmes de renforcement des capacités à fortes répercussions. Elle recommande des organisations clés pour la création de partenariats potentiels dans chacun des domaines prioritaires. Les feuilles de route ont été conçues comme un solide outil d'aide à la décision pour guider les gouvernements locaux dans l'identification des domaines où investir pour obtenir l'effet le plus important. De leur côté, les stratégies sectorielles constituent un outil interne plus léger qui identifie les domaines dans lesquels le FMV peut fournir le soutien et les investissements les plus efficaces. Des stratégies sectorielles ont été réalisées pour les secteurs des transports, de l'aménagement du territoire et de la gestion des déchets, et la stratégie sectorielle pour l'eau est en cours de finalisation. Ces stratégies seront réexaminées tous les trois ou quatre ans afin de s'adapter à l'évolution de la situation municipale.

Comme prévu, la feuille de route sur l'énergie et les stratégies sectorielles a considérablement influencé la conception et la mise en œuvre des programmes financiers et de renforcement des capacités du FMV, accélérant ainsi les progrès dans les domaines identifiés comme les plus prometteurs. Les conceptions finales des trois nouveaux axes de financement ont été élaborées en tenant compte des défis municipaux et des pistes de solution identifiées dans la feuille de route sur l'énergie. C'était particulièrement pertinent pour le programme RBL, où les idées de réduction des émissions de gaz à effet de serre des grands bâtiments communautaires ont façonné les domaines d'intervention. Le programme

FEC a été conçu pour accélérer les investissements en efficacité énergétique des maisons individuelles, tandis que l'initiative LAD visait à améliorer l'efficacité énergétique du parc de logements abordables. Ces deux programmes ont été identifiés comme des domaines susceptibles d'entraîner des réductions substantielles des émissions de GES dans le secteur municipal. Le réseau LC3 est également très actif dans le secteur de l'efficacité énergétique des logements à plusieurs étages et à plusieurs unités, ce qui constitue une autre possibilité à fortes répercussions dans le secteur résidentiel. Les priorités sectorielles influencent les nouveaux domaines prioritaires lors du renouvellement de l'offre du programme de base.

La feuille de route sur l'énergie a largement influencé une grande partie des programmes de renforcement des capacités du FMV au cours des trois dernières années. Les activités de mobilisation comprenaient entre autres des webinaires promotionnels et des modules en ligne se concentrant sur des stratégies précises et des lacunes en matière de compétences. Des rapports sur les possibilités ont été créés à partir des stratégies sectorielles et ont été publiés pour les secteurs de la gestion des déchets, des transports et de l'aménagement du territoire. Ils ont été accompagnés de campagnes de sensibilisation alignées sur les priorités et les possibilités sectorielles identifiées. Dans tous les secteurs du FMV, les priorités sectorielles ont orienté le développement de produits de connaissance et de parcours d'apprentissage sur mesure. Puisque l'économie circulaire a été identifiée comme une priorité absolue dans la stratégie du secteur de la gestion des déchets, le FMV a collaboré avec le National Zero Waste Council (Grand Vancouver), le Recycling Council of Alberta et Recyc-Québec pour lancer le projet Villes et régions circulaires (VRC). Cette initiative fait progresser les connaissances et les capacités en matière d'économie circulaire au sein des collectivités canadiennes de toutes tailles grâce à une série de webinaires nationaux sur les approches innovantes et en fournissant un soutien direct, des conseils et des échanges entre pairs. À ce jour, deux cohortes de municipalités ont participé au réseau de pairs afin d'identifier les meilleures possibilités de circularité au sein de leur collectivité.

Grâce au soutien financier et au renforcement des capacités, la feuille de route et les stratégies sectorielles ont permis de valider et de soutenir les solutions qui ont le plus d'effet sur le secteur municipal. L'identification des défis du secteur municipal, des pistes de solution et des possibilités d'investissement a fortement influencé les travaux de tous les groupes de travail inclus dans le plan stratégique quinquennal. Le recensement et le classement des solutions à fortes répercussions par l'intermédiaire des ressources de connaissances permettent aux municipalités d'identifier plus rapidement

les possibilités significatives au sein de leurs propres collectivités, facilitant ainsi la réalisation de leurs objectifs de durabilité à long terme. Les programmes FEC, LAD et RBL ont démontré la valeur des approches de financement ciblées pour développer des solutions à fortes répercussions dans des domaines clés, et les priorités sectorielles ont inspiré des approches similaires pour le renouvellement du programme de base et la conception du programme d'adaptation.

GRC 4 : Établir l'analyse de rentabilité et déterminer les avantages économiques des solutions durables

L'une des difficultés couramment rencontrées par les membres du personnel municipal et les élus lorsqu'ils cherchent à obtenir l'approbation de nouveaux projets est la complexité à comprendre et à valider l'analyse de rentabilité des solutions de développement durable. En outre, l'accès à des données économiques pertinentes, claires et complètes concernant les performances de ces solutions est souvent limité. L'absence de ces données, d'expertise ou d'outils de prise de décision rend difficiles la réalisation d'investissements judicieux et l'optimisation des budgets municipaux. Dans le cadre de ce programme, le FMV a joué un rôle de soutien crucial pour aider les municipalités à prendre des décisions éclairées et à exercer la diligence nécessaire envers les solutions durables.

Pour ce faire, le FMV a commencé par comprendre les critères d'analyse de rentabilité et de viabilité économique qui guident les décideurs municipaux lorsqu'ils approuvent et classent les initiatives de développement durable. Le Bloom Center for Municipal Education a été engagé pour renforcer les capacités internes grâce à des sessions de formation portant sur l'établissement d'un budget municipal et les procédures typiques de prise de décision financière au sein des municipalités. Dans cette optique, le FMV a conçu un poste de responsable de l'analyse de rentabilité afin de renforcer davantage ces compétences internes. Toutefois, le financement pour ce poste a été reporté après le budget 2019, au profit du développement de programmes intégrant des analyses de rentabilité solides dans leur conception et leurs critères d'admissibilité. Les projets LAD doivent respecter des seuils d'accessibilité, tandis que le programme RBL étudie les répercussions sur les niveaux de service et les avantages des bâtiments communautaires. De plus, jusqu'à 30 % du prêt du programme FEC peut être alloué à des améliorations non énergétiques telles que la préservation de l'eau et l'adaptation au climat. Cela apporte une plus grande valeur ajoutée

aux propriétaires tout en favorisant des rénovations importantes et efficaces.

Après avoir identifié les critères utilisés par les municipalités pour prendre leurs décisions, une évaluation globale a révélé un besoin urgent de renforcer les capacités pour combler le fossé entre la manière dont les municipalités évaluent la viabilité financière des projets et les méthodologies utilisées dans le secteur privé. Le programme a été conçu pour combler ces lacunes et renforcer la capacité des municipalités à mettre sur pied des analyses de rentabilité. Des études de cas ont été réalisées pour les projets les plus significatifs du FMV, visant à aider les municipalités à comprendre les avantages financiers de telles initiatives et à encourager leur adoption plus rapide au sein du secteur municipal. Les analyses de rentabilité ont été largement diffusées à travers des ateliers de réutilisation et des réseaux d'apprentissage entre pairs, visant ainsi à encourager une adoption à plus grande échelle des solutions éprouvées. Le FMV a mis en place des outils d'aide à la décision pour assister les municipalités dans leurs évaluations et leurs décisions financières lors de l'adoption d'approches et de technologies novatrices.

Pour enrichir l'analyse de rentabilité des solutions, le FMV a entrepris d'identifier et de mieux articuler les avantages économiques directs ainsi que les avantages pour l'ensemble de la collectivité découlant des projets financés. Le modèle de développement économique local du FMV a été actualisé pour mieux mesurer les répercussions économiques des projets soutenus, et est employé annuellement pour rendre compte de paramètres tels que le produit intérieur brut (PIB) et les emplois créés. L'intégration de rôles plus techniques, dont un spécialiste des avantages économiques, en plus de l'amélioration de l'expertise interne dans ce domaine et l'organisation d'ateliers techniques sur des sujets comme la modélisation énergétique, ont renforcé la capacité des municipalités à prédire avec précision les avantages escomptés et à rendre compte du rendement des solutions financées. Les résultats du triple bilan des solutions financées ont été intégrés à travers des programmes de renforcement des capacités, et les avantages économiques sont devenus un objectif majeur dans la conception et le rapport des programmes de 2019. Cela comprend notamment l'intégration d'indicateurs de rendement clé relatifs à l'accessibilité financière (LAD) et aux économies de coûts à l'échelle résidentielle (FEC) et municipale (RBL). Des indicateurs mesurant les avantages pour la collectivité, englobant des dimensions économiques, sociales et d'équité, d'inclusion et de lutte contre le racisme, sont en cours de développement afin de mieux illustrer les retombées globales des solutions soutenues.

En fin de compte, le FMV est maintenant mieux préparé à comprendre et à évaluer l'analyse de rentabilité et la résilience économique des projets, tant au moment de la candidature qu'après avoir reçu le soutien du FMV. Les informations économiques sont rigoureusement examinées lors des phases de candidature et de passation de contrat pour tous les projets d'investissement, avec une attention particulière portée aux projets non municipaux dont la viabilité financière est minutieusement évaluée par l'unité de prêt du FMV. Pour les projets LAD, cela comprend une analyse détaillée des coûts de location et de la capacité des logements à maintenir leur viabilité économique dans des contextes de marché changeants. En mobilisant des programmes de renforcement des capacités et en structurant les offres de financement, le FMV a outillé les membres du personnel municipal et les élus pour qu'ils puissent mieux communiquer l'analyse de rentabilité des solutions et démontrer leur valeur aux parties prenantes.

GRC 5 : Être à l'écoute des besoins des clients

Au cours de l'élaboration du plan quinquennal du FMV, les municipalités ont clairement exprimé leur besoin pour des processus de financement exigeant un effort initial minimal et d'un accès fiable à une expertise abordable et crédible tout au long de la durée de leurs projets. Ce besoin englobait notamment l'évaluation de la viabilité des solutions, la hiérarchisation de leurs actifs, l'engagement dans des initiatives d'apprentissage par les pairs pour relever les défis, le soutien à la mise en œuvre et la maximisation du succès des projets. En réaction à ces besoins et afin de rapidement répondre aux nouvelles exigences émergentes, le FMV a amélioré l'expérience client en optimisant ses services de financement et de renforcement des capacités. Cette démarche a abouti à une meilleure qualité de service, une relation coût-efficacité accrue et un rendement amélioré. En permettant aux municipalités d'identifier, de financer et de mettre en œuvre des solutions plus rapidement et plus efficacement, le FMV peut jouer un rôle déterminant pour accélérer la cadence de transformation au sein du secteur.

Le FMV a entrepris des consultations approfondies avec les parties prenantes ainsi que des évaluations internes afin d'assurer que les démarches requises pour obtenir un financement du FMV étaient en adéquation avec le montant recherché par les candidats et le niveau de risque associé à leurs solutions proposées. Plusieurs possibilités prometteuses pour améliorer l'expérience des clients ont émergé de ces efforts et ont ensuite été mises en œuvre pour réduire les frictions. Parmi ces améliorations figurent

les décaissements anticipés basés sur des étapes, la prise en charge continue des projets d'investissement, une augmentation des plafonds de financement et des ratios financiers, la réduction des rapports de clôture du financement, ainsi que la mise en place d'un portail de candidature en ligne. De plus, le conseil du FMV a délégué l'approbation des plans et des études au personnel, ce qui a significativement réduit le nombre d'étapes du processus d'approbation et a contribué à réduire les délais d'approbation de plus de 40 %. Avec le lancement des nouveaux programmes de financement qui a entraîné un afflux de demandes, le FMV a continué à optimiser ses processus internes, ses procédures, ses modèles et la prestation de services aux clients. Ces améliorations n'ont pas seulement rehaussé l'expérience des clients, mais ont également augmenté l'efficacité interne, réduit les efforts nécessaires pour accéder au financement du FMV, raccourci les délais d'attente pour les décisions de financement et accéléré la distribution des fonds pour alléger le fardeau financier des demandeurs. Les enseignements tirés de ces améliorations ont conduit à une conception délibérée d'approches simplifiées pour les plans et les études liés aux projets LAD et RBL. Malgré les défis posés par la pandémie et les contraintes financières auxquelles font face les municipalités, le FMV a constaté une augmentation du nombre de demandes et une réduction des taux d'abandon, ce qui confirme la valeur du financement offert par le FMV.

Le FMV a également revu ses méthodes d'octroi de subventions pour garantir que les montants alloués correspondent au niveau de risque et au potentiel de transformation de chaque projet. L'injection de capitaux dans les programmes de 2019 a eu un effet significatif sur la viabilité des fonds du FMV, ouvrant la voie à l'exploration de montants de subventions plus élevés pour répondre aux besoins de mise en œuvre des solutions pour les clients. Dans ce contexte, la limite de financement pour les projets pilotes a été portée à 500 000 \$, basée sur le mérite, et accompagnée d'une révision des critères d'évaluation pour identifier les projets à retombées élevées. Des taux de subvention plus élevés ont été intégrés aux programmes de 2019 pour soutenir des initiatives plus ambitieuses. Le FMV a introduit une nouvelle approche de subvention à échelle progressive dans le cadre du volet de rénovation de l'initiative LAD. Cette approche permet aux projets réalisant des économies d'énergie plus importantes d'être admissibles à des montants de subvention plus élevés. Cela réduit le risque tout en encourageant des rénovations plus importantes et plus efficaces. D'autres approches incitatives pour l'octroi de subventions destinées aux projets à fortes répercussions sont en cours d'étude dans le cadre du renouvellement du programme de base ainsi que dans le développement du nouveau programme d'adaptation. Par ailleurs, l'étendue

du soutien en matière de capacités et de connaissances s'est considérablement élargie. Cela s'est traduit par d'importantes contributions non financières de la part du FMV pour appuyer le développement et le déploiement des projets.

En s'appuyant sur des travaux visant à comprendre l'intérêt commercial des solutions aux retombées importantes, le FMV a également exploré les critères de décision non économiques utilisés par les décideurs municipaux lors de l'évaluation des projets de développement durable. Un effort poussé a été réalisé pour saisir les seuils financiers et les éléments facilitants dans la conception des programmes FEC, LAD et RBL. Le programme FEC a adopté diverses approches personnalisées en matière de contrats et de décaissements afin de permettre une mise en œuvre efficace et de partager les risques. Ces approches incluent notamment l'utilisation de taux d'intérêt et une large gamme de catégories de coûts admissibles, qui rehaussent la proposition de valeur non financière pour les collectivités et les résidents. L'initiative LAD a maintenu son engagement envers l'accessibilité financière malgré les investissements importants requis pour améliorer le rendement énergétique. L'accent mis sur la promotion des avantages sociaux et l'amélioration des services, ainsi que la possibilité d'effectuer des réparations générales dans le cadre de la rénovation des logements sociaux, ajoute une valeur qui va au-delà de l'aspect purement économique de ces initiatives. En outre, le programme RBL a introduit une approche basée sur la réduction des émissions de GES, permettant ainsi d'étaler les investissements dans le temps et d'aligner les rénovations sur les calendriers d'entretien régulier des équipements. Cela rend les rénovations approfondies des installations à forte consommation d'énergie plus accessibles aux municipalités.

Les programmes de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été conçus en se basant sur une recherche approfondie des besoins et des capacités variables des municipalités, en tenant compte de facteurs tels que la géographie, les ressources humaines, la taille et la composition de la population. La nouvelle stratégie de développement des capacités place clairement les besoins des clients au centre de ses préoccupations. Le FMV a développé de nombreuses ressources en ligne dans le but de simplifier l'accès à l'information et d'aider les municipalités et leurs partenaires à naviguer plus facilement dans le processus. Les équipes de sensibilisation et de financement du FMV ont été élargies pour répondre à un éventail plus vaste de clients. Cette expansion comprend notamment la nomination d'un responsable de la sensibilisation au Québec pour des initiatives ciblées dans cette région. Reconnaissant les besoins particuliers des petites collectivités en matière de financement et de capacités,

le FMV a mis en place un soutien financier plus substantiel pour les petites collectivités, les collectivités nordiques et éloignées. De plus, des critères d'évaluation rigoureux ont été développés pour garantir une évaluation précise de ces initiatives. Dans un contexte de croissance importante des programmes, le FMV continue de surveiller et de respecter les indicateurs de répartition du financement entre les zones rurales et urbaines.

Pour tirer parti des similitudes entre les collectivités comparables et de leurs problématiques communes, le FMV a exploité les économies d'échelle grâce à des services de conseil qui fournissent aux clients le soutien, les connaissances et les outils nécessaires pour améliorer leurs projets de développement durable. De manière plus large, les travaux menés par les responsables sectoriels du FMV ont permis de mieux comprendre les principaux domaines aux répercussions importantes et d'orienter les programmes de renforcement des capacités et le soutien aux clients. Des services de conseil personnalisés ont été développés pour chacun des programmes introduits en 2019, répondant directement aux défis et aux besoins spéciaux des secteurs. Des guides ont été créés et des services consultatifs ont été offerts pour les programmes FEC et LAD, afin d'aider les municipalités et leurs partenaires à naviguer dans les processus du FMV et à planifier des projets de développement durable. En ce qui concerne le programme RBL, un service de conseil a été spécialement conçu pour les petites collectivités. Ce service offre une approche plus complète en permettant aux bénéficiaires de fonds de développer un plan sur mesure pour renforcer leurs capacités, en plus d'avoir accès à un accompagnement, une formation et d'autres formes de soutien pour faciliter la mise en œuvre de leurs initiatives et favoriser le succès à long terme. Des approches consultatives similaires seront utilisées pour le programme d'adaptation.

Afin de répondre aux besoins actuels et futurs du secteur municipal, le FMV a renforcé son expertise interne en recrutant de nouveaux responsables sectoriels et des spécialistes techniques, et en élargissant les équipes de sensibilisation et de développement des capacités. Le FMV a également collaboré avec un réseau de partenaires sélectionnés, capables de répondre aux exigences de planification et de mise en œuvre du secteur municipal, afin d'étendre sa portée et de maximiser son incidence. Parmi ces partenaires figurent les accompagnateurs régionaux en énergie de l'initiative LAD, les conseillers en matière d'application du CEF et le réseau de pairs pour le projet Villes et régions circulaires (VRC) et pour le Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC).

GRC 6 : Exploiter et mobiliser les connaissances, les outils de prise de décision et le soutien au renforcement des capacités du FMV afin de planifier et d'exécuter des projets durables

Le renforcement des capacités se révèle crucial pour habiliter les clients du FMV à améliorer leurs projets et à déployer efficacement des solutions couronnées de succès. Le plan stratégique quinquennal du FMV a élaboré une approche globale du renforcement des capacités, permettant de combler les lacunes et de générer des améliorations à court et moyen termes en matière de planification et de réalisation des projets, tout en opérant des changements systémiques à long terme. En perfectionnant les compétences des praticiens et en enrichissant leurs connaissances, les municipalités se trouvent mieux préparées à mettre en œuvre des solutions durables, ce qui se traduit par des projets plus fréquents et mieux réussis. Capitalisant sur le succès des initiatives précédentes, le FMV a cultivé et mobilisé des connaissances pertinentes, renforçant les compétences au sein du secteur municipal à travers des programmes ciblés ainsi que des initiatives de plus grande envergure.

La présence de connaissances et de compétences adéquates à chaque étape d'un projet est cruciale. En leur absence, la qualité du projet diminue progressivement, ce qui affecte son potentiel de réutilisation et sa viabilité sur le marché. Pour pallier ces insuffisances, le FMV a connecté le secteur municipal à des programmes d'information et de développement de grande qualité. Lors de l'élaboration des programmes en 2019, une démarche engageant les parties prenantes a été entreprise, et une recherche approfondie a été menée afin d'identifier les besoins en capacités et en connaissances du domaine de l'énergie. Ces efforts ont abouti à la création de plusieurs initiatives de renforcement des capacités, et le FMV a élaboré des bibliothèques de ressources pour conserver les documents appropriés et en faire la promotion. Le FMV continue de cultiver divers partenariats et collaborations avec des organisations et des experts issus de différents secteurs, dans le but de faciliter l'échange de données et de connaissances. Parmi les partenariats officiels notables, citons le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) avec ICLEI Canada, le projet Villes et régions circulaires (VRC) avec le National Zero Waste Council (Grand Vancouver), le Recycling Council of Alberta et Recyc-Québec, ainsi que les accompagnateurs régionaux en énergie (ARE) de l'initiative LAD avec le Centre de transformation du logement communautaire, la Fédération de l'habitation coopérative du Canada et BC Non-Profit Housing Association. Le FMV a récemment lancé le Partenariat

de recherche-action sur la carboneutralité municipale (P-RAC) en collaboration avec l'Université de Waterloo et ICLEI Canada. Cette initiative quinquennale vise à évaluer et à surveiller les émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'efficacité des mesures d'atténuation à l'échelle des villes et des municipalités. La collaboration du FMV avec des organisations et des leaders d'opinion s'étend jusqu'à la co-crédation de guides, de produits de connaissances et de cours d'apprentissage en ligne, augmentant ainsi l'influence et l'ampleur du FMV.

Le FMV a amélioré sa plateforme et sa présence en ligne afin de garantir une mobilisation efficace des programmes de renforcement des capacités. Son nouveau site Web propose des pages de ressources et un centre d'apprentissage, fournissant des outils, des connaissances pratiques et des ressources personnalisées pour accélérer la transition des municipalités vers des solutions durables. Une mise à jour de la base de données des projets du FMV a permis aux villes d'accéder plus aisément aux informations relatives aux projets grâce à une amélioration du contenu et de la conception. Par ailleurs, le FMV a lancé un nouveau système de gestion de l'apprentissage, créant une plateforme en ligne pour diffuser efficacement les connaissances et les produits par des cours en ligne. Depuis son lancement en 2021, un total de 1 286 participants se sont inscrits à sept cours et activités d'apprentissage en ligne. Une stratégie de mise en œuvre est en cours d'élaboration dans le but d'amplifier les retombées du système, et de nouveaux cours sont ajoutés en réponse aux besoins des municipalités ainsi qu'aux priorités du FMV.

Les événements innovants, ciblés et influents comptent parmi les programmes les plus efficaces du FMV. Bien que ce secteur ait été particulièrement affecté par la pandémie de 2020, le FMV a rapidement adapté toutes les réunions, ateliers et événements planifiés en personne, y compris la Conférence sur les collectivités durables (CCD) 2020, vers des formats virtuels. Malgré les défis posés par la connexion virtuelle, les événements du FMV consacrés au renforcement des capacités ont continué à être bien accueillis, engendrant une grande satisfaction et des retours concernant la pertinence du contenu. La CCD est passée d'une périodicité bisannuelle à une périodicité annuelle. Elle réunit des employés municipaux, des élus, des fonctionnaires fédéraux et des experts du secteur privé afin de discuter des meilleures pratiques visant à rendre les collectivités canadiennes plus dynamiques sur les plans environnemental, social et économique. Les commentaires recueillis lors de la dernière édition de la CCD en 2023 témoignent de son succès retentissant : 88 % des répondants au sondage ont affirmé que le contenu de la conférence était pertinent pour leur travail, 92 % ont confirmé que les activités

leur avaient fourni des informations ou des ressources exploitables dans leur travail, et 89 % ont indiqué qu'ils recommanderaient la conférence à d'autres municipalités ou parties prenantes pour des événements futurs. Le FMV a également accueilli de nombreuses consultations, webinaires, ateliers, réseaux de pairs, communautés de pratique et présentations ou y a participé. Parmi les exemples notables, citons le forum d'échange entre leaders du FMV, le programme de formation sur la modélisation énergétique, le projet VCR, le programme Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC), la participation accrue au congrès annuel de la FCM et le partenariat avec le GLOBE Forum 2022 pour offrir un programme axé sur les municipalités. Ce partenariat, le premier en son genre, a réuni des responsables du développement durable de villes et de collectivités à travers le Canada, en collaboration avec des acteurs majeurs du changement, afin de définir une vision pour les trajectoires locales vers les émissions carboneutres.

Conscient de l'importance de l'apprentissage par les pairs pour combler les lacunes cruciales en matière de compétences, le FMV a développé de nouvelles communautés de pratique pour les programmes FEC et LAD, et a lancé le projet VCR en collaboration avec des partenaires sectoriels. Ces collectivités offrent une plateforme permettant aux chefs de projet d'entrer en contact avec leurs pairs dans tout le pays, facilitant ainsi les discussions autour des défis communs, des meilleures pratiques et des points de vue des experts. Des formations et un accompagnement supplémentaires sont également proposés pour soutenir la mise en œuvre des enseignements tirés afin d'améliorer la conception et la réalisation des projets. Après le renouvellement du programme LRSC du FMV, la gestion du réseau de pairs a été transférée au Canadian Brownfields Network (EN) et au Réseau Environnement (FR), en raison de l'évolution des priorités du FMV dans le domaine de l'aménagement du territoire. L'apprentissage par les pairs a également été reconnu comme une approche pour faire progresser d'autres volets du travail du FMV, tels que la promotion de l'innovation, l'accélération de la réutilisation et la réponse aux besoins des clients.

Grâce à ses programmes de renforcement des capacités, le FMV a amélioré les compétences du personnel municipal et des élus pour la sélection, la planification, l'approbation et la mise en œuvre de solutions à fortes répercussions. Le budget annuel du FMV alloué au renforcement des capacités est passé de 750 000 \$ en 2017 à 3 millions de dollars en 2019, en raison des nouveaux paramètres de l'accord de financement. Une nouvelle stratégie de développement des capacités a été conçue pour moderniser les approches et maximiser les résultats obtenus grâce à l'augmentation du budget

et à la multiplication des programmes de financement. Cette stratégie a introduit une approche basée sur des *parcours d'apprentissage*, offrant un soutien aux élus à toutes les étapes de la mise en œuvre des solutions. Elle est accompagnée d'un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour mesurer les répercussions. L'allocation accrue de ressources a permis d'accélérer la diffusion des solutions de durabilité à travers tout le secteur, contribuant ainsi de manière significative à la valeur des services du FMV. Outre la production d'une quantité accrue de ressources de renforcement des capacités par rapport à la première année du plan stratégique, ces produits ont été davantage adoptés. Au cours de la cinquième année, un total de 3 893 participants ont été impliqués dans des activités d'apprentissage ciblées, telles que des ateliers, des sessions d'apprentissage avec les pairs et des formations. Ce chiffre était pratiquement quatre fois plus élevé que l'objectif initial de 1 000 participants. Il est remarquable de noter que 76 % du personnel municipal et des partenaires ont affirmé se sentir mieux préparés, tandis que 81 % des participants étaient d'accord ou fortement d'accord pour dire que les activités d'apprentissage leur avaient fourni des informations et des ressources concrètes et applicables à leur lieu de travail.

GRC 7 : Collecter et développer des données pour aider à orienter les efforts du secteur municipal et de ses partenaires

En réponse aux inquiétudes exprimées par le personnel municipal, les ONG, les parties prenantes du secteur privé et d'autres groupes concernant le manque de données pour étayer les décisions, le FMV a entrepris des mesures visant à améliorer la collecte, le développement et la diffusion des données pour le secteur municipal canadien. L'objectif de cette initiative était d'appuyer la prise de décision basée sur des données en fournissant aux municipalités les informations nécessaires pour identifier les domaines de durabilité faciles à traiter et ayant un impact environnemental et économique significatif. Ceci, à son tour, favoriserait une transition plus rapide vers la durabilité municipale.

Pour remédier au manque de données et pour mieux comprendre l'étendue des problèmes et des possibilités, le FMV a collaboré avec des partenaires pour compiler des ensembles de données détaillés et complets. Ces ensembles de données ont permis de quantifier les taux d'émission et les impacts environnementaux et économiques plus larges des actifs et processus municipaux. Dans le secteur de l'énergie, le groupe Delphi a rassemblé des données qui ont contribué à définir la portée et l'orientation de

la feuille de route sur l'énergie. Puis, au cours de son développement, cette feuille de route a été étoffée par Dunsky. Des analyses et des évaluations similaires ont été menées pour les autres secteurs du FMV lors de l'élaboration des stratégies sectorielles, mettant en évidence les principaux impacts environnementaux et les possibilités potentielles sur le marché. Bien que l'intention initiale ait été de passer à une approche de données plus ouverte pour soutenir la prise de décision, le FMV a constaté que les municipalités étaient confrontées à des défis allant au-delà de l'accessibilité des données. Par conséquent, l'accent a été mis sur le développement d'un programme ciblé de renforcement des capacités qui pourrait mieux répondre aux besoins du secteur municipal, en particulier dans les collectivités de petite et moyenne taille.

Le FMV a également procédé à la collecte de données concernant les actifs et les processus non municipaux à l'échelle communautaire. Cette démarche avait pour objectif d'identifier les défis en matière de durabilité, d'évaluer les répercussions sur les niveaux et la fourniture de services, ainsi que de repérer les possibilités ayant un impact environnemental et économique majeur. La feuille de route énergétique a évalué les actifs non municipaux et exploré les interventions sur les plans résidentiel, commercial et communautaire. Les résultats de cette évaluation ont contribué à la conception des programmes de 2019. Le programme FEC s'est concentré sur les immeubles résidentiels de faible hauteur, tandis que l'initiative LAD a mis l'accent sur les niveaux de service et la prestation. De son côté, le RBL a offert un financement pour les bâtiments communautaires.

Une fois les données collectées, une vaste stratégie de mobilisation des connaissances a été élaborée pour diffuser les résultats et rendre les données sectorielles aisément accessibles au secteur municipal et à ses partenaires. La feuille de route sur l'énergie, en tant qu'outil solide de prise de décision, a été accompagnée de produits complémentaires visant à améliorer l'accessibilité des informations qu'elle contenait. Des rapports sur les possibilités sectorielles ont été publiés en se basant sur les conclusions des stratégies sectorielles, accompagnés d'un programme de sensibilisation adapté aux priorités et possibilités sectorielles identifiées. Par ailleurs, le FMV a remanié sa base de données de projets en y ajoutant des données qualitatives et quantitatives sur le rendement des projets, afin d'offrir une valeur ajoutée aux utilisateurs. Plusieurs améliorations ont été apportées pour faire progresser la collecte de données, notamment l'ajout d'un poste

de spécialiste en recherche par enquêtes et l'intégration d'indicateurs préliminaires supplémentaires dans les exigences en matière de rapports, comme l'accessibilité financière et les économies de coûts pour les programmes de financement de 2019.

Les recherches approfondies et les ensembles de données détaillées ont permis de dégager des idées stratégiques qui ont éclairé les projets, les programmes, les politiques et les activités de défense des intérêts du FMV, tant pour le FMV que pour la FCM. Les enseignements tirés de la feuille de route sur l'énergie ont façonné la création des programmes FEC, LAD et RBL, en alignant le financement et les programmes de renforcement des capacités pour cibler les possibilités de marché optimales pour les solutions qui s'attaquent aux plus grandes sources d'émissions dans les municipalités canadiennes. Les stratégies sectorielles ont fourni des informations similaires pour d'autres secteurs du FMV. Elles continuent à orienter l'identification de nouveaux domaines prioritaires lors du renouvellement de l'offre du programme de base. Ces idées stratégiques influencent la planification future, les efforts de défense des intérêts et les propositions de financement. Elles sont présentes dans les domaines où le potentiel de résultats est élevé. Cela inclut le financement récemment obtenu pour l'adaptation, ainsi que pour d'autres initiatives communautaires telles que le programme 2 milliards d'arbres et les projets d'énergie de quartier.

GRC 8 : Attirer des capitaux et des investissements dans le secteur de la durabilité municipale (investissements de levier) et aider les municipalités à accéder à des fonds et à identifier de nouvelles sources de revenus

Les besoins des municipalités dépassent de loin les ressources financières disponibles auprès des seuls fonds publics, ce qui souligne le rôle crucial des activités du FMV pour stimuler des investissements supplémentaires provenant de diverses sources. Grâce à ces travaux, le FMV a éliminé les obstacles aux investissements dans le secteur municipal. Des collaborations ont été initiées avec diverses sources de financement et une meilleure préparation aux transactions a été mise en place au sein des municipalités. L'objectif global était de renforcer la position du secteur municipal pour recevoir des investissements supplémentaires et optimiser davantage les budgets.

La feuille de route sur l'énergie et les stratégies sectorielles ont permis d'identifier les besoins et les obstacles en matière d'investissement dans le développement durable au sein du secteur municipal. Elles ont conduit à l'implication des investisseurs lors de la conception des programmes en 2019 afin de s'assurer qu'ils sont prêts à investir. La nécessité d'investir dans des programmes d'efficacité énergétique résidentielle a joué un rôle déterminant dans la création du programme FEC. Le PACE et le financement sur facture ont été présentés comme des mécanismes idéaux pour mobiliser des financements non publics en vue de la réalisation de plans climatiques, les données mondiales suggérant l'intérêt des investisseurs privés pour ce type d'initiatives. De manière similaire, les infrastructures récréatives sont apparues comme une possibilité d'investissement modulable, le programme RBL mettant en évidence le potentiel d'investissement canadien dans ce domaine. Cet ensemble de possibilités met en évidence des occasions favorables au sein de catégories d'actifs similaires, de besoins de financement et de structures de transactions, ouvrant ainsi la voie aux obligations vertes ou à d'autres méthodes de regroupement. Les critères d'admissibilité à l'initiative LAD ont été soigneusement élaborés pour se conformer aux critères d'admissibilité des principaux bailleurs de fonds, permettant ainsi d'ajouter les financements tout en favorisant des résultats environnementaux plus significatifs. Le FMV a également entrepris des études approfondies sur son portefeuille de projets, en explorant les investissements passés, les paramètres des transactions et les types de financement pertinents pour diverses initiatives. Ces analyses ont orienté la définition et l'évaluation de l'effet de levier du financement, conduisant à l'intégration d'un objectif d'investissement d'effet de levier dans le nouveau plan triennal du FMV.

Pour renforcer la préparation des municipalités aux transactions et pour faciliter les échanges financiers entre le secteur municipal et d'autres investisseurs, le FMV a entrepris une analyse détaillée des instruments d'investissement à effet de levier ainsi que des outils de financement prometteurs. Ces conclusions ont guidé le développement des programmes en intégrant directement l'effet de levier dans leur conception, améliorant ainsi la position du secteur municipal pour attirer des investissements supplémentaires et rendre les investissements plus réalisables. Le programme FEC a introduit des garanties de prêt et des dispositions relatives aux pertes sur prêts pour mobiliser des financements privés dans les programmes PACE locaux. Cette initiative vise à amorcer des programmes durables qui, à terme, pourraient être capitalisés par le secteur privé. Dans le contexte du nouveau mandat d'adaptation et de

résilience du FMV, une étude approfondie est en cours pour déterminer la manière optimale de catalyser les investissements privés dans des projets d'adaptation.

La nomination d'un responsable des finances durables a renforcé la capacité du FMV à développer et à mobiliser de nouveaux modèles de financement et de revenus, permettant ainsi aux municipalités d'accomplir davantage sans augmenter leur budget. Le FMV demeure attentif aux possibilités et aux solutions novatrices provenant des communautés de pratique des programmes FEC et LAD, qui testent de nouvelles approches pour générer des revenus et mobiliser des capitaux en faveur de projets durables. Le financement novateur est une priorité centrale des programmes d'adaptation du FMV et a été délibérément intégré au concept du programme.

Le FMV a renforcé son expertise en matière de gestion de fonds et a introduit une nouvelle répartition des actifs ainsi qu'une nouvelle stratégie d'investissement, et ce, afin d'optimiser les rendements tout en maintenant l'investissement responsable conformément au mandat du fonds. Cette stratégie a permis d'élargir l'éventail des types d'investissement pour le financement du FMV, améliorant la gestion des fonds et créant une marge de manœuvre qui permet au FMV de s'engager dans un plus grand nombre d'initiatives non municipales introduites par les programmes de financement de 2019. Les transactions avec de nouveaux investisseurs ont donné lieu à des opérations plus complexes, augmentant la crédibilité et la reconnaissance du FMV dans le paysage du prêt privé direct et l'ouvrant davantage aux possibilités d'investissement.

Le FMV continue de créer un réseau de partenaires capables de financer des projets de durabilité et de les reproduire par la suite, avec des collaborateurs tels que Co-operators, Addenda Capital, la SCHL et d'autres promoteurs immobiliers. Le FMV a exploré les liens et les approches complémentaires avec des investisseurs importants, et des discussions initiales ont eu lieu avec diverses fondations, y compris la Banque de l'infrastructure du Canada, pour explorer les possibilités d'attirer des fonds dans le secteur de la durabilité municipale afin de combler les importants besoins de financement et de faciliter le transfert des projets. Cette situation est particulièrement fréquente au sein du programme FEC, où le financement du FMV permet de lancer des programmes, mais pas nécessairement de les étendre à grande échelle. Les programmes locaux soutenus par le FEC ont connu un succès marqué dans différentes juridictions à travers le Canada, démontrant la viabilité de la transition vers un financement par des tiers. Maisons Durables Ottawa a obtenu un financement de 33,9 millions de dollars de la Vancity Community Investment Bank (VCIB), renforçant ainsi son incidence et validant

l'approche de conception des offres de financement pour l'adaptation à grande échelle. Le partenariat est une priorité majeure au sein du réseau LC3, et les objectifs de levier sont intégrés à la planification annuelle pour stimuler davantage de projets et étendre les solutions dans les principaux centres urbains. Sur la base de ces constatations, le nouveau plan triennal du FMV inclut un mandat de courtage visant à faciliter les connexions entre les emprunteurs et les prêteurs, favorisant ainsi la reproduction et créant des retombées au-delà des ressources directes du FMV.

GRC 9 : Assurer la pérennité du FMV et maximiser son influence

La gestion efficace des fonds du FMV est étroitement liée à sa capacité à guider le secteur municipal vers des pratiques plus durables. L'apport de 125 millions de dollars provenant du budget 2016 a partiellement résolu les défis de viabilité financière engendrés par la persistance des faibles taux d'intérêt et de la faible rentabilité des investissements du fonds de dotation. Cependant, les ressources discrétionnaires générées par le fonds de dotation demeurent limitées en raison des rendements atteignables sur les investissements et les retours provenant du portefeuille de prêts dédiés aux projets d'investissement. Face à cela, le FMV s'est appliqué à maximiser ses revenus tout en garantissant une gestion saine et une viabilité à long terme.

La pierre angulaire de la gestion d'un fonds de dotation réside dans la préservation de sa capacité opérationnelle et l'assurance de disponibilité des ressources financières requises pour accomplir sa mission. L'injection de 950 millions de dollars provenant du budget 2019 a efficacement dissipé les inquiétudes concernant la viabilité du fonds, qui est aujourd'hui jugée robuste malgré une croissance significative du financement du FMV. Cette viabilité a été favorisée par de nouvelles dispositions introduites dans l'accord de financement de 2019 portant sur l'allocation d'actifs, une nouvelle politique d'investissement et un contexte de taux d'intérêt plus favorable. Le FMV a perfectionné sa modélisation financière, y incluant des tests de scénarios et de sensibilité, dans le but d'optimiser le soutien financier au secteur municipal tout en préservant le fonds de roulement à long terme. Dans les circonstances actuelles, le FMV peut aisément accompagner le secteur municipal au-delà de l'objectif de durabilité de 25 ans sans risquer l'érosion du capital de base, même en maximisant les attributions annuelles de prêts et de subventions pour encourager l'innovation et répondre aux besoins des bénéficiaires.

Pour garantir une gestion adéquate du fonds de dotation à long terme, le FMV a renforcé son expertise

interne en créant un poste de gestionnaire principal des investissements. Le soutien consultatif a été amplifié par l'intégration de nouveaux membres dotés d'une expérience et d'une expertise variées au sein du comité d'investissement du conseil du FMV, en remplacement des membres dont les mandats arrivaient à terme. De plus, de nouveaux gestionnaires de fonds ont été recrutés avec une mission élargie visant à diversifier le portefeuille d'investissement du FMV au-delà des seuls investissements à revenu fixe.

Une nouvelle déclaration des principes d'investissement a été élaborée, énonçant les priorités d'investissement en harmonie avec la mission du fonds tout en optimisant les rendements réalisables. Les modifications apportées à l'accord de financement ont ouvert des possibilités d'investissement plus variées, y compris les actions canadiennes et mondiales ainsi que les investissements directs, renforçant ainsi la résilience et les rendements du fonds de dotation. Le FMV a instauré une solide stratégie d'investissement à long terme en adoptant une approche de portefeuille diversifié pour gérer les incertitudes, ce qui a permis au fonds de trouver un équilibre entre viabilité financière et risques dans des conditions de marché extrêmes et volatiles entre 2019 et 2023. En accord avec la nouvelle répartition des actifs et les nouvelles stratégies d'investissement, les actifs sont progressivement réinvestis, faisant ainsi évoluer le portefeuille d'investissement du fonds vers des placements conformes à sa mission. Le FMV surveille de manière proactive le rendement des investissements et l'évolution de l'environnement macroéconomique afin de réagir de manière appropriée lorsque des situations uniques se présentent.

Le FMV continue de tirer parti de son influence pour injecter des ressources financières additionnelles dans le secteur municipal. Le fonds entretient une collaboration constante avec le service Politiques et affaires publiques de la FCM afin d'exprimer de manière efficace les besoins du secteur municipal et de plaider en faveur de possibilités essentielles pour combler les lacunes existantes en matière de ressources financières, telles qu'identifiées dans la feuille de route sur l'énergie et les stratégies sectorielles. Cette démarche de plaidoyer fructueuse a abouti à l'obtention de 950 millions de dollars pour trois nouveaux programmes du FMV et pour le réseau LC3, en plus d'un financement supplémentaire de 60 millions de dollars du PGAM provenant du budget 2019. En 2020, les efforts de plaidoyer ont mis l'accent sur la période postpandémie, identifiant des possibilités de programmes de l'ordre de 5 milliards de dollars en accord avec les priorités fédérales. Plusieurs de ces possibilités ont été soutenues par des annonces budgétaires en 2021 et 2022, tant sous forme de

programmes d'Infrastructure Canada (INFC) que, plus récemment, en tant que programmes d'adaptation du FMV annoncés dans le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation.

GRC 10 : Inspirer les municipalités et leurs partenaires en définissant, en reconnaissant et en communiquant les succès, les enseignements tirés et les avantages du triple bilan des solutions durables

Bien que le FMV ait financé un nombre considérable de projets depuis ses débuts, les commentaires des parties prenantes ont mis en évidence le fait que le FMV n'avait pas communiqué efficacement les informations essentielles sur les projets. De plus, il n'a pas établi de distinction entre les différents niveaux de réussite des projets ni synthétisé les enseignements précis de chaque secteur pour promouvoir le succès d'éventuels projets. En réponse à ces observations, le FMV a identifié les principaux facteurs de réussite des projets et a instauré des systèmes visant à mieux reconnaître et à mieux diffuser les résultats ainsi que les idées découlant de ces projets. L'objectif étant d'inspirer davantage le secteur municipal canadien à adopter des solutions durables.

Pour promouvoir les meilleures solutions, la première étape consiste à comprendre les facteurs qui contribuent à des résultats optimaux. La feuille de route sur l'énergie a permis de cerner le potentiel de retombées dans les principaux domaines de possibilités, puis de définir et d'articuler les critères de « haut rendement » lors de la conception des programmes FEC, LAD et RBL. De même, les stratégies sectorielles pour la gestion des déchets, les transports et l'aménagement du territoire façonnent le renouvellement de l'offre de base. Un nouveau critère d'évaluation des projets a été élaboré pour l'offre phare, conçu pour mesurer le potentiel de réutilisation et de retombées des projets afin de s'aligner sur les priorités du plan stratégique. Ces critères énoncent clairement les normes d'excellence pour un portefeuille diversifié de projets admissibles, garantissant ainsi des résultats optimaux pour les projets dont le financement est approuvé. Les critères d'évaluation ont été légèrement ajustés pour les financements de 2019 et les projets d'investissement de base, ce qui a renforcé la capacité du FMV à communiquer les ingrédients du succès.

La phase suivante a consisté à élaborer un système permettant d'identifier, de reconnaître et de promouvoir les projets couronnés de succès, afin de diffuser les solutions les plus prometteuses du secteur. Les nouveaux critères d'évaluation des projets sont maintenant

exprimés sous forme de notes sur une grille, ce qui simplifie les comparaisons et facilite l'identification des projets à mettre en avant. Intégrée dans la nouvelle stratégie de développement des capacités, l'inspiration des municipalités et de leurs partenaires est une priorité stratégique majeure. Le FMV a mis en place un protocole pour les projets achevés, instaurant ainsi une approche normalisée pour repérer les projets les plus prometteurs en vue d'établir un profil. L'amélioration du suivi et des rapports sur les avantages du triple bilan des projets a renforcé l'analyse des retombées et des résultats du FMV au cours de la reconnaissance et de la promotion des réussites. Dans le cadre de ses initiatives de renforcement des capacités, le FMV promeut régulièrement les projets couronnés de succès. À l'occasion de son 20e anniversaire en 2020, le FMV a publié une compilation de vingt projets fructueux. Cette compilation présente une sélection diversifiée d'études de cas exceptionnelles, couvrant l'ensemble des domaines d'intervention du FMV. Ces études de cas démontrent la valeur ajoutée par ces projets aux collectivités, dans le but d'inspirer d'autres initiatives durables.

Depuis 2001, les Prix des collectivités durables de la FCM soulignent les initiatives environnementales les plus novatrices dans les villes et les collectivités canadiennes de toutes tailles. Ces prix constituent un programme de reconnaissance efficace pour le secteur municipal et les catégories de prix ont évolué pour s'aligner sur les priorités sectorielles du FMV. Récemment, trois nouvelles catégories ont été ajoutées : la gestion des actifs naturels, la rénovation de logements abordables et la rénovation de bâtiments de loisirs. Les projets gagnants emploient des technologies actuelles et avancées ainsi que les meilleures pratiques dans leurs catégories respectives. Ils sont présentés sous forme d'études de cas et de vidéos. En 2018, le volet sur le développement des capacités du FMV a introduit une nouvelle programmation à la Conférence sur les collectivités durables. Les récents lauréats de la CCD ont présenté leurs projets sous un format similaire à celui des conférences TED, après avoir bénéficié de conseils d'un accompagnateur pour conférenciers. Les délégués ont eu l'occasion de voter pour le lauréat du prix Inspiration, dont l'initiative est ensuite détaillée dans un guide complet afin de favoriser sa réutilisation par d'autres municipalités. Cet événement de reconnaissance a été accueilli avec enthousiasme et a été reconduit pour tous les lauréats de la CCD.

Le FMV maintient son engagement à tirer des enseignements du vaste éventail de projets qu'il soutient. Ceci est facilité par des processus tels que le protocole pour les projets achevés. Les principaux domaines d'intervention sont partagés par l'entremise de webinaires et de diverses communautés

de pratique, ce qui profite à l'ensemble du secteur municipal et contribue à la réussite d'éventuels projets. Des programmes de renforcement des capacités sont conçus pour profiter des enseignements issus de l'expérience acquise et pour faire face aux défis communs rencontrés par les municipalités. Les approches de financement plus ciblées des programmes mis en place en 2019 ont accéléré ce processus, permettant au FMV de recueillir les précieuses leçons tirées de projets similaires et de diffuser rapidement ces connaissances à travers le secteur municipal en vue d'une mobilisation et d'une réutilisation plus larges.

GRC 11 : Maintenir l'excellence en matière de gouvernance, de diligence raisonnable, de financement et de supervision des projets, tout en équilibrant les risques et les rendements

Les évaluations des activités du FMV ont constamment mis en évidence des contrôles financiers robustes, des systèmes de financement de projets solides et des rapports exhaustifs sur les performances environnementales. Au cours des cinq dernières années, le FMV a renforcé ses stratégies de mesure du rendement pour obtenir une vision plus claire de sa contribution au secteur et pour assurer une gouvernance opérationnelle rigoureuse. Plusieurs systèmes et processus de gestion interne ont été créés ou renouvelés afin d'obtenir des résultats toujours plus significatifs. Le FMV a également clarifié les paramètres liés à la prise de risques, en trouvant un équilibre entre ces risques et les récompenses et les résultats potentiels.

Le FMV a identifié ce qu'il convient de mesurer et a élaboré des indicateurs appropriés pour évaluer l'effet et l'efficacité de ses opérations grâce à un cadre de mesure du rendement (CMR). Ce cadre a été conçu pour être aligné sur les objectifs du plan stratégique quinquennal et du modèle logique. Compte tenu de l'important changement opérationnel qui a suivi le financement accordé dans le budget 2019, le FMV a ajusté son approche du rendement en mettant l'accent sur des objectifs annuels et des résultats clés, tout en surveillant des indicateurs supplémentaires au niveau de l'unité pour évaluer la santé globale. Cette approche souple a permis aux indicateurs de se transformer chaque année en fonction de l'évolution des priorités. Le FMV a ainsi pu réagir promptement au changement, y compris en intégrant des indicateurs liés au bien-être et à la résilience du personnel pendant la pandémie de 2020. Pour améliorer la surveillance, le FMV a rationalisé ses méthodes de rapport et a introduit des tableaux de bord de gestion afin de suivre plus efficacement le rendement des programmes. Des CMR pour

chaque programme sont en cours de développement afin d'ajuster les mesures aux objectifs uniques de chaque programme. En outre, un CMR pour le renforcement des capacités ainsi qu'un cadre de gestion axé sur les résultats du réseau LC3 ont été élaborés pour s'aligner sur leurs théories du changement respectives. Les mesures et les processus de rapport du rendement du FMV sont en cours de révision afin de s'harmoniser avec le nouveau plan triennal.

Le fonds a continué à placer la barre très haute en ce qui concerne le rendement des projets et des programmes. Des normes de rendement élevées ont été intégrées directement dans la conception des programmes FEC, LAD et RBL, ce qui a conduit à l'établissement de critères d'admissibilité exigeants. Les nouveaux critères d'évaluation des projets analysent leur potentiel de réutilisation et de retombées, aidant ainsi le personnel à identifier les projets les plus susceptibles de générer les meilleurs résultats. La concurrence accrue pour les plans du programme de base, les études et les projets pilotes a entraîné la mise en place de processus internes de triage et de surveillance, permettant ainsi de hiérarchiser les projets. Enfin, la cartographie sectorielle et l'évaluation comparative de projets dans le cadre de programmes de financement similaires ont joué un rôle catalyseur dans le développement de programmes à plus fortes répercussions.

Afin d'obtenir des résultats optimaux pour le FMV et l'ensemble du secteur municipal, le FMV a établi des lignes directrices et des paramètres pour l'évaluation et la prise de risques. Le financement additionnel de 950 millions de dollars a contribué à résoudre les problèmes de durabilité des fonds et à renforcer la capacité du FMV à absorber les risques financiers. Après une modélisation détaillée des flux de trésorerie, le comité des risques a donné son aval à l'adoption d'objectifs plus ambitieux en matière de prêts et de subventions, tout en veillant à la pérennité du fonds. Cette approche a conduit à la mise en œuvre de diverses stratégies dans le cadre des directives internes sur les risques acceptables, dont une nouvelle politique de tarification et un soutien accru aux clients non municipaux. Le FMV a également intégré des mécanismes de financement novateurs, tels que l'alignement des montants de subvention sur les objectifs de rendement et l'offre de garanties de prêt, afin de stimuler des occasions d'innovation plus transformantes, tout en aspirant à des résultats plus élevés.

L'analyse du portefeuille de projets et des retombées du FMV est devenue une pratique courante, englobant la reproduction des projets, la conversion et le rendement à long terme. Les résultats de ces analyses contribuent à l'amélioration de la mise en œuvre des programmes et à l'élaboration de programmes de renforcement des capacités afin de mieux répondre aux besoins du

secteur municipal. Une étude sur le rendement à long terme des projets énergétiques a mis en lumière le besoin d'assistance des demandeurs en matière de modélisation énergétique et de mise en service des bâtiments. En réponse, le FMV a recruté un spécialiste en modélisation énergétique afin de renforcer les compétences techniques en interne. De plus, le FMV a mis en place des programmes d'apprentissage en modélisation énergétique et a fourni des ressources de connaissances pour soutenir le renforcement des capacités. Du soutien financier a également été proposé par l'entremise de la subvention de remise en service de bâtiments communautaires du programme RBL. Les rapports d'achèvement de projet, qui servent à recueillir des données et des enseignements, ont été améliorés pour optimiser la collecte de données tout en minimisant la charge de travail pour les clients. Ces rapports incluent désormais des mesures précises pour chaque programme afin d'évaluer les retombées des programmes FEC, LAD et RBL. Les résultats des projets et des programmes sont présentés dans le rapport annuel du FMV, qui expose les contributions du FMV au secteur et les progrès accomplis dans l'accomplissement de sa mission.

Au cours des cinq dernières années, le FMV a considérablement accru sa valeur ajoutée pour ses clients. En offrant un soutien financier plus substantiel que jamais, non seulement le FMV a appuyé un plus grand nombre de projets, mais il en a également élevé la qualité grâce à l'évolution des critères de sélection et d'admissibilité aux programmes. Les approbations de financement annuelles sont passées de 61,5 millions de dollars pour 57 initiatives au cours de la première année, à un niveau record de 212 millions de dollars pour 193 initiatives au cours de la quatrième année. Par ailleurs, le FMV a lancé trois nouveaux programmes répondant aux besoins essentiels du secteur municipal en adoptant une approche multisolutions qui intègre davantage les avantages sociaux et économiques à l'environnement. Ces offres de financement ont été conçues pour valider et développer l'adoption de solutions. La transformation du secteur est déjà manifeste à travers la conversion, la reproduction et le transfert de projets. En 2019, le budget annuel du FMV consacré au renforcement des capacités a été multiplié par quatre, ouvrant la voie à une expansion significative visant à offrir un soutien accru ainsi que des outils supplémentaires au secteur municipal. Des améliorations notables ont été apportées aux processus dans le but d'accroître l'efficacité opérationnelle du FMV. Ces améliorations ont permis de réduire les délais de traitement, de préserver et d'accroître le capital, et de diminuer les taux d'abandon, même en période de pandémie et de volatilité des conditions de marché. Pour faciliter ces réalisations, le FMV a agrandi son équipe en recrutant des experts, renforçant ainsi sa capacité à offrir un soutien accru au secteur municipal.

Enfin, le FMV démontre sa valeur, son efficacité et ses résultats grâce à des évaluations de programme. Les vérifications et les examens quinquennaux du rendement du FMV, menés par une tierce partie conformément aux dispositions de l'accord de financement, ont été menés à bien en 2019. Les conclusions étaient largement positives et aucune constatation significative négative n'a été relevée. Les onze recommandations émises ont été prises en compte et ont conduit à des plans d'action visant à améliorer la conception et la prestation des services. Les membres du conseil et du personnel du FMV ont reçu le Prix d'excellence en gouvernance 2022 dans la catégorie Gouvernance organisationnelle, décerné par Governance Professionals of Canada. Par ailleurs, le FMV a fait l'objet d'une évaluation minutieuse lors de deux importantes opérations de recapitalisation avec le gouvernement fédéral, ce qui a permis de confirmer le statut du FMV en tant qu'instrument performant, bien géré et apportant une forte valeur ajoutée.

Conclusion

Le FMV a mis en œuvre avec succès son plan quinquennal 2018-2023. Bien que certains résultats anticipés n'aient pas été atteints selon les prévisions initiales, en raison des changements significatifs survenus au cours des cinq dernières années, le FMV a examiné tous les objectifs initialement définis et a ajusté ses approches en conséquence, dans le but d'obtenir les meilleurs résultats pour le secteur municipal.

La mise en œuvre a commencé par la préparation des opérations internes du FMV pour assurer l'exécution efficace du plan quinquennal. Le FMV a amélioré ses approches et ses processus de financement en éliminant les points de friction, tenant compte des commentaires des clients, et en augmentant l'efficacité interne. L'amélioration de la mesure du rendement permet à la direction et au conseil du FMV de demeurer informés et fournit des données pour soutenir la prise de décision. Le recrutement de nouveaux talents et la création de postes plus techniques ont été entrepris pour renforcer les capacités internes et offrir une valeur ajoutée aux clients. Après avoir amélioré ses bases internes, le FMV a relevé ses objectifs annuels de financement afin d'augmenter les ressources financières allouées au secteur municipal et d'accroître la visibilité des possibilités d'investissement.

En accomplissant ces travaux, le FMV a développé une boîte à outils de soutien complète. Cela inclut le financement du FMV, des données et des outils d'aide à la décision, des programmes de renforcement des capacités à fortes retombées ainsi que des possibilités d'investissement et de partenariat. Le

FMV a également collecté et synthétisé des données sectorielles pertinentes, des résultats de retombées et des enseignements tirés pour créer une intelligence sectorielle. Ces éléments ont été la base d'une analyse stratégique plus approfondie, intégrée à la feuille de route sur l'énergie et aux stratégies sectorielles. Cela a permis de déterminer les moyens les plus prometteurs pour le FMV de soutenir le secteur municipal, en utilisant à la fois des ressources financières et non financières, pour obtenir des retombées maximales. Les possibilités sectorielles ont servi de fondement à la conception d'outils d'aide à la décision et de programmes de renforcement des capacités à fortes répercussions. Ces initiatives ont été conçues pour aider les municipalités à promouvoir et à étendre leurs initiatives environnementales innovantes. Le succès du FMV a également agi comme un catalyseur pour attirer du financement privé et encourager la participation de parties prenantes et de bailleurs de fonds non gouvernementaux. Cela a permis de mettre à la disposition des municipalités davantage de ressources financières pour alléger la pression sur leurs bilans. La boîte à outils ainsi constituée joue un rôle essentiel en permettant au secteur municipal de concevoir des projets de manière plus efficace, aboutissant ainsi à de meilleurs résultats.

Avant 2019, le FMV gérait un fonds de dotation de 625 millions de dollars, mais avait encore du mal à répondre aux besoins des municipalités. L'approche globale du FMV a permis de soutenir efficacement une grande variété de solutions environnementales dans les collectivités du Canada. Cependant, elle n'était pas en mesure de les mettre à l'échelle dans un délai correspondant au besoin urgent de solutions climatiques performantes. Les 950 millions de dollars octroyés par le gouvernement du Canada dans le budget 2019 ont permis au FMV de compléter son approche globale par des programmes complets, ciblés et dotés de ressources substantielles, dans le but d'offrir des solutions à fortes répercussions. Les programmes FEC, LAD et RBL se sont inspirés de projets éprouvés issus du financement de base du FMV et ont rapidement créé une masse critique de projets à fortes répercussions et à faible risque. Ces programmes se sont concentrés sur l'efficacité énergétique résidentielle, les logements abordables à haute efficacité énergétique et les rénovations écoénergétiques profondes des bâtiments communautaires. Cela a considérablement élargi la portée des solutions offertes et a créé des possibilités significatives pour tirer parti des investissements provenant d'autres acteurs, qu'ils soient du secteur public ou privé.

Le FMV a fait évoluer ses pratiques de gestion des fonds de dotation au rythme de la croissance du fonds. Le fonds de dotation est très bien placé pour continuer à soutenir les besoins croissants du secteur, ayant réussi à équilibrer la viabilité financière et le risque dans des conditions de marché extrêmes et volatiles entre 2019 et 2023. Le FMV dispose d'une solide stratégie d'investissement à long terme et adopte une approche de portefeuille diversifié pour gérer ces incertitudes de l'environnement macroéconomique changeant. La modélisation financière est utilisée pour déterminer le niveau maximal de soutien financier pouvant être octroyé au secteur municipal tout en préservant le fonds de dotation, et en offrant un fonds de roulement à long terme. Le FMV demeure engagé à maximiser les résultats obtenus grâce au financement des programmes et au renforcement des capacités.

Le gouvernement du Canada a annoncé, en novembre 2022, un engagement supplémentaire de 530 millions de dollars en faveur du FMV pour soutenir la mise en œuvre du PAAGC. Il comprend une approche globale qui intègre l'action climatique dans les processus de planification municipale et les solutions fondées sur l'adaptation.

Plusieurs de ces travaux continuent d'orienter les priorités stratégiques du FMV pour favoriser l'innovation, accélérer la réutilisation et attirer des capitaux supplémentaires. Dans le cadre de son plan triennal 2023-2026, le FMV prévoit de passer du soutien aux projets à la transformation, et d'un rôle d'organisation de financement et de renforcement des capacités à celui de catalyseur d'investissement à grande échelle dans la durabilité des municipalités. Le FMV s'efforce de hâter la diminution des émissions de GES et de promouvoir l'adoption plus large des solutions les plus prometteuses pour répondre aux conséquences des changements climatiques, qui se manifestent des décennies plus tôt que prévu. Comptant plus de 20 ans d'expérience dans le soutien aux municipalités, le FMV est un programme efficace et efficient qui peut concrétiser ces changements.

Financial statements of the
États financiers de la
Federation of Canadian Municipalities
– Green Municipal Fund
Fédération canadienne
des municipalités –
Fonds municipal vert

March 31, 2023
31 mars 2023

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	5	État de la situation financière
Statement of operations	6	État des résultats
Statement of changes in fund balance	7	État de l'évolution du solde du fonds
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9-21	Notes complémentaires

Independent Auditor's Report

To the National Board of Directors and Members of the Federation of Canadian Municipalities

Opinion

We have audited the financial statements of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2023, and the statements of operations, changes in fund balance and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the “financial statements”).

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund as at March 31, 2023, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards (“Canadian GAAS”). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil national d'administration et aux membres de la Fédération canadienne des municipalités

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s financial reporting process.

Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor’s report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce qu’elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management’s use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor’s report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor’s report. However, future events or conditions may cause the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Report on Other Legal and Regulatory Requirements

As required by the *Ontario Corporations Act*, we report that, in our opinion, the accounting principles in Canadian accounting standards for not-for-profit organizations have been applied on a consistent basis.

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
May 27, 2023

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément à la *Loi sur les personnes morales* (Ontario), nous déclarons que, selon nous, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées sur une base constante avec celles de l'année précédente.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 27 mai 2023

Federation of Canadian Municipalities
Statement of financial position –
Green Municipal Fund

As at March 31, 2023

Fédération canadienne des municipalités
État de la situation financière –
Fonds municipal vert

au 31 mars 2023

	2023	2022	
	\$	\$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash and cash equivalents	36,594,900	27,164,400	Encaisse et équivalents de trésorerie
Short-term investments (Note 3)	26,794,000	17,638,300	Placements à court terme (note 3)
Interest receivable	10,284,500	9,406,700	Intérêts à recevoir
Receivables	854,000	8,005,900	Débiteurs
Interfund receivable (Note 4)	284,500	1,274,000	Débiteurs interfonds (note 4)
Current portion of loans receivable (Note 5)	28,817,100	29,584,200	Tranche à court terme des prêts à recevoir (note 5)
Prepaid expenses	33,400	488,900	Frais payés d'avance
	103,662,400	93,562,400	
Long-term investments (Note 3)	1,127,582,000	1,187,865,500	Placements à long terme (note 3)
Loans receivable (Note 5)	296,147,700	275,202,600	Prêts à recevoir (note 5)
Tangible capital and intangible assets (Note 6)	782,500	788,000	Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 6)
	1,528,174,600	1,557,418,500	
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	2,291,500	3,194,200	Créditeurs et charges à payer
Grants payable (Note 7)	168,937,700	133,803,300	Subventions à payer (note 7)
	171,229,200	136,997,500	
Commitments (Note 10)			Engagements (note 10)
Fund balance			Solde de fonds
Invested in tangible capital and intangible assets	782,500	788,000	Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels
Reserve for non-performing loans (Note 8)	21,758,600	21,758,600	Réserve pour prêts délinquants (note 8)
Externally restricted (Note 9)	1,334,404,300	1,397,874,400	Affecté d'origine externe (note 9)
	1,356,945,400	1,420,421,000	
	1,528,174,600	1,557,418,500	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

On behalf of the Board

Au nom du Conseil


 Scott Pearce

First Vice-President, Acting President – Premier vice-président, président par intérim



Geoff Stewart

Second Vice-President – Deuxième vice-président

Federation of Canadian Municipalities
Statement of operations –
Green Municipal Fund
Year ended March 31, 2023

Fédération canadienne des municipalités
État des résultats –
Fonds municipal vert
Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Revenue		
Investments	15,233,600	38,851,800
Interest on loans	8,905,700	8,406,700
Other revenue	882,400	21,900
	25,021,700	47,280,400
Operating expenses		
Personnel costs	14,581,800	11,848,000
Other operating expenses	11,392,400	8,604,700
Amortization of tangible capital and intangible assets	226,900	181,500
Occupancy costs	53,700	78,500
	26,254,800	20,712,700
(Deficiency) excess of revenue over expenses before undernoted items	(1,233,100)	26,567,700
Grants (Note 7)	(61,999,700)	(93,473,200)
Change in unrealized losses on investments	(242,800)	(37,302,900)
Deficiency excess of revenue over expenses	(63,475,600)	(104,208,400)

The accompanying notes are an integral part
of the financial statements.

Revenus
Placements
Intérêts sur les prêts
Autres revenus

Dépenses de fonctionnement
Frais de personnel
Autres dépenses de fonctionnement
Amortissement des immobilisations corporelles
et des actifs incorporels
Frais d'occupation

(Insuffisance) excédent des revenus par rapport
aux dépenses avant les éléments suivants
Subventions (note 7)
Variation des pertes non réalisées
sur les placements
**Insuffisance des revenus par rapport
aux dépenses**

Les notes complémentaires font partie intégrante
des états financiers.

Federation of Canadian Municipalities
Statement of changes in fund balance –
Green Municipal Fund
Year ended March 31, 2023

Fédération canadienne des municipalités
État de l'évolution du solde de fonds –
Fonds municipal vert
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Invested in tangible capital and intangible assets	Reserve for non- performing loans	Externally restricted	Total 2023	Total 2022	
	Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	Réserve pour prêts délinquants	Affecté d'origine externe	Total 2023	Total 2022	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Balance, beginning of year	788,000	21,758,600	1,397,874,400	1,420,421,000	1,524,629,400	Solde au début
Deficiency of revenue over expenses	—	—	(63,475,600)	(63,475,600)	(104,208,400)	Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses
Amortization of tangible capital and intangible assets	(226,900)	—	226,900	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
Purchase of tangible capital and intangible assets	221,400	—	(221,400)	—	—	Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels
Balance, end of year	782,500	21,758,600	1,334,404,300	1,356,945,400	1,420,421,000	Solde à la fin

The accompanying notes are an integral part
of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

Federation of Canadian Municipalities
Statement of cash flows –
Green Municipal Fund
Year ended March 31, 2023

Fédération canadienne des municipalités
État des flux de trésorerie –
Fonds municipal vert
Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022	
	\$	\$	
Operating activities			Activités de fonctionnement
Deficiency of revenue over expenses	(63,475,600)	(104,208,400)	Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses
Amortization of premium/discount on investments	764,200	803,600	Amortissement des primes/escomptes sur les placements
Loss (gain) on sale of investments	21,044,700	(3,106,800)	Perte (gain) à la vente de placements
Change in unrealized losses on investments	242,800	37,302,900	Variation des pertes non réalisées sur les placements
Amortization of tangible capital and intangible assets	226,900	181,500	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
	(41,197,000)	(69,027,200)	
Changes in non-cash operating working capital items (note 14)	41,950,800	45,768,200	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 14)
	753,800	(23,259,000)	
Investing activities			Activités d'investissement
Purchase of investments	(287,979,300)	(322,885,300)	Acquisition de placements
Proceeds from the sale of investments	317,055,400	338,173,300	Produit de la cession de placements
Reimbursement of loans receivable	30,929,900	28,471,400	Remboursement des prêts à recevoir
New loans receivable	(51,107,900)	(53,704,200)	Nouveaux prêts à recevoir
Purchase of tangible capital and intangible assets	(221,400)	(157,000)	Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels
	8,676,700	(10,101,800)	
Net increase (decrease) in cash and cash equivalents	9,430,500	(33,360,800)	Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et équivalents de trésorerie
Cash and cash equivalents, beginning of year	27,164,400	60,525,200	Encaisse et équivalents de trésorerie au début
Cash and cash equivalents, end of year	36,594,900	27,164,400	Encaisse et équivalents de trésorerie à la fin
Cash and cash equivalents consists of			Encaisse et équivalents de trésorerie comprennent
Cash	18,422,600	10,285,800	Encaisse
Provincial promissory notes and treasury bills	18,172,300	16,878,600	Billets à ordre des provinces et bons du trésor
	36,594,900	27,164,400	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund

Notes to the financial statements

March 31, 2023

Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Purpose of the organization

On March 18, 1937, the Federation of Canadian Mayors and Municipalities ("FCMM") was created from the merger of the 36-year-old Union of Canadian Municipalities and the Dominion Conference of Mayors, formed two years earlier. On February 2, 1967, the FCMM was incorporated by letters patent under Part II of the Canada Corporations Act. At that time, charitable status was sought and obtained from Canada Revenue Agency. Supplementary letters patent changed the name of the organization to Federation of Canadian Municipalities ("FCM") on August 9, 1976. Since August 6, 2014, FCM continued its incorporation under the Canada Not-for-Profit Corporations Act.

In 2017, FCM became a not-for-profit organization and remained exempt from income taxes while only the Green Municipal Fund ("GMF") retained charitable status deemed a trust for tax purposes.

FCM is the national voice of municipal governments. FCM is dedicated to improving the quality of life in all communities by promoting strong, effective and accountable municipal government. FCM membership includes Canada's largest cities, the major provincial and territorial municipal associations, and rural, remote and urban communities.

In April 2000, FCM received from the government of Canada \$100,000,000 to set up the Green Municipal Investment Fund ("GMIF") and \$25,000,000 for the Green Municipal Enabling Fund ("GMEF"). Both funds were established to stimulate investment in innovative municipal projects and practices to improve the environmental performance of Canadian municipalities. In April 2002, FCM received an additional \$100,000,000 for the GMIF and \$25,000,000 for the GMEF. As of March 31, 2005, the GMIF and GMEF have merged into one fund called GMF. FCM received another \$300,000,000 in July 2005 and an additional \$125,000,000 in 2018. In March 2019, FCM entered into another new agreement with the government of Canada to receive an additional \$950,000,000 for GMF. The funds were received in July 2019.

1. Nature des activités et mission

La Fédération canadienne des maires et des municipalités (FCMM) a été créée le 18 mars 1937 à la suite de la fusion de l'Union canadienne des municipalités, datant de 36 ans, et de la Conférence des maires du dominion, créée deux ans auparavant. Le 2 février 1967, la FCMM a été incorporée par lettres patentes en vertu de la Partie II de *la Loi sur les corporations canadiennes*. À ce moment-là, la FCMM a demandé et obtenu le statut d'organisme de charité de l'Agence du revenu du Canada. Le 9 août 1976, des lettres patentes supplémentaires ont été obtenues afin de changer le nom de l'organisme pour la Fédération canadienne des municipalités (FCM). À compter du 6 août 2014, la FCM a poursuivi son incorporation sous *la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

En Janvier 2017, la FCM est devenue un organisme à but non lucratif et continue d'être exonérée de l'impôt sur le revenu tandis que le Fonds municipal vert (FMV) continue d'être considéré comme une fiducie aux fins de l'impôt.

La FCM est porte-parole national des gouvernements municipaux. La FCM consacre ses efforts à l'amélioration de la vie dans toutes les communautés et encourage un gouvernement municipal fort, efficace et responsable. La FCM se compose de représentants des plus grandes villes du Canada, des associations municipales provinciales et territoriales, et des communautés rurales, éloignées et urbaines.

La FCM a reçu 100 000 000 \$ du gouvernement du Canada en avril 2000 pour l'établissement du Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) et 25 000 000 \$ pour l'établissement du Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV). Ces fonds ont été créés afin de stimuler l'investissement dans des pratiques et des projets municipaux novateurs dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes. La FCM a reçu en avril 2002 des montants supplémentaires de 100 000 000 \$ pour le FIMV et de 25 000 000 \$ pour le FHMV. Le 31 mars 2005, le FIMV et le FHMV ont été fusionnés pour former le FMV. La FCM a reçu un montant supplémentaire de 300 000 000 \$ en juillet 2005 et un montant supplémentaire de 125 000 000 \$ en 2018. En mars 2019, la FCM a signé un nouvel accord avec le gouvernement du Canada pour recevoir un montant supplémentaire de 950 000 000 \$ pour le FMV. Les fonds ont été reçus en juillet 2019.

2. Accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Basis of presentation

These financial statements report on the activities of the GMF only. They do not report on other funds of the FCM.

Fund accounting

In accordance with the principles of fund accounting, FCM maintains its accounting records to ensure that limitations and restrictions placed on the use of available resources are observed. Under this method, resources are classified for accounting and reporting purposes into funds that are in accordance with specific activities or objectives.

Green Municipal Fund

GMF supports through grants and loans the implementation of innovative environmental projects undertaken by Canadian municipalities and other public and private sector partners.

Financial instruments

Initial measurement

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when GMF becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with GMF is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by GMF in the transaction.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Mode de présentation

Ces états financiers présentent les activités du FMV seulement. Ils ne rendent pas compte des autres fonds de la FCM.

Comptabilité par fonds

Conformément aux usages de la comptabilité par fonds, la FCM tient ses registres comptables afin d'assurer que les limites et les restrictions qui s'appliquent aux ressources disponibles soient respectées. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds distincts selon l'activité ou les objectifs poursuivis.

Fonds municipal vert

Le FMV permet la réalisation de projets environnementaux innovateurs par le biais de subventions et de prêts aux municipalités canadiennes ou de leurs partenaires publics ou privés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le FMV devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec du FMV qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le FMV dans le cadre de l'opération.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Subsequent measurement

Equity instruments that are quoted in an active market are subsequently measured at fair value. Private equity instruments measured at fair value rely upon the latest available information which may include an estimate provided by a fund manager. All other financial instruments are subsequently recorded at cost or amortized cost unless management has elected to carry the instruments at fair value. GMF has elected on April 1, 2019, to carry any such financial instruments purchased as of that date at fair value.

Transaction costs

Transaction costs incurred on the acquisition of financial instruments measured subsequently at fair value are expensed as incurred. All other financial instruments are adjusted by transaction costs incurred on acquisition and financing costs, which are amortized using the straight-line method.

Impairment

Financial assets are assessed for impairment on an annual basis at the end of the fiscal year if there are indicators of impairment. If there is an indicator of impairment, FCM determines if there is a significant adverse change in the expected amount or timing of future cash flows from the financial asset. If there is a significant adverse change in the expected cash flows, the carrying value of the financial asset is reduced to the highest of the present value of the expected cash flows, the amount that could be realized from selling the financial asset or the amount FCM expects to realize by exercising its right to any collateral. If events and circumstances reverse in a future period, an impairment loss will be reversed to the extent of the improvement, not exceeding the initial impairment change.

Revenue recognition

Receipts are recognized as revenue in the GMF when received or receivable. GMF may accept donations and contributions to the fund from private and public sector contributors.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les instruments d'investissements privés évalués à la juste valeur peuvent être basés sur des estimations fournies par des gestionnaires de fonds. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a effectué le choix de comptabiliser les instruments à la juste valeur. À compter du 1^{er} avril 2019, le FMV a effectué le choix de comptabiliser les instruments financiers à la juste valeur.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, la FCM détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, la FCM comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

Constatation des revenus

Les rentrées de trésorerie sont constatées comme revenus dans le FMV lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir. Le FMV peut accepter des dons et contributions de parties des secteurs publique et privé.

2. Accounting policies (continued)

Cash and cash equivalents

Cash equivalents represent those cash and equivalents that have a term to maturity less than three months at issuance and those that are readily convertible into cash.

Loans receivable

Loans are determined to be impaired when payments are contractually past due or where FCM's management is of the opinion that the loan should be regarded as impaired. An exception may be made where management determines that the loan is well secured and the collection efforts are reasonably expected to result in either repayment of the loan or its restoration according to the terms of the contract.

Actual write-offs, net of recoveries, are expensed and then applied against the internally restricted reserve for non-performing loans. The reserve for non-performing loans is described in Note 8.

Tangible capital and intangible assets

Tangible capital and intangible assets are recorded at cost. Repairs and maintenance costs are charged to expense. Betterments which extend the estimated life of an asset are capitalized. When a capital asset no longer contributes to the FCM's ability to provide services, its carrying amount is written down to its residual value.

Tangible capital and intangible assets are amortized on a straight-line basis using the following annual terms:

Tangible capital assets:

Furniture and equipment	5 years
Computer hardware	3 to 5 years

Intangible assets:

Computer software	3 to 5 years
-------------------	--------------

Program advances

Program advances consist of payments to municipalities and other bodies for the undertaking of projects. These items are reported as assets until confirmation of expenses is received.

2. Méthodes comptables (suite)

Encaisse et équivalents de trésorerie

L'encaisse et les équivalents de trésorerie représentent les instruments qui ont une maturité de moins de trois mois et ceux qui peuvent rapidement être convertis en encaisse.

Prêts à recevoir

Un prêt est jugé douteux lorsque, selon l'accord contractuel, les paiements sont en retard ou lorsque la direction de la FCM est d'avis que le prêt devrait être considéré comme douteux. Une exception peut être faite lorsque la direction détermine que le prêt est bien garanti et qu'on peut raisonnablement prévoir que les efforts de recouvrement permettront le remboursement du prêt ou sa restauration selon les termes contractuels.

Les radiations de l'exercice, déductions faites des recouvrements, sont passées en dépenses et ensuite appliquées à la réserve affectée d'origine interne pour prêts délinquants. La réserve pour prêts délinquants est décrite à la note 8.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les coûts de réparation et d'entretien sont passés en dépenses. Les améliorations qui prolongent la durée estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de la FCM, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées annuelles suivantes :

Immobilisations corporelles :

Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels :

Logiciels	3 à 5 ans
-----------	-----------

Avances pour les programmes

Les avances pour les programmes se composent de paiements faits aux municipalités et aux autres organismes pour la mise en œuvre de projets. Ces éléments sont comptabilisés comme actifs jusqu'à ce que la confirmation des dépenses soit reçue.

2. Accounting policies (continued)

Grants

Grants are recognized as an expense in the period in which the Board approval process has been completed.

Allocation of expenses

FCM allocates the administrative overhead costs between its strategic programs and projects based on the proportion of actual salaries and benefits incurred. Administrative overhead is primarily composed of building, information technology, human resources, finance, payroll and other common administrative expenses.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates. These estimates are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period they become known.

Significant areas requiring the use of management's estimates include the collectible amounts of receivables and loans receivable, the fair value of investments, the amount of accounts payable and accrued liabilities, the useful life of tangible capital and intangible assets and recoveries from the GMF.

2. Méthodes comptables (suite)

Subventions

Les subventions sont constatées comme dépense dans l'exercice au cours duquel le processus d'approbation a été terminé par le Conseil.

Ventilation des dépenses

Les coûts indirects de la FCM sont ventilés au sein de ses programmes et de ses projets stratégiques en fonction de la proportion des salaires et avantages sociaux engagés sur ces programmes et projets. Les coûts indirects se composent principalement des dépenses reliées à l'immeuble, des services de technologie de l'information, des ressources humaines, des finances, de la paie et d'autres services administratifs communs.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les éléments importants nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction incluent les montants recouvrables des débiteurs et prêts à recevoir, la juste valeur des placements, le montant des créditeurs et des dépenses à payer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et actifs incorporels et les recouvrements du FMV.

3. Investments

Short-term investments:

	At cost	At fair value	2023 Total	At cost	At fair value	2022 Total
	Au coût	À la juste valeur			Au coût	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Short Term Bonds	15,296,400	11,497,600	26,794,000	9,144,000	8,494,300	17,638,300

Long-term investments:

	At cost	At fair value	2023 Total	At cost	At fair value	2022 Total	
	Au coût	À la juste valeur			Au coût		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Supranational bonds	—	3,808,500	3,808,500	—	3,869,900	3,869,900	Obligations supranationales
Federal bonds	2,000,000	6,415,300	8,415,300	2,000,000	4,594,000	6,594,000	Obligations fédérales
Provincial bonds	6,489,200	123,572,000	130,061,200	9,724,200	105,277,500	115,001,700	Obligations provinciales
Corporate bonds	117,527,600	544,544,600	662,072,200	140,800,000	619,504,900	760,304,900	Obligations de sociétés
Municipal bonds	14,361,200	5,667,600	20,028,800	14,942,600	5,581,500	20,524,100	Obligations municipales
Equities	—	216,795,400	216,795,400	—	204,947,700	204,947,700	Capitaux propres
Private equities	—	86,400,600	86,400,600	—	76,623,200	76,623,200	Capitaux privés
	140,378,000	987,204,000	1,127,582,000	167,466,800	1,020,398,700	1,187,865,500	

GMF's fixed income bonds have interest rates ranging from 0.75% to 9.0% (from 0.0% to 9.0% in 2022) and maturity dates ranging from April 14, 2023 to February 15, 2063 (from June 6, 2023 to February 15, 2060 in 2022).

Les obligations à revenu fixe du FMV ont des taux d'intérêt qui varient entre 0,75 % et 9,0 % (entre 0,0 % et 9,0 % en 2022) avec des dates d'échéance qui vont du 14 avril 2023 au 15 février 2063 (du 6 juin 2023 au 15 février 2060).

4. Interfund receivable/payable

These balances are without defined terms of repayment and are non-interest-bearing.

4. Débiteurs/créiteurs interfonds

Ces soldes sont sans modalités de remboursement et sans intérêt.

5. Loans receivable

	2023 \$	2022 \$	
Municipalities and municipal corporations	304,965,100	291,235,300	Municipalités et sociétés municipales
Corporations	19,999,700	13,551,500	Sociétés
	324,964,800	304,786,800	
Less: current portion	28,817,100	29,584,200	Moins : tranche à court terme
	296,147,700	275,202,600	

**Federation of Canadian Municipalities –
Green Municipal Fund**

Notes to the financial statements

March 31, 2023

**Fédération canadienne des municipalités –
Fonds municipal vert**

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Loans receivable (continued)

Maturities and interest rates

	1 to 5 years	Rate	Greater than 5 years	Rate	
	1 à 5 ans	Taux	Plus de 5 ans	Taux	
	\$	%	\$	%	
Municipalities and municipal corporations	17,796,600	0.94% to/ à 3.75%	287,168,400	0% to/ à 4.98%	Municipalités et sociétés municipales
Corporations	11,533,200	1.85% to/ à 6.95%	8,466,600	0% to/ à 4.97%	Sociétés
	<u>29,329,800</u>	—	<u>295,635,000</u>	—	

Loan repayments expected over the next five years based on the same terms and conditions are as follows:

Les remboursements en capital prévus au cours des cinq prochains exercices selon les mêmes termes et conditions sont les suivants :

	\$
2024	28,817,100
2025	29,478,600
2026	37,792,500
2027	26,388,600
2028	25,767,000
	<u>148,243,800</u>

6. Tangible capital and intangible assets

6. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Cost	Accumulated amortization	2023 Net book value	2022 Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Tangible capital assets:					Immobilisations corporelles:
Furniture and equipment	21,500	17,000	4,500	5,600	Mobilier et équipement
Computer hardware	87,300	87,300	—	—	Matériel informatique
Intangible assets:					Actifs incorporels:
Computer software	1,582,900	804,900	778,000	782,400	Logiciels
	<u>1,691,700</u>	<u>909,200</u>	<u>782,500</u>	<u>788,000</u>	

GMF's cost and accumulated amortization as at March 31, 2022, amounted to \$1,470,300 and \$682,300, respectively.

Le coût et l'amortissement cumulé du FMV au 31 mars 2022 s'élevaient respectivement à 1 470 300 \$ et 682 300 \$.

**Federation of Canadian Municipalities –
Green Municipal Fund**

Notes to the financial statements

March 31, 2023

**Fédération canadienne des municipalités –
Fonds municipal vert**

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Grants payable

	2023 \$	2022 \$	
Balance, beginning of year	133,803,300	81,730,300	Solde au début
Approvals	61,999,700	93,473,200	Approbations
Disbursements	(26,865,300)	(41,400,200)	Décaissements
Balance, end of year	<u>168,937,700</u>	<u>133,803,300</u>	Solde à la fin

Management cannot reasonably estimate the amounts that will be disbursed in future years, as such, the total balance is reported as current.

La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

8. Reserve for non-performing loans

As per existing policy, GMF uses a risk-based approach based on the characteristics of the borrower to evaluate potential losses for non-performing loans.

8. Réserve pour prêts délinquants

Selon la politique en vigueur, le FMV utilise une approche fondée sur le risque selon les caractéristiques de l'emprunteur pour évaluer les pertes potentielles pour les prêts délinquants.

9. Externally restricted fund balance

GMF's objectives when managing capital are to continue to comply with the external capital requirements specified in the agreement with the government of Canada. Capital consists of fund balance. The funds held are only available for the operations of the GMF.

GMF shall maintain the nominal value of the fund assets of at least \$1,012,500,000 excluding the value of the reserve for non-performing loans and the reserve for guarantees. As of March 31, 2023, this balance was equal to \$1,334,404,300 (\$1,397,874,400 in 2022).

There have been no changes to the GMF's capital requirements and its overall strategy to capital remains unchanged from the prior year.

9. Solde du fonds affecté d'origine externe

L'objectif du FMV quant à la gestion de son capital est de continuer à se soumettre aux exigences en matière de capital d'origine externe spécifiées dans l'entente avec le gouvernement du Canada. Le capital du FMV se compose du solde de fonds. Les fonds détenus ne sont disponibles que pour les opérations du FMV.

Le FMV doit maintenir la valeur nominale de ses actifs à au moins 1 012 500 000 \$, excluant la valeur de la réserve pour prêts délinquants et de la provision pour garanties. Au 31 mars 2023, ce solde était égal à 1 334 404 300 \$ (1 397 874 400 \$ en 2021).

Il n'y a pas eu de changement aux exigences en matière de capital du FMV et sa stratégie générale relative à son capital n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

10. Commitments

GMF loans

As at March 31, 2023, GMF had loans approved by the Board but undisbursed for a total amount of \$370,695,400 (\$312,825,100 in 2022).

Services

In connection with its operations, GMF regularly enters into agreements for the purchase of services. Certain of these agreements extend beyond the end of the 2023 fiscal year. In the opinion of management, these agreements are in the normal course of GMF's operations, are not abnormal in amount or nature and do not include a high degree of speculative risk. The total commitment as at March 31, 2023, is \$907,600 (\$614,500 in 2022).

11. Retirement benefits

FCM matches employee RRSP contributions up to 5% of their salary. Total employer contributions for the year were \$560,800 (\$475,900 in 2022). These contributions are recorded in personnel costs.

12. Allocation of expenses

These expenses were allocated as follows:

	2023			2022		
	General Fund Fonds général \$	Green Municipal Fund Fonds municipal vert \$	Total \$	General Fund Fonds général \$	Green Municipal Fund Fonds municipal vert \$	Total \$
Administrative expenses	6,327,900	4,246,300	10,574,200	6,282,600	3,303,100	9,585,700
	60%	40%	100%	66%	34%	100%

10. Engagements

Prêts du FMV

Au 31 mars 2023, le FMV avait des prêts approuvés par le Conseil, mais non encore déboursés pour un montant total de 370 695 400 \$ (312 825 100 \$ en 2022).

Services

Dans l'exercice de ses activités, le FMV conclut périodiquement des accords pour l'achat de services. Certains de ces accords s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2023. De l'avis de la direction, ces accords s'inscrivent dans le cours normal des activités du FMV, leur montant et leur nature ne sortent pas de la normale et ils ne posent pas un risque spéculatif élevé. L'engagement total au 31 mars 2023 est de 907 600 \$ (614 500 \$ en 2021).

11. Avantages de retraite

La FCM effectue des contributions aux REER des employés égales aux contributions de ceux-ci jusqu'à un maximum de 5 % du total du salaire annuel. Le total des contributions de l'employeur pour l'exercice s'élevé à 560 800 \$ (475 900 \$ en 2022). Ces contributions sont comptabilisées à la ligne frais de personnel.

12. Ventilation des dépenses

Les dépenses ont été ventilées ainsi :

13. Financial instruments

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of the GMF's financial instruments will fluctuate because of changes in market prices. Market risk is comprised of currency risk, interest rate risk and other price risk. GMF is exposed to certain of these risks as described below.

Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. GMF believes that it is not exposed to significant foreign currency and liquidity risks arising from its financial instruments.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument, including loans receivables, will fluctuate because of changes in market interest rates.

GMF is exposed to interest rate risk with respect to its interest-bearing investments, as disclosed in Note 3.

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

GMF is exposed to price risk through its investments in equity instruments traded in active markets.

13. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers du FMV fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le FMV est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la fluctuation des taux de change. Le FMV estime ne pas courir de risque de change ou de liquidité important relativement à ses instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier, incluant les prêts à recevoir, fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Le FMV est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement à ses placements porteurs d'intérêt, comme il est indiqué à la note 3.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que les risques liés au taux d'intérêt ou au taux de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs particuliers à cet instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur l'ensemble des instruments financiers semblables négociés sur le marché.

Le FMV est exposé au risque de prix autre par l'intermédiaire de ses investissements dans des instruments de capitaux propres négociés sur le marché.

13. Financial instruments (continued)

Credit risk

Credit risk refers to the risk that a counterparty may default on its contractual obligations resulting in a financial loss. GMF is exposed to credit risk with respect to the bonds, the loans receivable and other receivables. GMF assesses, on a continuous basis, bonds, loans receivable and other receivables and provides for any amounts that are not collectible in the allowance for doubtful accounts. At year-end, there were no amounts allowed for in investments, receivables and loan receivables (no amounts allowed for in 2022).

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that GMF will not be able to meet all cash flow obligations as they come due. GMF mitigates this risk by monitoring cash activities and expected outflows through extensive budgeting and cash flow analysis. GMF has the following financial liabilities as at March 31, 2023:

	Net book value Valeur nette 2023 \$	Net book value Valeur nette 2022 \$	
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	2,291,500	3,194,200	Créditeurs et dépenses à payer
Grants payable (Note 7)	168,937,700	133,803,300	Subventions à payer (note 7)
	171,229,200	136,997,500	

Net book value and fair market value of the current liabilities is similar. Management cannot reasonably estimate the amount of grants payable that will be disbursed in future years, as such the total balance is reported as current.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le FMV s'expose à un risque de crédit sur ses obligations, ses prêts à recevoir et autres débiteurs. Le FMV évalue continuellement ses obligations, prêts à recevoir et autres débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, les placements, débiteurs et les prêts à recevoir ne comportaient aucune provision pour créances douteuses (aucune provision en 2022).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le FMV éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Le FMV atténue ce risque en surveillant ses flux de trésorerie et les sorties de fonds prévues par l'établissement d'un budget et une analyse approfondie des flux de trésorerie. Au 31 mars 2023, les principaux passifs financiers du FVM étaient les suivants :

La valeur nette comptable et la juste valeur des passifs à court terme est similaire. La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant de subventions à payer qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

13. Financial instruments (continued)

Concentration risk

Concentration risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. The relative proportions of the types of investments in the portfolio are as follows:

	2023		2022		
	\$	%	\$	%	
Fixed income					Titres à revenu fixe
Supranational	3,808,600	0%	3,869,900	0%	Supranationaux
Government of Canada	8,415,300	1%	7,593,800	1%	Gouvernement du Canada
Provinces of Canada	133,291,800	12%	120,966,500	10%	Provinces du Canada
Corporate	685,044,500	58%	771,159,700	64%	Sociétés
Municipal	20,619,800	2%	20,338,800	2%	Fonds communs à revenu fixe
	851,180,000	74%	923,928,700	77%	
Equities – pooled funds (fair value)					Actions – fonds communs (juste valeur)
Canadian	216,795,400	19%	204,947,700	17%	Canadiennes
Private Equity – pooled funds (fair value)					Actions privées – fonds communs (juste valeur)
Canadian	28,891,500	3%	29,041,200	2%	Canadiennes
U.S.	57,509,100	5%	47,586,200	4%	Américains
	86,400,600	7%	76,627,400	6%	
	1,154,376,000	100%	1,205,503,800	100%	

13. Instruments financiers (suite)

Risque de concentration

Le risque de concentration existe lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou qui sont soumis à des conditions similaires d'ordre économique, politique ou autre. Les proportions relatives des types de placements du portefeuille sont les suivantes :

14. Changes in non-cash operating working capital items

	2023	2022
	\$	\$
Interest receivable	(877,800)	335,400
Receivables	7,151,900	(3,963,100)
Program advances	—	40,100
Interfund receivable	989,500	(1,274,000)
Prepaid expenses	455,500	(108,900)
Accounts payable and accrued liabilities	(902,700)	39,000
Interfund payable	—	(1,373,300)
Grants payable	35,134,400	52,073,000
	41,950,800	45,768,200

14. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

Intérêts à recevoir
Débiteurs
Avances pour les programmes
Débiteurs interfonds
Frais payés d'avance
Créditeurs et dépenses à payer
Créditeurs interfonds
Subventions à payer

15. Spending limits

For all periods ending in 2029-2030, GMF is subject to a spending cap whereby operating expenses for acting as Trustee of the Fund in managing the Fund Assets shall not for any Fiscal Year exceed \$23 million. Additionally, its annual expenses in managing the Fund Assets related to capacity building shall not for any Fiscal Year exceed \$3 million. Certain expenses recorded in the statement of operations may be excluded from these caps. The statement of operations is reconciled with the spending cap requirements as follows:

15. Plafond de dépenses

Pour toutes les périodes se terminant en 2029-2030, le FMV est assujéti à un plafond de dépenses selon lequel les dépenses de fonctionnement pour agir en tant que fiduciaire du Fonds dans la gestion des actifs du Fonds ne doivent pas dépasser 23 millions de dollars pour un exercice financier. En outre, ses dépenses annuelles de gestion des actifs du Fonds liées au renforcement des capacités ne doivent pas dépasser 3 millions de dollars pour un exercice fiscal. Certaines dépenses comptabilisées à l'état des résultats peuvent être exclues de ces plafonds. L'état des résultats est réconcilié avec les exigences de plafonnement des dépenses comme suit :

	Operations spending subject to the limit of \$23 million \$	Capacity building spending subject to the limit of \$3 million \$	Total 2023 \$	
Expenses as reflected in the statement of operations	23,149,000	3,105,800	26,254,800	Dépenses reflétées à l'état des résultats
Less:				Moins:
Professional fees exempt from the spending limit	(2,208,400)	—	(2,208,400)	Honoraires professionnels exonérés du plafond des dépenses
Outside contributions used to offset spending	—	(617,300)	(617,300)	Contributions extérieures utilisées pour compenser les dépenses
Spending incurred in relation to the applicable limits	<u>20,940,600</u>	<u>2,488,500</u>	<u>23,429,100</u>	Dépenses engagées par rapport aux plafonds applicables
Maximum allowable spending	<u>23,000,000</u>	<u>3,000,000</u>	<u>26,000,000</u>	Dépenses maximales autorisées
	Operations spending subject to the limit of \$23 million \$	Capacity building spending subject to the limit of \$3 million \$	Total 2022 \$	
Expenses as reflected in the statement of operations	18,570,800	2,141,900	20,712,700	Dépenses reflétées à l'état des résultats
Less:				Moins:
Professional fees exempt from the spending limit	(1,763,400)	—	(1,763,400)	Honoraires professionnels exonérés du plafond des dépenses
Outside contributions used to offset spending	—	(21,900)	(21,900)	Contributions extérieures utilisées pour compenser les dépenses
Spending incurred in relation to the applicable limits	<u>16,807,400</u>	<u>2,120,000</u>	<u>18,927,400</u>	Dépenses engagées par rapport aux plafonds applicables
Maximum allowable spending	<u>23,000,000</u>	<u>3,000,000</u>	<u>26,000,000</u>	Dépenses maximales autorisées